

CLAIRVUE
NEUCHÂTEL



Bassin 8 (038) 24 07 22
Portes-Rouges 149 (038) 25 79 09

Les souhaits des Suisses pour l'année 1975

(PAGE 8)

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Pas de ruée aux Etats-Unis, mais... L'or pourrait atteindre 300 dollars l'once

LONDRES (AP). — L'or cotait 184 dollars l'once, jeudi à Londres, contre 186 dollars en fermeture mardi et près de 14 dollars de moins du record atteint vendredi dernier.

Les spécialistes pensaient que la baisse avait pour origine le manque d'intérêt manifesté à l'égard du métal jaune par les Américains qui, pour la première fois depuis 41 ans, peuvent acheter et vendre librement de l'or depuis mardi.

Ils estimaient que les Américains ont été détournés du marché par les cours élevés et par les mises en garde contre les fluctuations d'un marché toujours capricieux. D'aucuns attribuaient toutefois le manque d'intérêt des Américains aux fêtes du Nouvel-An et jugeaient que la demande se ferait plus forte. D'autres aussi pensaient que le marché attendait de connaître les effets de la vente aux enchères, lundi, de 62,2 tonnes d'or par le gouvernement américain.

Cependant, le spéculateur avisé qui avait acheté une barre d'or en février 1972 et l'avait payée au

prix de 50 dollars l'once (21,1 g), a vu depuis, son investissement prendre constamment de la valeur jusqu'à dépasser le prix de quel- que 200 dollars (900 f.f.) l'once le lundi 30 décembre.

Cette flambée du prix de l'or, a vu depuis, son investissement prendre constamment de la valeur jusqu'à dépasser le prix de quel- que 200 dollars (900 f.f.) l'once le lundi 30 décembre.

Désormais personne ne peut prédire ce qui se passera. L'or reste un refuge face à l'inflation et la dévaluation de la valeur du papier monnaie. Mais il coûte cher et ne rapporte toujours pas de dividende.

Certains affirment pourtant que son prix pourrait encore grimper jusqu'à 300 dollars. L'attitude des principaux pays producteurs, l'Afrique du Sud et l'Union soviétique, pourrait être déterminante.

Les Etats-Unis auront aussi leur mot à dire s'ils décidaient de vendre sur le marché une importante quantité d'or, 40 millions d'onces (1244 tonnes) ou même plus, comme le suggèrent déjà certains; cela pourrait contribuer à faire baisser les prix.

En juin 1972, quand le prix de l'once d'or s'établissait à 66,75 dollars, M. Lloyd Jacobs, responsable de la société « Consolidated gold fields » d'Afrique du Sud, un orfèvre en la matière, assurait que « le marché était devenu fou » et annonçait une prochaine baisse.

Deux mois plus tard, en août, le prix de l'once d'or s'établissait à 70 dollars, prix proposé à une époque par le général De Gaulle et repoussé par les Américains qui le jugeaient trop élevé.

(Lire la suite en dernière page)

LES IDÉES ET LES FAITS

La querelle Mitterrand-Marchais

La querelle Mitterrand-Marchais, qui dure maintenant depuis des semaines, est à inscrire dans le cadre de la lutte que mène l'Union soviétique pour enfoncer un coin dans le monde latin occidental, maintenant qu'elle paraît avoir assuré ses arrières, du moins en partie, dans le bassin oriental de la Méditerranée. N'est-il pas significatif, et assez monstrueux après tout, que lorsque le président de la République recevait à l'Elysée M. Leonid Brejnev pour y négocier les questions relatives à l'avenir de leurs deux pays, le secrétaire général du P.C. russe avait en même temps de longues entrevues avec le secrétaire du P.C. français d'où il résultait que des consignes avaient été données à ce dernier et qu'on y avait abordé, autant qu'à l'Elysée, les affaires internationales.

Jamais ne vit-on de diplomatie menée avec une telle duplicité. D'une part, l'URSS cherche à obtenir de la France tout ce qui pourrait la suréquipier. D'autre part, elle ne cesse d'entretenir la révolution permanente sur le territoire de sa « partenaire ».

C'est sans doute cette raison, parmi d'autres peut-être, qui a rendu M. Mitterrand quelque peu méfiant. Un confrère rappela le mot de Léon Blum, dans son livre « L'échelle humaine », définissant le communisme « comme un parti nationaliste étranger » et cet autre de Guy Mollet : « Le communisme n'est pas à gauche, il est à l'Est ». Et notre confrère d'ajouter que M. Mitterrand n'est pas loin aujourd'hui d'en être à nouveau convaincu.

Seulement il se taît, ne voulant pas donner prise, en s'engageant dans la polémique, à un renforcement du bloc Giscard. Du bout des lèvres, il continue à se réclamer du Programme commun dont il est le prisonnier, depuis l'élection présidentielle. Mais, tactiquement il vise avant tout à renforcer ses propres troupes, ne voulant plus que le communisme soit l'aile marchante de la gauche. Les socialistes ont reçu le renfort des dissidents du P.S.U., MM. Rocard et Chapuis. Un rapprochement très net s'opère avec M. Robert Favre, chef du parti radical-socialiste devenu la bête noire lui aussi des gens de Moscou. Et le vieux Jules Moch vient de démissionner du parti pour anticommunisme.

Dans ces conditions, « L'Humanité », ainsi que M. Marchais et Leroy, qui pourrait devenir son rival dangereux, ne cessent de ranimer la querelle. Ils n'ont cure de la notion de « rôle constructif » que préconisent certains socialistes. Leurs armes de choix sont d'abord la lutte ouvrière, par le truchement des syndicats, pour l'instauration du socialisme; et ensuite précisément la mise en œuvre du Programme commun dont la plate-forme, ne serait-ce que par le biais des multiples nationalisations et des nombreuses mesures étatiques qu'il comporte, est assez large pour que M. Mitterrand, s'il accède au pouvoir, soit entièrement ligoté par ses alliés communistes.

Marchais lance ainsi un défi à la France de 1975, spéculant sur la poursuite de l'inflation et de la hausse des prix. Il ne se donne même plus la peine de présenter son parti comme acceptant le pluralisme politique. D'ailleurs, à quel bon? Dans les milieux intellectuels et religieux où le marxisme a pénétré, on ne parle même plus d'humanisme et de christianisme, mais d'idéologie sociale, laquelle se confond avec le mythe du prolétariat qui doit former et informer de nouveau totalement la nation. On comprend mieux pourquoi M. Poniatovsky a parlé du caractère fascinant du mouvement communiste.

René BRAICHET



De l'or américain désormais en vente libre (Téléphoto AP)

Douze nouvelles victimes de la mort blanche en Autriche

VIENNE (AFP-Reuter-ATS). — Equipes de sauveteurs civils et chasseurs alpins ont continué toute la journée à sonder les masses de neige sous lesquelles une douzaine de skieurs ont été ensevelis, mardi au début de l'après-midi, près de Gaschurn, dans le Vorarlberg.

Le bilan du drame reste de 12 morts; six hommes cinq femmes et un garçonnet, tous originaires de la République fédérale d'Allemagne.

Trois skieurs allemands qui traversaient une zone interdite en amont du lieu de la catastrophe et qui étaient soupçonnés d'avoir déclenché l'avalanche ont été mis hors de cause. La commission d'enquête estime que la coulée de centaines de tonnes de neige a pu être provoquée par l'une des victimes qui aurait skié dans une zone interdite et aurait été entraînée par la coulée de neige.

Un cadavre arraché à la neige porte, en effet, des blessures et



Les nouvelles victimes dans une salle de Gaschurn transformée en morgue. (Téléphoto AP)

des mutilations qui donnent à penser qu'il a été roulé sur toute la longueur de l'avalanche.

ATTENTION

Kitzbuehl, Garmisch, Neskautadur, Gachurn: ces noms, récemment, signifiaient avalanche, drame, deuil; le Club alpin suisse (CAS), tient à le rappeler: la mort blanche, du nom qu'on lui donne fréquemment, guette chaque imprudent, en cette période de l'année. Pendant le seul mois de décembre, 35 personnes y ont laissé leur vie. Pour essayer d'éviter que cette liste s'allonge Christian Hauser, chef du centre de secours du CAS, rend chacun attentif à ce qui suit:

Contrairement aux avertissements lancés par le service uniquement aux skieurs solitaires qui s'aventurent jusqu'à 3000 m d'altitude en se frayant un chemin dans la haute neige des sommets, le danger n'épargne désormais plus ceux qui se contentent des

pistes habituelles et balisées. Pourquoi? Tout simplement parce que ces derniers ne respectent pas les panneaux d'avertissement qu'il leur faudrait scrupuleusement qu'il se déplacent et se déplacent aussi parce que les zones dangereuses ne sont sans doute pas assez clairement délimitées.

INCROYABLE MAIS VRAI

Aussi illogique que cela puisse paraître, la pratique montre que moins la neige est abondante, plus le danger d'avalanche est grand et fréquent.

C'est incroyable, mais vrai. Jusqu'à présent, l'hiver a connu cette année des tempêtes de vent, de neige, suivies de baisses subites de température: toutes conditions qui favorisent le déclenchement des avalanches. Aussi, les chefs de groupes, les guides, les moniteurs suivent-ils attentivement le bulletin que transmet à intervalles réguliers l'Institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches, au Weissfluejoch sur Davos, avant d'entreprendre une expédition, pour connaître exactement les conditions de la situation.

RÈGLES D'OR

Comme pour toutes les disciplines sportives, le ski a quelques règles d'or qu'il faut observer: respecter à la lettre les indications sur les pistes, en suivant exactement le tracé, sans vouloir « ouvrir soi-même un itinéraire dans la haute neige ». Pour les skieurs solitaires de haute montagne, une attention particulière est recommandée en ce qui concerne l'état de la neige, les conditions atmosphériques, la température, et, bien entendu (mais il est nécessaire de le rappeler), il est important de ne pas surestimer ses capacités, son endurance ou son expérience.



48me coupe Spengler à Davos

Slovan: et de trois!

En gagnant pour la troisième fois consécutivement la coupe Spengler, Slovan Bratislava a définitivement mis fin au règne des équipes de club, les formations nationales étant appelées à prendre la relève la saison prochaine. Ainsi, ne reverra-t-on plus le capitaine de Slovan, Bukovinsky, brandir le précieux trophée. (Page 9)

(Keystone)

A cause de ses deux bus, Zermatt commence l'année dans la fièvre

De notre correspondant: Zermatt a commencé l'année dans la fièvre. On sait que les deux bus achetés à la ville de Zurich par les autorités communales pour transporter les skieurs aux alentours de la station sont plus indésirables que jamais. Une partie de Zermatt ne veut pas entendre parler de moteur.

On estime à 4000 personnes le nombre de ceux et celles qui, le premier jour de l'an,

manifestèrent dans la station dans le cadre de la guerre aux bus. Un cortège parcourut la cité. Des centaines de personnes hurlaient leur opposition. Les uns agitaient des torches. Les autres soufflaient dans des cornes imitant le son des autobus. Les chevaux de Zermatt participaient également à la manifestation. Des groupes brandissaient des banderoles ou pancartes où on lisait d'étranges slogans: « Non aux bus », « Zermatt est contre le moteur », « Non à la pollution », etc. et cela dans plusieurs langues. Une pétition circulait dans le but de transmettre le plus de signatures possible au Conseil d'Etat valaisan pour qu'il interdise ces bus.

PAS DE PROVOCATION

La veille de la manifestation, on assista à Zermatt à des scènes qui faillirent mal tourner. Un homme a tiré avec une arme à feu contre une vitre d'un bus qui vola en éclats. Deux touristes se sont couchés sur la route au passage des bus, pour les empêcher de passer. Le chauffeur dut descendre de son engin et a débuté de sacquer éclaillés. Certains ont même glissé du sucre dans l'essence destinée aux bus pour les empêcher de rouler.

Ces bus sont restés immobiles le premier janvier, jour de la manifestation, pour éviter toute provocation.

Rappelons que la route pour laquelle le Grand conseil valaisan a voté déjà les crédits n'arrive pour l'instant que jusqu'à Taesch soit à 5 km de Zermatt. Les adver-

saires des bus craignent que l'introduction des deux engins ne soit un premier pas à l'arrivée de la chaussée carrossable jusqu'à la station. Bon nombre de skieurs sont partisans tout de même des bus, car cela leur permet de gagner les pistes en quelques minutes au lieu de devoir faire une demi-heure ou trois quarts d'heure à pied.

Les adversaires des bus réclament des autorités un vote populaire sur toute la question.

Les bus circuleront de nouveau ce week-end, mais on craint à Zermatt des incidents. M. F.

PUBLICITÉ

(ATS). — Jeudi, au lendemain de la manifestation qui marqua le premier de l'an, les commentaires continuaient à aller bon train à Zermatt sur les bus de la discorde. Ces bus devaient normalement rouler en cette journée de jeudi mais les autorités décidèrent de les laisser au repos. On pense que c'est pour éviter certains affrontements.

A la suite de la manifestation pacifique du premier janvier, la municipalité entend faire le point de la situation, mais tout laisse supposer que les bus reprendront la route durant le week-end.

Ajoutons que certains touristes reprochent même aujourd'hui à Zermatt de profiter de cet incident concernant les deux bus pour soigner sa publicité à travers le monde et faire davantage connaître la station et son absence de moteur.

SIR CHARLES

Quel honneur — ou quelle tuile — pour Charlot, le légendaire Charlot, porte-parole des humbles et des petits, adversaire véhément, durant plus d'un demi-siècle, de l'aristocratie de naissance et de l'aristocratie d'argent!

Quel honneur, oui: il a été anobli à l'occasion du Nouvel-An par la reine Elisabeth II d'Angleterre, qui l'a fait commandeur de l'ordre de l'Empire britannique. Il sera en droit dorénavant de s'intituler Sir Charles Chaplin.

Et quelle tuile, pour ce contestataire né! Comment va-t-il s'en tirer, à son âge (il aura quatre-vingt-six ans en avril), pour ne pas perdre la face: où est l'univers; à la Dickens dans lequel il a vécu sa prime enfance, à la fin du siècle dernier; qu'elle est lointaine, la sombre histoire de sa famille désuète, de l'hospice des pauvres, des mille et une misères des ans le sou?

Sir Charles! Quel singulier couronnement, et si tardif, d'une carrière de citoyen britannique, qui a fait fortune en Amérique et qui vit en Suisse ses printemps dorés d'octogénaire!

Voici Charlot chevaillant par la grâce de sa majesté la reine d'Angleterre! Il était légèrement grippé hier, au manoir de Ban, près de Corsier, en apprenant la grande nouvelle, et il ne semblait pas disposé à vouloir faire une déclaration en cette mémorable occasion. Mais quel merveilleux thème quand même pour un film: Sir Charles et « La ruée vers l'or »; Sir Charles et « Les lumières de la ville »; Sir Charles et « Limelight »! Et puis aussi Sir Charles et Oona, sa femme, et Sir Charles et ses huit enfants.

Va-t-il faire une nouvelle piourette, étonner le monde une fois encore par une de ces facettes dont il a le secret? Qu'il serait donc dommage qu'il gardât le silence, après cette royale distinction! « Le succès attire les sympathies », écrit Charles Chaplin dans l'« Histoire de mon enfance » (chez Robert Laffont, éditeur), relation autobiographique de l'émouvante existence qu'il mène avant de connaître la célébrité. Cet ultime moment, est-ce on bien sûr que Charlot l'accueillera avec un sentiment de sympathie non mitigée?

R.A.

AVIS TARDIFS

Fr. 3.30 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Jambon de devant fumés
les 100 g **-.95**
MIGROS

Dimanche de 15 h à 21 h,
grand match au loto
Éclaireurs et éclaireuses,
Colombier,
au Cercle catholique.

De bonnes affaires à ne pas manquer
Prix exceptionnels

Prêt-à-porter
Chère Couture
ST-HONORÉ 2 - NEUCHÂTEL - TÉL. 25 43 46

Tous les magasins
UNIPHOT S.A.
SONT FERMÉS
jusqu'au 5 janvier,
réouverture le 6 janvier.

Vente de blanc au Super-Centre, dès aujourd'hui.

Mesdames profitez! Pour faire de la place, nous vendons avec rabais formidables robes, deux-pièces, manteaux.
Venez fouiller à la **Boutique Sélection**, angle Grand-Rue - rue de l'Hôpital Neuchâtel.

Naissances

Monsieur et Madame Vincenzo et Ida CICALA ont la joie d'annoncer la naissance de
Robert
31 décembre 1974
Maternité Pourtalès Fahys 145 Neuchâtel

D'autres avis mortuaires en page Val-de-Travers.

Annonces transmises par téléphone

Fautes d'impression

Aucune responsabilité ne peut être assumée en cas d'exécution inexacte d'ordres transmis, modifiés ou annulés par téléphone que nous acceptons pour rendre service à nos clients.

Les erreurs de composition et les impressions défectueuses qui n'altèrent pas de façon déterminante le sens ou la portée d'une insertion, ne justifient ni un refus de payer, ni une réduction de prix, pas plus qu'elles ne donnent droit à une répétition gratuite de l'insertion.

FAN L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

- * jusqu'à fin mars 1975 pour Fr. 26.—
- * jusqu'à fin juin 1975 pour Fr. 50.—
- * jusqu'à fin décembre 1975 pour Fr. 96.—

(* souligner ce qui convient)
Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : _____

Prénom : _____

No et rue : _____

No postal : _____ Localité : _____

Signature : _____

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Je cherche mon refuge en toi ô Eternel.
Psaumes 16 : 2.
Madame Edgar Wasserfallen, née Michel, à Bagard, France;
Monsieur et Madame Michel Wasserfallen-Falcon, et leurs enfants, à Bagard, France;
Monsieur et Madame Pierre Poletti-Wasserfallen, et leurs enfants, à Yverdon;
Monsieur Jean Wasserfallen, à Pe-seux;
Monsieur et Madame Francis Wasserfallen et leurs enfants, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur **Edgar WASSERFALLEN**
pasteur E.R.F. en retraite

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, oncle, parent et ami que Dieu a repris à lui le 30 décembre 1974, dans sa 66ème année, après une courte maladie, dans le département du Gard en France.

Les obsèques ont eu lieu le 1er janvier 1975 à Bagard, France.

Il garde les pas de ses bien-aimés.
1 Samuel 2.

Naissances

Patrick est heureux d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Valérie

2 janvier 1975

Monsieur et Madame Christian MOULIN

Maternité Pourtalès Belleruche 7 Neuchâtel

Mariette et Jean-Marc LAEDERACH ont la très grande joie d'annoncer la naissance de

Baptiste

31 décembre 1974

Mas des Claparèdes
F 34190 St. Bauzille de Putois Hérault - France

Naissances

Christine et Gilbert GRÜRING-SCHLÄPPY ont la joie d'annoncer la naissance de

Pierre - Yves

le 1er janvier 1975

Hôpital Bellevue 20 La Chaux-de-Fonds Le Locle

Prime enfance

Tous les articles pour futures mères, bébés et petits enfants
CAP 2000 PESEUX, tél. 31 25 46

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Jésus dit : « Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort; et quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais.
Jean 11 : 25-26.

Monsieur et Madame Fritz Tanner, à Carouge (GE);
Madame veuve Paul Tanner, à La Joux-du-Plâne, ses enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Edouard Tanner, à Derrière-Pertuis, leurs enfants et petits-enfants;
Les petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Paul Tanner, ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur **Alexandre TANNER**

leur cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parrain, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé paisiblement à Lui dans sa 81ème année.

Derrière-Pertuis, le 31 décembre 1974.

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour, ni l'heure où le Seigneur viendra.

Matth. 25 : 13.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 3 janvier 1975.

Culte directement au temple de Saint-Martin, à 13 h 30.

Domicile mortuaire : hôpital de Landeyeux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Paul Duvoisin et ses enfants : Madame et Monsieur Rïdi Werder-Duvoisin et leur petite Isabelle;
Monsieur Jean-Pierre Duvoisin et sa fiancée Mademoiselle Françoise Henry, ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Paul DUVOISIN

leur très cher et regretté époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 74ème année.

2000 Neuchâtel, le 1er janvier 1975. (Champréveyres 43).

Crois au Seigneur Jésus, toi et ta famille seront sauvés.

Culte à la chapelle du crématoire de Neuchâtel, samedi 4 janvier, à 11 heures, suivi de l'inhumation au cimetière de Pesieux.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Fritz Reichenbach-Pétremand et leur petite Sarah, à Romont;
Les enfants et petits-enfants de feu René Pétremand;
Les enfants de feu Ulysse Juvet-Pétremand;

Monsieur Emmanuel Piaget-Pétremand, ses enfants et petits-enfants;
Madame Robert Pétremand, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes, ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle

Jeanne PÉTREMAND

leur chère tante, belle-sœur, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 73ème année, après une longue maladie supportée avec courage.

2000 Neuchâtel, le 31 décembre 1974. (Brévard 1)

Je me confie dans la bonté de Dieu, éternellement et à jamais.
Ps 52 : 10.

L'enterrement aura lieu à La Côte-aux-Fées, vendredi 3 janvier, à 13 h 30.

Culte à la chapelle des Cadolles, à 12 heures.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Emile Moser à Neuchâtel; Monsieur et Madame Willy Moser à Neuchâtel, leurs enfants et petit-fils à Rheinfelden, Areuse et Boudry;
Monsieur Lucien Moser à Sao-Paulo, ses enfants et petits-enfants au Brésil et à Genève;

Mademoiselle Jeanne Montandon à Zurich; Madame Hélène Schweni-Montandon à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Emile MOSER

née Marguerite MONTANDON

leur très chère et regrettée épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection dans sa 82ème année, après une longue maladie.

2000 Neuchâtel, le 31 décembre 1974. (Champréveyres 43)

Madame Maurice Renaud; Monsieur et Madame Jean-Jacques Renaud et leurs fils Jean-Luc et Olivier, à Lausanne;

Madame Anne-Marie Wortley et ses filles Pascale et Claire, à Genève;
Monsieur et Madame Claude Besanct et leurs fils Jean-Marc, Philippe, Pierre-Yves et Jacques;

Monsieur et Madame Robert Monnier, et leurs filles Pascale et Anne-Dominique;

Madame Hélène Urech et ses enfants; Les familles Renaud, Teurlay, Sulser, parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Maurice RENAUD

leur très cher époux, père, grand-père, beau-père, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui subitement, dans sa 74ème année.

2000 Neuchâtel, le 1er janvier 1975. (Rue Arnold-Guyot 2).

Mets ton espoir en l'Eternel car la miséricorde est auprès de l'Eternel et la rédemption est auprès de Lui en abondance.
Ps. 130 : 7.

L'incinération aura lieu samedi 4 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire, à 9 heures.

Domicile mortuaire : chapelle de l'hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Frédéric Frauchiger-Genre; Monsieur et Madame Daniel Gilbert-Frauchiger, à Saint-Blaise;
Monsieur et Madame Jean Frauchiger-Bühlmann, à Berne, leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Marc Gobat-Frauchiger, à Saint-Blaise, leur fille et leurs petits-enfants;
Monsieur et Madame Marcel Genre, à Villeneuve (France);
Monsieur et Madame René Genre, à Zurich, leurs enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Frédéric FRAUCHIGER

leur cher époux, père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection dans sa 63ème année.

2000 Neuchâtel, le 30 décembre 1974. (Rue Breguet 6)

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

L'incinération aura lieu vendredi 3 janvier 1975.

Culte à la chapelle du crématoire, à 13 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard, Neuchâtel.

Selon le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le Comité du Ski-bob club neuchâtelois a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur

Frédéric FRAUCHIGER

membre fondateur et président d'honneur.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

L'Association du personnel de la police de sûreté a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

Frédéric FRAUCHIGER

inspecteur principal retraité.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Repose en paix. Hier est passé. Demain n'est pas encore là. Aujourd'hui Dieu t'aidera.

Monsieur Emile Schumacher, à Neuchâtel;
Madame Emma Schwander-Schumacher, à Neuchâtel;
Madame Aimée Schumacher, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Paul-André Schumacher et leur fille Véronique, à Genève;

Monsieur et Madame Jean-Claude Schumacher et leur fils Daniel, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Lina SCHUMACHER

leur très chère maman, grand-maman, tante, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 94ème année.

2000 Neuchâtel, le 31 décembre 1974. (Rue Matile 10a)

Je suis la résurrection et la vie; celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort.
Jean 11 : 25.

L'incinération aura lieu vendredi 3 janvier 1975.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Charles Marignane-Delachaux, ses enfants, petits-enfants et arrière-petites-filles;
Mademoiselle Lucie Delachaux;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Monsieur et Madame Arthur Delachaux;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Monsieur et Madame Maurice Delachaux;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Monsieur et Madame Emmanuel Bauler;
Mademoiselle Antoinette Roux;
Mademoiselle Alice Oberteuffer, ainsi que les familles parentes, ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle

Louise DELACHAUX

leur chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, arrière-grand-tante et amie, enlevée à leur affection, dans sa 97ème année.

2035 Corcelles, le 31 décembre 1974. (1, Avenue Soguel)

Jusqu'à votre blanche vieillesse je vous porterai.
Esaïe 46 : 4.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel vendredi 3 janvier 1975.

Culte à la chapelle du crématoire, à 10 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part



Madame Anita Fischer-Giorgetti; La direction et les pensionnaires du Foyer féminin de l'Armée du Salut, ainsi que les amis et connaissances, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Madame Lucia INTROZZI

née CALIGARIS

enlevée à leur affection dans sa 88ème année.

2000 Neuchâtel, le 31 décembre 1974. (Ecluse 18)

L'incinération aura lieu vendredi 3 janvier 1975.

La cérémonie religieuse sera célébrée à la chapelle du crématoire, à 11 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

REMERCIEMENTS

La famille de

Monsieur Berthold SCHNEIDER

profondément touchée des très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie très sincèrement les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs messages de condoléances, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Neuchâtel, décembre 1974.

La famille de

Monsieur Auguste CHALLANDES

profondément touchée de la sympathie et de l'affection qui lui ont été témoignées, remercie toutes les personnes de la part qu'elles ont prise à sa douloureuse épreuve par leur présence, message ou envoi de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

Fontaines, décembre 1974.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Madame et Monsieur Marcel Ceppi-Guyot, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Colombier, Lausanne et Boudry;

Monsieur René Guyot, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Claude Guyot-Cachelin, et leurs enfants, à Pesieux, Bienne et Neuchâtel;

Madame et Monsieur Marcel Chapuis-Guyot, et leur fille, à Lausanne et Neuchâtel;

Madame Eglantine Kapp-Guyot, à Gorgier, ses enfants et petits-enfants; Madame Anne-Marie Guyot, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants;

Madame Lily Guyot, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants;

Les enfants et petits-enfants de feu Maurice Hugi-Guyot;

Madame et Monsieur Philippe Vermot-Tschampion, à Pesieux, leurs enfants et petits-enfants;

Les enfants et petite-fille de feu Jules Tschampion, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Maurice GUYOT

leur très cher papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, parent et ami, enlevé à leur affection, dans sa 76ème année, après une cruelle maladie.

Neuchâtel, le 30 décembre 1974. (Rue des Parcs 85).

J'ai combattu le bon combat, J'ai achevé ma course, J'ai gardé la foi.

II Tim. 4 : 7.

L'incinération aura lieu vendredi 3 janvier 1975.

Culte à la chapelle du crématoire à 15 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le **Petit Chœur du Littoral**, groupe vocal mixte a le triste devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Maurice GUYOT

père et beau-père de Monsieur et Madame Claude et Rose-Marie Guyot, vice-président et membre dévoués de la société. Pour les obsèques, les membres sont priés de se référer à l'avis de la famille.

Ne me rejette pas au temps de ma vieillesse, quand ma force s'en va, ne m'abandonne pas.
Psaume 71 : 9.

Monsieur et Madame Georges Hiltbrand-Huguenin et leurs enfants et petits-enfants, au Landeron;

Monsieur et Madame René Hiltbrand-Chenaux, à Bâle;

Monsieur et Madame Gérard Hiltbrand-Berthoud et leurs enfants, à Fleurier;

Madame et Monsieur Maxime Cortat-Hiltbrand et leurs enfants, à Bienne;

Monsieur Edouard Audétat et ses enfants et petits-enfants, à Zurich;

Monsieur et Madame René Audétat et leurs enfants et petits-enfants, à La Courde;

Monsieur et Madame Numa Audétat et leur fille et petits-enfants, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Angèle Hiltbrand-Audétat

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente, que Dieu a rappelée à Lui dans sa 87ème année, après une longue maladie.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Qu'est-ce que l'Office cantonal des mineurs ?

Un article, paru récemment dans un journal régional français, relatait l'indifférence grandissante qui s'installe dans le public à l'égard des enfants. Et de citer l'exemple de ces promoteurs immobiliers qui préfèrent, désormais, appâter le public avec la promesse de parking plutôt qu'avec celle de places de jeu ou de jardins d'enfants. Est-ce à une indifférence semblable que l'on doit l'ignorance du public neuchâtelois pour tout ce qui concerne l'Office cantonal des mineurs ?

La petite plaque, posée devant la porte du No 36 du faubourg de l'Hôpital invite, certes, à la discrétion. Au point que les habitants et les commerçants du quartier eux-mêmes ignorent où se trouve cet organisme et qu'ils vous envoient à l'Office des poursuites, ajoutant, avec un geste vague que « ça » doit être par là...

Service de protection de l'enfance, l'Office cantonal des mineurs couvre un champ d'activité très large qui va des relations familiales aux relations professionnelles, en s'étendant à tous les grands problèmes sociaux de l'heure : l'adoption, l'attribution des enfants lors des divorces, la drogue, etc. (sujets sur lesquels nous reviendrons).

Les cas sont soumis à cet organisme par trois voies : celles des consultations, des enquêtes et des mandats (qui forme un secteur authentiquement neuchâtelois). Les consultations, qui atteignent le chiffre de 250 par an, pratiquement une par

jour, sont le fait, en grande majorité, des familles et particuliers ; églises, écoles, police et institutions n'intervenant qu'exceptionnellement. La famille reste donc (abusivement peut-être) le lieu privilégié où se placent toutes les discussions ou décisions relatives à l'enfant.

C'est sur réquisition des tribunaux ou des autorités tutélaires que le secteur des enquêtes se met en branle (recherche de paternité, enquête sur les conjoints lors d'un procès de divorce, etc.).

Les motivations qui déterminent familles et autorités à s'adresser à l'Office des mineurs se cristallisent autour de constances, de problèmes centraux. Ainsi l'adoption et l'illégitimité sont-elles suivies, pour les consultations, des abandons et mauvais soins. Abandons et mauvais soins que l'on retrouve, au niveau des requêtes des tribunaux et autorités tutélaires, en troisième position, suivant de près l'adoption et l'attribution d'enfants lors d'un divorce. Mais alors que le divorce, au même titre que l'adoption couvrent les colonnes des journaux, il est rare que l'on parle des mauvais traitements. Le drame de l'amour fait recette, celui de la haine est moins avouable et pourtant si fréquent... Mais autre hypocrisie, il est exceptionnel que la dénonciation vienne de l'église, de l'école, ou d'une institution quelconque, ni même d'un médecin. La dénonciation semble plutôt être le fait de particuliers.

LA SECTION DES JEUNES ADULTES

Les mandats qui ne dépassent pas le nombre de 100 mais c'est encore trop puisqu'à Lausanne et Genève, on n'en

dénombrer que 60 ou 80, s'étendent sur une longue durée.

La section des mandats se charge de nommer curateurs et tuteurs. Parmi la population enfantine, 7 à 8 % sont des cas pénaux. Sans aller aussi loin que cet homme qui s'affolait parce que son fils avait volé une petite locomotive dans un magasin de jouets, il faut reconnaître que la limite entre le délit et la blague est difficile à déterminer.

La section des jeunes adultes, qui vient d'être créée, est composée d'une population moins stable, on s'en doute, que celle des enfants. Psychopathes, buveurs, instables, ces jeunes adultes constituent, pour les assistants qui les prennent en charge, une tâche assez désespérante, car il faut plusieurs fois remettre l'ouvrage au métier...

Le nombre des mandats, trop élevé, alourdit la tâche des curateurs et tuteurs. De plus, cette curatelle (tutelle) est une mesure de prévention mais autoritaire. Aussi M. Sam Humbert, directeur de l'OCM, préconise-t-il comme régime de prévention, l'instauration d'une thérapie familiale qui allégerait les tâches de l'assistant et supprimerait, par là, cette mesure autoritaire. Mais comment instaurer cette thérapie auquel la plupart des familles se refuseraient ? Chaque cas exige une prudence extrême. Pour l'OCM et son directeur, le bien de l'enfant prime sur toute autre considération. A une époque où l'enfant est considéré comme un gène, la position « dure » de M. Humbert ne peut qu'être salutaire.

R. Wé.

Les causes du retard scolaire selon les statistiques du département de l'instruction publique

Le département de l'instruction publique vient de publier un volume qui analyse certaines composantes du retard scolaire et ses implications. Si l'on peut, aisément, suivre les auteurs de cet ouvrage dans quelques-unes de leurs conclusions, certaines d'entre elles, par contre, sont erronées.

Est considéré comme retard scolaire le décalage négatif d'une année et plus entre le degré de scolarité fréquenté par l'élève et son âge réel. Pour les auteurs de l'ouvrage — et ceci semble confirmé par les statistiques — une valeur prépondérante doit être accordée au milieu socio-économico-culturel, en tant qu'élément déterminant dans l'évolution scolaire de l'enfant.

En effet, dès le début de la scolarité, le maniement du langage constitue l'une des sources de différenciation entre les élèves d'une même volée. Naturellement, d'autres causes ne sont pas à négliger, telles l'arriération mentale, affective, le potentiel intellectuel etc. Les relations entre le maître et les enfants sont également déterminantes.

TAUX DE RETARD EN RÉGRESSION

Le taux moyen de retard, enregistré durant ces cinq dernières années a diminué ; cependant, l'augmentation permanente de ce même taux, au fur et à mesure de la progression dans les degrés de scolarité, reste inquiétante (environ 40 % des élèves terminent leur scolarité

obligatoire avec du retard) car elle révèle un facteur de perpétuation des différences socio-économiques des couches de la population.

Ainsi, les statistiques nous apprennent-elles qu'à l'école primaire (dans les classes neuchâteloises) 58 % de la population appartient à la catégorie « travailleurs et employés ». Or, pour les élèves « en retard », la proportion s'élève à 73 %, en 1ère année. Ce phénomène se répète à tous les degrés. En 5me année, l'écart s'atténue. On peut, semble-t-il, attribuer cette réduction au passage des élèves de cette catégorie dans les classes spéciales. Mais, au même degré, on note une sensible amélioration de la proportion des élèves en retard dans les groupes « cadres inférieurs » et « artisans et commerçants indépendants ».

A l'école secondaire, l'orientation des élèves vers l'une des quatre sections du degré secondaire inférieur est largement tributaire de leur appartenance socio-économique.

Si l'on compare la distribution, en catégories socio-économiques des élèves « en retard » avec celle de toute la population scolaire du degré secondaire, on constate un parallélisme entre les sections moderne, scientifique et classique. Ainsi, une étude portant sur cinq années scolaires montre que les enfants de la catégorie « travailleurs et employés » représentent 35 % des élèves en retard en 1re classique et seulement 25 % en 4me. Entre la 1ère et la 4me scientifique, la proportion passe de 46 à 42 % et de 52 à 45 % entre la 2me et la 4me moderne. En revanche, le phénomène contraire se produit pour le groupe « cadres inférieurs » et « cadres supérieurs ». L'explication donnée est l'abandon des études par les élèves issus de la classe « travailleurs et employés » par manque d'appui du milieu familial. Le même rapport ajoute plus bas qu'au Gymnase et à l'École de commerce, le milieu socio-économique n'a qu'une très faible influence sur la réussite scolaire (?).

LES ÉCOLES SUPÉRIEURES

Tout d'abord, on ne trouve, au Gymnase, qu'une faible représentation de la classe « travailleurs et employés » et une très forte proportion de « cadres supérieurs ». Mais cette dernière catégorie

semble perdre de l'importance et on enregistre, par contre, une augmentation du groupe « cadres inférieurs ». A l'École de commerce, ce sont les catégories « travailleurs et employés » et « artisans et commerçants » qui y sont le mieux représentés.

Analysant les causes qui déterminent l'écart de réussite entre filles et garçons, les auteurs de l'ouvrage expliquent ainsi la prépondérance du sexe faible : « Ces qualités (application, soin, discipline etc.) sont d'autant plus avantageuses qu'elles interviennent dans une école où, parfois, on les préfère à l'expression peu conventionnelle d'une riche personnalité (?) ».

De qui se moque-t-on ? Comme si les moyennes de fin d'année ne tenaient compte de la discipline et de l'application ? Est-ce pour énoncer de telles platitudes que l'ouvrage a été édité, à des frais onéreux, en dépit des économies réalisées par rapport aux précédents ouvrages ? Le budget de l'instruction publique est déjà suffisamment lourd.

DES REPROCHES

Les quelques conseils que l'on donne, en conclusion, ne font que répéter des vérités maintes fois entendues : meilleure information des parents sur les détails de l'organisation scolaire, plus grande importance accordée aux mesures d'assouplissement des conditions de promotion, généralisation des jardins d'enfants et orientation scolaire etc. Alors que le problème réel est ailleurs. Le reproche général que l'on peut faire à l'ouvrage, c'est son manque total de lucidité quant à l'avenir professionnel des jeunes qu'elle forme. Ainsi, on continue à former le même nombre d'instituteurs alors que le taux de natalité est en baisse. Certaines universités devront bientôt décréter le numerus clausus. On lance des diplômés, des licenciés sur un marché du travail qui ne peut bientôt plus les absorber tous. Il faudrait qu'au lieu d'analyser les causes du retard scolaire, l'instruction publique informe les parents des débouchés « concrets » que les différentes écoles supérieures offrent sur le marché du travail. Il est vain de vouloir démocratiser l'École si l'on n'évite pas, dans le même temps, une démocratisation du chômage. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Main-d'œuvre étrangère

Nomination de deux experts

Le Conseil d'Etat a nommé une sous-commission d'experts dans le cadre de la commission cantonale chargée d'étudier la répartition de la main-d'œuvre étrangère dans les divers secteurs économiques du canton de Neuchâtel.

Cette sous-commission, composée de MM. Eric Guillard et René Jeanneret, sera chargée de donner des préavis à la commission après examen des demandes de main-d'œuvre saisonnière, dans les secteurs du bâtiment.

BROT-DESSOUS

Perte de maîtrise sur le verglas

Mercredi vers 10 h 45, au volant d'une auto, M. C. D., de Neuchâtel, circulait de Rochefort en direction du Val-de-Travers. Arrivé à Frèreulles, sur la route verglacée, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui a été déporté sur la gauche pour terminer sa course contre la barrière du collège en bordure de la route. Dégâts.

VAL-DE-RUZ

MALVILLIERS

Un départ au Centre pédagogique

(sp) Le comité de direction du Centre pédagogique de Malvilliers a pris congé du sous-directeur de l'institution, M. Denis Jacot, appelé à l'École normale. M. Jacot a marqué son passage au C.P.M. par sa grande disponibilité. Il a œuvré activement au sein de la section neuchâteloise de l'Association suisse en faveur des arriérés (A.S.A.) dont il préside les destinées.

M. Jacot est également bien connu en Suisse romande où ses avis, dans les milieux de pédagogie curative, sont fort appréciés. L'École normale, en faisant appel à lui, pourra préparer solidement les futurs titulaires des classes de l'enseignement spécialisé.

Au cours de la même séance, le comité de direction du C.P.M. a fêté le directeur actuel, M. Claude Rudolf qui vient d'accomplir ses 25 ans d'activité dans les écoles neuchâteloises dont 15 à Malvilliers, où, en compagnie de Mme Rudolf, il a accompli un travail considérable.

A.S.

MONTEZILLON

Collision d'autos

Au volant l'une auto, M. T. G., de Cormondrèche circulait, hier, vers 12 h 05, en direction de Montezillon.

Dans cette dernière localité, sa voiture entra en collision, à la hauteur de l'hôtel, avec l'autobus conduite par M. N. H., de Neuchâtel, qui circulait dans le même sens. Dégâts.

Climats intérieurs

L'attente, cette forme de bonheur

Le bonheur n'est pas une chose précise, aux composants toujours identiques. Il est tissé, comme tout sentiment, de teintes différentes, et surtout d'intensité variable, suivant les individus, les tempéraments et les circonstances. On a écrit, avec raison, que ce que nous possédons n'a plus le même attrait que ce que nous avons désiré. Comme c'est vrai ! Et, c'est dans ce même ordre de pensées que l'attente apparaît comme une forme de bonheur. Ce qui « n'est pas encore » met en toutes les possibilités du « venir » et, s'il faut, quelquefois, s'inspirer du passé pour vivre mieux le présent, l'avenir, lui, est fait d'attente, d'espérances... de projets. Ce cham en friche renferme les audaces et la maturité de l'action devra mesurer et souvent amputer.

L'attente est une force saine, dans laquelle nous plaçons tout notre élan face à venir, nos illusions aussi peuvent-elles, avant tout, nos projets, nos élaborations.

Et, au début de l'année nouvelle, devant ce jour tout neuf, cette page vierge, qu'il serait assez sot pour se

priver du jeu passionnant des devinettes ? Les réponses viendront, peut-être différentes de ce que nous les aurions voulues et en d'autres temps, mais elles viendront !

Les jours et les heures apporteront leur poids de joies et leur poids de peines, peut-être trop inégaux, mais ils régneront !

Les années qui s'ajoutent aux années revêtiront leur habit de sérénité et d'acceptation, en même temps que surgiront les renoncements et les dépouillements douloureux, mais ces années s'ajoutent !

Et c'est bien là ce qui fait la force de l'attente : c'est la conviction profonde que tout est prévu, dirigé, compté. C'est cette tranquille assurance que ce qui vient est, précisément, ce qui doit arriver. Non pas par une sorte de fatalisme aveugle mais en une soumission confiante en Celui qui sait. Les heures, les jours et les mois de cette nouvelle année sont un présent, une occasion de plus de vivre cette forme de bonheur particulière : l'attente.

Anne des ROCAILLES

L'Instruction publique coûte de plus en plus cher : 1975 année d'austérité ?

D'un de nos correspondants : Le chapitre de l'instruction publique soulève pas mal de questions et de mauvaises humeurs. Partout le même refrain : « L'instruction publique coûte de plus en plus cher, trop cher ; il est absolument indispensable de faire des économies ».

On propose alors quelques remèdes assez vagues. Suppression de classes ? Dans les villes peut-être. Dans les campagnes ce serait plus difficile. La « réforme », le peuple l'a votée. L'école romande est devenue une réalité. On ne peut plus, à cause des programmes, augmenter les effectifs des classes. Plus jamais on ne verra, comme cela était encore le cas il y a quelques années, une quarantaine d'élèves dans une classe... deux degrés !

D'UN PEU PLUS PRES

Si l'on considère les dernières statistiques connues (comptes de l'Etat 1972), on a dépensé, Etat et commune en chiffres ronds, 110.500.000 fr. en 1972, y compris la part de la Confédération s'élevant à neuf millions de francs. Par comparaison, citons les chiffres de 1971 et ceux de 1969 (entre parenthèses). Dépenses totales : 96 millions de francs (73 millions). Sur ces totaux, la part des communes a atteint 29 millions et demi en 1969 ; 32.300.000 fr. en 1970 ; 36.500.000 fr. en 1971 et 40.500.000 fr. en 1972. Nul doute que cette progression s'est accentuée en 1973 et en 1974. Autre point de comparaison : la dépense moyenne par habitant pour l'instruction

publique a atteint 439 fr. 35 en 1969 ; 500 fr. 35 en 1970, 568 fr. 25 en 1971 et 652 fr. 90 en 1972.

Si l'on examine le résumé comparatif des dépenses faites pour l'instruction publique, on constate la même progression qu'ailleurs.

En 1970, sur un total de dépenses de 83 millions et demi de francs, l'Etat a payé 42 millions de francs et les communes 32 millions (le solde a été couvert par les subventions fédérales, des dons, des écologies et des revenus divers). En 1970 également, les impôts encaissés par l'Etat ont atteint 87 millions de francs et ceux encaissés par les communes 102 millions de francs. La part consacrée à l'instruction publique en 1970 a atteint pour l'Etat 48,33 % et pour les communes 31,73 % (il s'agit bien sûr de moyennes, certaines communes ayant un compte instruction publique proportionnellement beaucoup plus important. En 1972 l'Etat a consacré 58.500.000 fr. pour l'instruction publique (ce qui représentait 51,76 % des impôts perçus), et les communes ont payé 40.500.000 fr. soit le 30,99 % des impôts encaissés.

Lors de la dernière séance du Conseil général de Dombresson, le président du Conseil communal a eu l'heureuse idée de consulter les comptes et les budgets de ces dernières années. Au chapitre de l'instruction publique, il a constaté qu'en 1970, 71,5 % des impôts perçus a été consacré à l'instruction publique. Les années suivantes, on obtient les chiffres suivants : en 1971, 76 %, en 1973, 1974 et 1975, 69 %. En conclusion on constate une stabilité, voire une légère baisse des investissements faits en faveur de l'instruction publique. Certes, toutes les communes ne peuvent pas faire de telles comparaisons. Il en tient à l'assiette fiscale qui est bien différente d'un village à l'autre, surtout au Val-de-Ruz.

Hugues Panassié n'est plus le « Hot-club » de Neuchâtel-Peseux se souvient...

Pour de nombreux Neuchâtelois, amateurs et amis du jazz, une date n'est pas passée inaperçue : le 8 décembre 1974 est décédé à Montauban Hugues Panassié, le plus grand et le plus ancien critique de jazz mondial, qui avait gardé avec notre région des relations fidèles.

Né à Paris en 1912, Panassié débute par des articles de presse à l'âge de 18 ans. Paralysé presque complètement d'une jambe à la suite d'une poliomyélite, il doit abandonner son sport favori : le rugby, qu'il contribue à servir en écrivant un livre (Le rugby, règles et technique de jeu). Fils d'un ancien propriétaire minier lorrain, épicurien distingué, il consacre sa vie entière à la musique de jazz.

Pamphlétaire redoutable, il défend « sa » musique par la publication d'une quinzaine de livres, sa collaboration à différentes revues de jazz, et d'innombrables tournées de conférence dans le monde entier. En 1932, il fonde le Hot Club de France, association reconnue d'utilité publique, groupement qu'il préside jusqu'à sa mort.

Possesseur de plus de vingt mille disques de jazz, Panassié va jusqu'à créer à son domicile des stages d'éducation de jazz. Sous son égide, de nombreuses sessions d'enregistrement ont lieu aussi bien en Europe qu'aux USA, où il enregistre des musiciens « oubliés par la critique progressiste », notamment : Tommy Ladnier, Sydney de Paris (trompette) Sydney Béchet (soprano et clarinette) Mezz Mezzrow (clarinette), James-Pete Johnson (piano), Pops Foster (basse), Teddy Bunn (guitare), Zutty Singleton (drums), etc.

Ces disques d'un niveau exceptionnel ont « marqué » une génération d'amateurs de jazz et comptent parmi les chefs d'œuvre du jazz. Ils sont d'ailleurs constamment réédités. Pour l'Europe nous lui devons les meilleurs disques du quintette à cordes du Hot Club de France avec l'inoubliable Django Reinhardt à la guitare.

Anti-raciste convaincu, tombé gravement malade durant son séjour au USA en 1938, il choisit de se faire opérer, soigner et guérir dans un hôpital pour Noirs à Harlem. Ses prises de position — controversées cela est sûr ! — lui valent des amitiés indéfectibles et des

adversaires acharnés. Neuchâtel a l'honneur de la recevoir le 8 février 1950 à la défunte Salle des conférences. Organisée par la société Belles-Lettres, la séance est ouverte par un Vieux-Zoffingien, Henry DuPasquier, chez qui Hugues Panassié et un groupe joyeux d'admirateurs seront reçus à bras ouverts.

Panassié a gardé de nombreux contacts chez nous après son passage. Depuis près d'un quart de siècle, sa pensée, ses remarques et sa clarté de jugement ont été répandus par son bulletin du Hot Club de France et ses livres. Il fut nommé président d'honneur du « Hot-Club » de Neuchâtel, conjointement avec Louis Armstrong. Le nouveau Hot Club de Neuchâtel-Peseux se voit privé en peu de temps d'éminentes personnalités. Pour tous deux, heureusement les écrits et la musique nous restent, brillants, inoubliables.

A. GARCIN



Hugues Panassié (Agip)

Le Club des aînés de Boudry ne chôme pas

Il y a quatre ans que ce club fut fondé à Boudry. Si l'on fait une récapitulation, on constate que les promoteurs ne se sont pas contentés d'une mince activité. Au contraire, prenant sérieusement leur tâche à cœur, ils ont mis sur pied une série de manifestations auxquelles les bénéficiaires du troisième âge trouvent un immense plaisir. C'est le premier mardi du mois qu'au foyer de la Salle des spectacles se rencontrent régulièrement ces aînés. Lors de chaque réunion, un programme attractif est prévu.

Au cours de l'année écoulée, M. Dubois présenta des diapositives sur l'Océanie, de même que M. Roger Vionnet, conservateur cantonal des monuments et des sites, en fit autant pour les châteaux et cathédrales de France et du canton de Neuchâtel. On visita le musée panyon, on applaudit le magicien Marius, on visionna un film de Fernand.

Il y eut enfin cette magnifique fête de Noël au château de Boudry. Pour l'année 1975, un programme tout aussi

intéressant est prévu dont la première manifestation sera une rencontre avec Mme Petitpierre, qui fut pendant de nombreuses années médecin aux Indes et qui parlera de ses nombreuses expériences asiatiques.

Au cours de l'année, sont prévus en outre des promenades en car, la visite d'une fabrique de massepain, des conférences et des causeries, avec d'ailleurs, une excursion à la Ferme-Robert ainsi qu'une visite de château.

La diversité des programmes attire une participation de plus en plus nombreuse des personnes du troisième âge qui savent témoigner leur reconnaissance aux membres dévoués du comité et notamment la présidente, Mme J. Gerber, qui se dépense pour apporter un peu de soleil au crépuscule des années.

Rappelons que les réunions ont lieu l'après-midi de chaque premier mardi du mois au foyer de la Salle des spectacles, où chacun est convié.

Wr

Septuagénaire attaquée et dévalisée

TOUR DE VILLE

● **MERCREDI** 1er janvier, vers 21 h, deux jeunes gens, âgés de 15 à 16 ans, taille 160 à 170 cm, ont attaqué une septuagénaire, d'origine allemande, en séjour à Neuchâtel, devant l'immeuble de la Bâloise, chaussée de la Boime.

Ils lui ont arraché son sac à main qui contenait quelques centaines de francs et se sont enfuis en remontant la rue.

La victime tomba à terre et se blessa.

Les recherches, entreprises par la police, n'ont pas encore abouti.

Soleil puis grisaille pour les deux premiers jours de l'an

● **ET** voilà ! Le saut est fait. 1974 appartient à l'histoire.

Si le dernier jour de l'année fut plutôt gris, le premier de celle que nous venons d'entamer nous a gratifié d'un merveilleux et bien agréable soleil. On se serait cru au mois de mars. Après tant de mauvais jours à Noël, ce fut un plaisir de retrouver le beau temps au rendez-vous de l'an nouveau.

Hier jeudi, par contre, au-dessus de 800 mètres d'altitude, c'était l'incomparable festival du soleil sur la neige qui garnit encore les crêtes du Jura neuchâtelois. A Tête-de-Ran, à la Vue-des-Alpes, un monde fou, au point que la circulation, sur les deux versants et souvent sur plusieurs kilomètres, en fut sérieusement perturbée.

Des centaines de skieurs alpins et de fond, notamment au Crêt-Meuron, à la Vue-des-Alpes et à Tête-de-Ran, profitèrent de ces deux journées splendides, tandis que le littoral se blottissait sous la mer de brouillard couvrant le Plateau suisse.

Il n'a pas fait chaud, hier, dans et sous cette purée de pois où le thermomètre ne dépassa guère la limite de zéro degré. Brr...

Inutile de dire que par ce temps humide au-dessus de 800 m, les établissements publics firent le plein de clients transis, les cinémas aussi. Nombreuse affluence et grande animation aussi dans les transports publics, et à la gare, dans cette atmosphère très particulière des fêtes de fin d'année.

A Neuchâtel, mardi soir 31 décembre à minuit, comme le veut la tradition, que les économies de courant électrique n'ont pas supprimé, 1974 a fait place à 1975 au balcon de l'hôtel communal, place de l'Hôtel-de-Ville.

Tram contre auto

● **AUX** commandes d'un tram, M. C. P., de Neuchâtel, se trouvait à l'arrêt rue du Seyon, à la hauteur du restaurant du Cardinal, sur la voie descendante.

A un moment donné, il a fait une marche arrière pour permettre à une voiture de libérer la voie.

Lors de cette manœuvre, avec l'arrière de la motrice, il a heurté une automobile immatriculée en France, conduite par M. J. J. H., qui était à l'arrêt derrière le tram. Dégâts.

IMMEUBLES

avec
100.000 Frs

vous pouvez déjà envisager l'achat de :

VOTRE VILLA

aux Tires, à PESEUX

Prix :

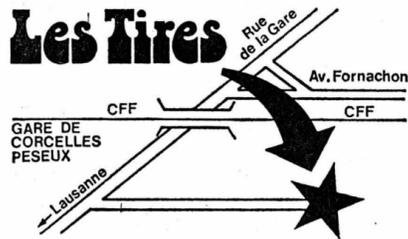
285.000 Frs.

+ garage à 15.000 fr.

- Hypothèques à disposition
- Arrangements financiers sur demande

Visites villa pilote :

samedi 4 janvier de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h ou sur rendez-vous en prenant contact avec M. Hulin, tél. (038) 31 74 64.



A vendre
maison

4 pièces tout confort avec grand garage, au bord du lac, à Bevaix.

Tél. (038) 46 16 41 - (061) 43 60 49 - (061) 41 93 87.

Urgent je cherche à acheter **maison familiale ou petit locatif** à Neuchâtel ou aux environs. Faire offres sous chiffres MD 3324 au bureau du journal.

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

**BLANC
BLANC
BLANC
BLANC
BLANC
BLANC
BLANC
BLANC
BLANC
BLANC
BLANC**

Garniture de lit **32.-** la garniture

1 drap dessus
1 drap dessous 170-250
coton double chaîne, bord tissé blanc-vert-blé-rose-blé-ciel

Garniture de lit
1 drap dessus 160-250
coton double chaîne bordure imprimée **1590**

1 fourre de duvet 135-170 **23.-**

1 taie d'oreiller 65-65 **6.-**
blé-vert-blé-jaune

Drap de dessus blanc 170-260 **20.-**
100% coton double chaîne nervures tissées

Drap de dessous coton blanc 165-250 **1250**

Drap de dessous coton blanc 170-260 **21.-**

Linge de cuisine **250**
mi-fil fantaisie carreaux coloris mode 45-85

Essuie-verres **390**

Essuie-mains **3.-**
mi-fil fantaisie carreaux jolis coloris 50-80

Grand choix de linges de bain **890**
couleurs et dessins divers à partir de

Passez à notre rayon spécial !

AU SUPER-CENTRE

A VENDRE

dans petit immeuble, situation privilégiée, à la Coudre :

quelques
APPARTEMENTS DE 2 PIÈCES

à partir de : Fr. 115.000.-

quelques
APPARTEMENTS DE 4 PIÈCES

à partir de : Fr. 150.000.-



Touraine S.A.
Bourgullards 16,
2072 Saint-Blaise.
Tél. (038) 33 55 55.

A LOUER

A louer rue de la Dîme 55, La Coudre, dès le 1er janvier 1975,

1 appartement de 2 1/2 pièces (studio)

avec cuisine et salle de bains. Loyer mensuel : Fr. 390.- charges comprises. Pour renseignements et visites : **Entreprise F. Bernasconi, Les Geneveys-sur-Coffrane.** Tél. (038) 57 14 15.

A louer à Hauterive, Marnière 33
GARAGE

libre tout de suite, 60 fr. Tél. 53 27 05.

A louer à Neuchâtel, Prébarreau
1 STUDIO GRANDE PIÈCE

bains cuisinette et W.-C. libre 1er janvier 1975. Tél. 53 27 05.

A Neuchâtel, Prébarreau

1 STUDIO
cuisinette, douche et W.-C., libre 1er janvier 1975. Tél. 53 27 05.

DEMANDES A LOUER

Couple près de la retraite cherche pour mars 1975,

appartement de 3 ou 4 pièces

même sans confort,

ou petite maison familiale

dans village du Jura altitude environ 800 m, si possible avec dégarage. Faire offres sous chiffres 87-50547 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.

On demande à louer

un appartement
4 1/2 ou 5 pièces, à Neuchâtel ou aux environs. Tél. 24 0 45.

Offre d'emplois

On cherche pour 3 mois

ouvrier

peintre ou bon manœuvre. Tél. 4710 76.

L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

Profitez de l'occasion! Une place de représentant est disponible dans votre région. Maison connue du secteur agricole et artisanal, cherchez

représentant régional

conscientiel et ayant de l'initiative, appréciant une activité libre et indépendante. Nous désirons un collaborateur dynamique aimant ce genre de travail. Nous offrons: fixe, frais de voyages, très bonne commission et des conditions sociales modernes. Les débutants seront également pris en considération. Si vous vous intéressez à ce poste en voie de développement, possédez une voiture et jouissez d'une bonne réputation, nous vous prions de faire parvenir votre offre sous chiffres 79-1227 aux Annonces Suisses S.A., case postale, 3001 Berne.

Restaurant de la Couronne, Saint-Blaise, tél. 33 34 33 cherche pour entrée au plus tôt

filie ou garçon de cuisine

Congé le dimanche.

SERVEUSES

qui désirent actuellement un emploi stable et sûr sont demandées tout de suite ou pour date à convenir. Ambiance de travail agréable. Gains intéressants, horaires continus et bien étudiés. Congés réguliers, chambres et appartements studios à prix modérés, à Yverdon. S'adresser au Buffet CFF, Yverdon Tél. (024) 21 49 95.

Nous cherchons

filie ou garçon de maison

S'adresser au restaurant du Jura, rue de la Treille 7, 2000 Neuchâtel. Tél. 23 14 10.



cherche

portier d'étage

Faire offre ou se présenter à la Direction. Tél. 25 55 01.

Cabinet dentaire

cherche femme de ménage pour le jeudi matin ou après-midi. Téléphoner vers 12 h au 31 58 81, ou offres à CL 3464 au bureau du journal.

Seulement 40 c. le mot!

C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

aide-mémoire

pour réorganiser votre bureau 75

- Luge pour dossiers suspendus, cadre métal, capacité 30 dossiers : **36.90**
- Dossier à suspension, "Mono-Map" 32x36, complet avec cavalier, étiquette et protection cellulo, pour tiroirs ou cadre métal. Les 10 pièces : **8.-**
La pièce : **0.90**
- Machine à écrire "Brother" modèle 900 avec mallette plastique pratique, ruban bicolore, frappe douce, touche de double dégagement de la marge et des touches bloquées. Dispositifs de demi-espace, choix entre trois interlignes. Poids 4,7 kg : **229.-**
- Modèle 1350 avec tabulateur fixe à 8 positions : **299.-**
- Bloc sténo, ligné margé au milieu, les 10 pièces : **13.50**
La pièce : **1.50**
- Papier pour machine à écrire ou pour écrire à la main. Le bloc de 70 feuilles : **1.35**
- Ruban pour machine à écrire, 13 mm., nylon noir et noir-rouge, pour toutes marques de machines : **5.70**



- Socle présentoir pour stylos **15.-**
- Casiers superposables, pour le classement, en plastique de 4 couleurs différentes, la pièce : **5.25**
- Machine à calculer électrique, avec bande de contrôle. Additionne, soustrait et multiplie : **370.-**
- Sous-mains avec bord plastique, 34x52 cm : **12.50**
40x60 cm : **13.90**
- Répertoire pour classeur A-Z, format A4 : **1.25**
Les 10 pièces : **11.50**
- Classeur à 4 anneaux, écartement 26 mm, format normal, pour le bureau ou les cours. La pièce : **4.25**
Les 10 pièces : **38.-**
- Classeur pour coupons postaux : **1.50**
- Plumier plastique pour bureau, teintes diverses, plat : **1.35**
- Mouilleur de bureau, en plastique, avec éponge : **2.95**

armourins
neuchâtel

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

121^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Mais où sont les Nouvel-An d'antan ?

De notre correspondant :
On a passé, calmement, d'une année à l'autre, dans tout le Val-de-Travers. Le cinéma mis à part, les distractions n'étaient pas nombreuses et les habitants de la région se sont contentés de passer le réveillon en famille ou dans les restaurants. Fait assez symptomatique de la situation : certains établissements publics avaient déjà fermé leurs portes, le 31 décembre, avant minuit. Dans la société de consommation actuelle, on se demande où sont les Nouvel-An d'autrefois ? Ainsi, plus personne ne se réunit sur les places publiques, à minuit, pour entendre la fanfare saluer la nouvelle année et suivre les conseils un peu coquins de Meg Lemonnier qui chantait : Quand l'année s'enfuit avant qu'une autre la remplace, dans tous les pays lorsqu'on entend sonner minuit, la tradition veut que l'on embrasse un peu ou beaucoup celle qui se trouve auprès de vous.....

La journée du premier jour de l'an, une fois le brouillard levé au fond du vallon, a été ensoleillée. On se serait cru

au printemps. Sur les montagnes, une grande partie de la neige avait fondu. Ce qui n'était pas pour plaire aux skieurs. En revanche, les routes étaient en bon état, sans danger, pendant la journée, mais recouverte d'une légère pellicule de verglas, au cours de la nuit ou au petit matin.

AUTREFOIS...

Les Nouvel-An de belle époque, prenaient, alors des airs de fête. A défaut d'être toujours gargantuesques, du moins les rires fusaient-ils un peu partout.

On allait encore dans les caf-conc, de nombreux hôtels engageaient des orchestres, on entendait les fétards chanter dans les rues, pendant toute la nuit, et l'on se remettait, tant bien que mal, pendant la journée pour recommencer le lendemain soir. L'automobile a été, comme bien d'autres choses, ces fêtes de l'an dans une tradition qui se voulait fraternelle. Il faut aussi relever que, cette année, de nombreux étrangers — sans doute plus que les années précédentes — ont quitté la région pour rentrer au pays natal, pour une ou deux semaines, un ou deux mois, définitivement si ce sont des saisonniers, en

raison de l'instabilité du travail surtout dans le bâtiment.

Si la colonie espagnole a célébré, en même temps que la Saint-Sylvestre, la fête des rois, celle-ci pour nous, se déroule après-demain.

Or y solennisait, jadis, au vallon, cette fête, un mélange de paganisme et de christianisme. Une manifestation se déroulait en l'honneur des rois mages, Melchior, Gaspard et Balthazar, et elle groupait plusieurs divertissements. On mangeait dans les familles le gâteau des rois, contenant une fève dont la possession donnait le titre de roi à l'un des convives... « Le roi boit » était alors l'expression employée et l'exclamation poussée, chaque fois, que le roi de la table buvait un verre. Cette fête, du reste, précédée de Bacchus, célébrée au vallon. Un homme, grotesquement affublé de tous les accessoires créés par l'imagination des gens de l'époque, à l'aveugle sur un tonneau et ayant tous les attributs de Bacchus était porté dans les rues du village, suivi d'une troupe de jeunes qui chantaient. En raison, paraît-il de son caractère licencieux, cette fête a été supprimée au début du XIX^e siècle.

G.D.

Spectacle de fin d'année à la Grande salle de Couvet

De l'un de nos correspondants :
Nombreux furent les vallonniers qui décidèrent de passer la soirée de la Saint-Sylvestre à la salle des spectacles de Couvet, ou les membres du Club jurassien avaient préparé une grande manifestation à leur intention.

Dans une première partie, la scène fut animée, alternativement, par le groupe instrumental « La Clémentine » et par Dominique Comment, transformé en présentateur-fantaisiste pour la circonstance. Ce dernier présenta une série de petits sketches amusants, dans lesquels il plaisantait gentiment et villageoisement de la vie politique et villageoise. Après une courte pause, le spectacle fit place à la « danse ». Animée par le « Bob Jerry's band » de Soleure, composé de huit musiciens, le bal ne fut interrompu

Aucun enfant n'est né ... !

(sp) A la maternité de l'hôpital de Couvet — ce service n'existant plus à Fleuri — aucun enfant n'est né, le premier jour de l'an, ce qui constitue une exception à la règle...

qu'au premier des douze coups de minuit où l'on assista à l'embrassade générale et aux échanges de vœux. Musique, danse et jeux ne prirent fin qu'aux petites heures, les Covassons et leurs hôtes affirmant, ainsi leur désir de bien commencer l'année.

GARNET DU JOUR

Couvet: cinéma Colisée, 20 h 30, La jument verte (16 ans), 23 h 15 Sex et pharmacie (parlé français).
Médecin et pharmacien: habituels.
Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28
Hôpital et maternité de Couvet: téléphone 63 25 25.
Hôpital de Fleuri: tél. 61 10 81.
Service d'infirmerie: tél. 61 23 74.
Fleurier, infirmière-visiteuse: tél. 61 38 48
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.
Police cantonale: tél. 61 14 23.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Il l'a délivré de toutes ses detresses.
Ps. 34

Monsieur et Madame Jâmes Thiébaud-Puls, et leurs enfants, Claude, Brigitte et Barbara;
Mademoiselle Fernande Thiébaud;
Monsieur et Madame Arthur Thiébaud-Tharin, leurs enfants et petits-enfants;
Madame Eglantine Koch-Thiébaud, à Peseux, ses enfants et petits-enfants;
Madame Marguerite Rabouët-Thiébaud;
Madame et Monsieur Aimé Rouvière-Thiébaud;
Madame Hélène Dumanet, ses enfants et petits-enfants,
ainsi que les familles Thiébaud, Dumanet, Rognon, Py, parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Albert THIÉBAUD

leur très cher et regretté papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami que Dieu a repris à Lui, après une courte maladie, dans sa 71^{me} année.

2103 Noiraigue, le 2 janvier 1975

Ce que je vous demande c'est de ce que aimer les uns les autres.
Jean 15 : 17

L'ensevelissement aura lieu, à Noiraigue, le samedi 4 janvier 1975.
Culte au temple à 14 heures.

Le corps repose à l'hôpital de Couvet
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun, la famille de

Monsieur

Arnold TRACHSEL

profondément touchés des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été données lors de son deuil, remercie sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part par leur présence, leurs messages, leurs dons, leurs envois de fleurs, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

La Mosse, sur-Travers, décembre 1974.

AVIS DIVERS

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Père mon désir est que là où je suis ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi.

Madame et Monsieur Marc Pierre-humbert-Berger, leurs enfants et petits-enfants, à Saint-Aubin, Genève et Fleurier;

Madame et Monsieur Etienne Berger et leurs enfants, à Boveresse et Fleurier; Mademoiselle Rose Bracher, à Saint-Aubin;

Les enfants de feu Arthur Bourquin, à Gorgier;

Madame Yvonne Berger, à Chez-le-Bart, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Auguste BERGER

née Louise BRACHER

leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, parente et amie, enlevée à leur tendre affection dans sa 84^{me} année, après une courte maladie.

Boveresse, le 31 décembre 1974.

L'incinération aura lieu, à Neuchâtel, aujourd'hui, vendredi 3 janvier 1975, à 11 h 45.

Le corps repose à l'hôpital de Couvet.

Domicile de la famille : Boveresse.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu

La paroisse réformée de Couvet a le profond regret de faire part du décès de

Madame

Charles BOBILLIER

époux de son fidèle et dévoué membre du Collège des anciens,

CERCUEILS-TRANSPORTS
TOUTES FORMALITÉS
ENTREPRISE GENERALE
DE POMPES FUNEBRES

COUVET ☎ 63 23 42
FLEURIER ☎ 61 11 47
non-réponse ☎ 61 15 47

AVIS DIVERS

COMMUNE DE COUVET

L'horaire pour le ramassage des ordures ménagères, au début de l'année 1975, sera le suivant :

LUNDI 6 JANVIER 1975
JEUDI 9 JANVIER 1975
dès 9 heures.

Les déchets encombrants seront ramassés : mercredi 8 janvier 1975, dès 7 heures.

Conseil communal

Les Antilles françaises
Martinique, 1 semaine de Paris.
Hôtel Bamboù : Fr. 2270.—
Hôtel Hilton : Fr. 2900.—
Guadeloupe plm Arawak : Fr. 2650.—
Hôtel la Vieille Tour : Fr. 2750.—
L'Est Voyage Pontarlier 50 rue de la République tél. 39 15 29.

L'annonce reflète vivante du marché dans votre journal

COURS DE SKI A LA ROBELLA

ENFANTS — début du cours : mercredi 8 janvier 1975

4 mercredis après-midi : Fr.30.—

Notre professeur comprend :

transport en télésiège, Buttes - La Robella et retour 2 heures d'enseignement par après-midi, collation à 16 heures.

ADULTES - début du cours : dimanche 12 janvier 1975.

4 dimanches de 10 h à 12 h Fr. 40.—

Renseignements et inscriptions à :

MARCHÉS MIGROS, COUVET ET FLEURIER, ECOLE-CLUB M-GROS, RUE DE L'HOPITAL 11 - 2000 NEUCHÂTEL ET P.-A. JUVET - PATINAGE 7 - 2114 FLEURIER - TÉL. 61 17 79

TRIVERS

Un maître potier au groupe d'hommes

(sp) Pour sa dernière séance de 1974, le groupe d'hommes de Travers — et, pour l'occasion leurs épouses ont reçu la visite d'un artisan du Val-de-Ruz : le maître potier et céramiste Paul-D. Clerc, de Saint-Martin. Après un exposé très intéressant de la salle de la cure protestante a fait des démonstrations pratiques sur un tour et a tiré certains parallèles entre son travail laïque et la signification religieuse du modelage de l'argile. Le pasteur J.-L. Roulet a remercié l'assemblée. Une collation et une discussion animée ont mis un terme à cette séance.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Au revoir cher époux, papa et grand-papa.

Madame Victor Heller, à Concise, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;

Madame et Monsieur Maurice Javet, à Fontainemelon, leurs enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Frédéric Brandt, à Bassecourt, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Hervé Heller et leur fils, à Colombier;

Monsieur et Madame Gill Heller et leurs fils, à Marin;

Monsieur et Madame Marcel Beausire, à Genève, et leurs fils;

Madame veuve Arnold Heller, ses enfants et petits-enfants, à Sullens;

Monsieur Paul Gattolliat, à Rolle, ses enfants et petits-enfants;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Emile Gattolliat;

Monsieur et Madame Alfred Roulin, à Colombier;

Madame Pauline Belet-Colomb, à Lausanne,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur VICTOR HELLER

leur très cher et regretté époux, papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé paisiblement à Lui, dans sa 77^{me} année.

1426 Concise, le 2 janvier 1975.

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour, ni l'heure où le Seigneur viendra.

Math. 25 : 13.

L'enterrement aura lieu à Concise, samedi 4 janvier 1975, à 14 h 30.

Domicile de la famille : à 14 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part de la Béroche.

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous soulagerai.

Math. 11 : 28.

Madame Blanche Matthey, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Marcel Martin et leur fils, à Peseux;

Monsieur et Madame Francis Martin, à Herrliberg;

Monsieur et Madame Jacques Martin, et leurs filles, à Neuchâtel;

Mademoiselle Micheline Martin, à Neuchâtel;

Madame et Monsieur Jean Zumbrunnen-Matthey, leurs enfants et petits-enfants, à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame Jean-Pierre Zumbrunnen et leur fils, à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame Roger Zumbrunnen, aux Bois,

ainsi que les familles parentes, et ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mademoiselle

Alice MATTHEY

leur très chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, nièce et cousine que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 61^{me} année, après de longues souffrances supportées avec courage.

2087 Cornaux, le 31 décembre 1974.

L'incinération aura lieu vendredi 3 janvier 1975.

Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de la Providence.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'hôpital de la Providence, c.e.p. 20-1092

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

LA CHAUX-DE-FONDS

Un merveilleux cadeau de Nouvel-An : le « cirque d'hiver » à La Chaux-de-Fonds

Mémorable nuit du Nouvel-An ! Tous ceux qui ont eu le privilège d'y assister ne sont assurément pas près d'oublier ces quelques heures de folie joyeuse partagées dans un esprit de communauté retrouvée.

Privilegé sans doute, parce qu'ils auront passé l'une des nuits de réveillon les plus originales qui se puissent imaginer; parce qu'ils n'auront été « que » huit cents à assister au double spectacle et cinq cents à trouver place autour des tables pour le repas campagnard de minuit. Le pavillon des sports dont les constructeurs n'avaient sans doute jamais pensé qu'il abriterait des jeux de cirque l'espace d'un soir dans son insolite aspect d'arène et de plateau de théâtre, se révéla trop petit pour cette fête que le Théâtre populaire romand avait préparé pour ses amis en collaboration avec le Centre de culture ABC et la Guilde du film. Et c'est ainsi que plusieurs centaines de personnes ne purent être accueillies dans cette enceinte.

DÉFI AUDACIEUX

C'est dire le succès dépassant les espoirs les plus optimistes de cette initiative qui relève ni plus ni moins du défi audacieux. Ce n'était en effet pas une mince affaire que d'organiser un spectacle de cirque complet en plein hiver alors que les nouveaux numéros se rôdent pour la saison prochaine. Il y avait longtemps que cette idée trotait dans la tête de la troupe du TPR de faire brûler les planches au clown et de faire descendre le comédien dans l'arène. Trois ans au moins ont été nécessaires à sa mise en œuvre : étude des clowns et du cirque, travail acharné d'acrobatie, montage d'un spectacle clownesque. Mais si l'entreprise prit une telle ampleur, c'est sans doute à Jean-Claude Frissung qu'on le doit qui s'est pris d'une véritable passion pour le cirque.

LE LOCLE

Licenciements chez Zenith time S.A.

L'OFIAMT s'en mêle

Au mois de novembre, l'entreprise Zenith time S.A. licenciait 106 personnes dont 33 travailleurs suisses. A l'heure actuelle, sept ressortissants loclais, n'ont pas retrouvé un nouvel emploi. De ce fait, l'OFIAMT ainsi que la police fédérale des étrangers viennent d'adresser aux autorités locales une lettre dans laquelle ils souhaitent que ces sept personnes soient reclassées le plus vite possible. Si cela n'était pas le cas prochainement, l'exécutif loclais devra alors demander à la direction générale de Zenith time S.A. de réintégrer ces sept employés dans son contingent.

GARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS

Corso: 15 h et 20 h 30, « Les Bidasses s'en vont en guerre » (7 ans - prolomne)
Eden: 14 h 45 et 20 h 30, « L'Homme au pistolet d'or » (12 ans) prolongation.
tions). 17 h 30, « Tintin et le temple du soleil » (7 ans).

Plaza: 15 h et 20 h 30, « Mais où est donc passée la 7^{me} compagnie ? » (12 ABC: 20 h 30, « Flipper city » (18 ans).
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office: Coop, tél. rue de la Paix, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 111.

Le Locle

CINÉMAS

Casino, 14 h 30, 20 h 30: A nous 4 Cardinal (pour tous).
Lux: 20 h 30: Les valseuses (18 ans); 23 h 15: Les nuits galantes d'une infidèle (20 ans).
Pharmacie de service: Coopérative, Pont 6, dès 21 h, tél. 117.
Permanence médicale et dentaire: En cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52

Cyclomotoriste grièvement blessé

Hier, vers 11 h 35, M. Paul Frey, 69 ans, de La Chaux-de-Fonds, circulait dans cette localité au guidon d'un cyclomoteur, rue Numa-Droz, en direction ouest. A la hauteur de la rue de l'Ouest, il n'a pas respecté le signal « stop » et son véhicule est entré en collision avec le trolleybus conduit par M. J.-L. J., de La Chaux-de-Fonds. Blessé, M. Frey a été transporté à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds Ses blessures sont graves.

Bl. N.

Collision

Mardi, vers 11 h 40, un camion conduit par M. U.B. de Romanel (VD), circulait sur le Grand-Pont, direction nord. Arrivé à la signalisation lumineuse, il heurta l'arrière de la voiture conduite par M. F.N., de La Chaux-de-Fonds, qui était arrêtée. Dégâts.

Horizons jurassiens

Problèmes démographiques et économiques

Au milieu du siècle passé, la ville de Neuchâtel comptait moins d'habitants que Le Locle, 7901 exactement contre 8514 en 1850 et La Chaux-de-Fonds en avait 12.638. En 1880, les chiffres respectifs étaient les suivants: 15.675, 10.387 et 23.617. Il y a dix ans, on comptait 36.116 habitants, à Neuchâtel, contre 14716 au Locle et 41783 à La Chaux-de-Fonds. En 1974, 37159 pour 13850 et 41594. On constate donc que la population des trois villes du canton est restée stationnaire depuis dix ans et que, pendant un siècle, si elle a largement ou à peu près doublé pour les deux plus grandes, elle n'a par contre, que faiblement augmenté de 3500 unités environ au Locle.

Un autre phénomène doit être mis en évidence: au milieu du siècle dernier le tiers seulement des 60.000 habitants du canton habitait les deux districts de Neuchâtel et de Boudry. Actuellement, il y en a la moitié sur 169.000. En chiffres absolus, la population de ces deux districts a augmenté de 65.000 personnes contre 41.000 dans les deux districts des Montagnes, les districts du Val-de-Travers et du Val-de-Ruz n'accusant qu'une faible progression de quelques milliers d'habitants chacun.

Cette évolution n'est que l'expression d'un phénomène général qui a favorisé le développement des centres urbains du Plateau et de leurs environs, souvent dans une proportion

encore plus forte ailleurs. Il est difficile d'aller à contre-courant. Il y a cinq ans l'Institut Battelle, dans un rapport qui avait été critiqué parce que jugé trop pessimiste, relevait les points faibles des Montagnes: une seule industrie dominante, l'isolement géographique, notamment et énonçait quelques mesures propres à améliorer la situation: plus grande diversification et implantation de nouvelles industries, amélioration des communications, etc. Quelques tentatives ont été faites, ainsi que dans le domaine de l'information. Mais il faut du temps pour obtenir des résultats et au moment où l'on se trouve devant un certain ralentissement industriel, les possibilités d'agir se réduisent encore. Les petites communes dépendent, déjà, sous le poids des dépenses de la seule instruction publique dont le coût démesuré effraie les plus optimistes. Il suffirait, au surplus, d'une légère récession, avec les conséquences fiscales qui en découleraient, pour que les finances des deux villes soient gravement compromises.

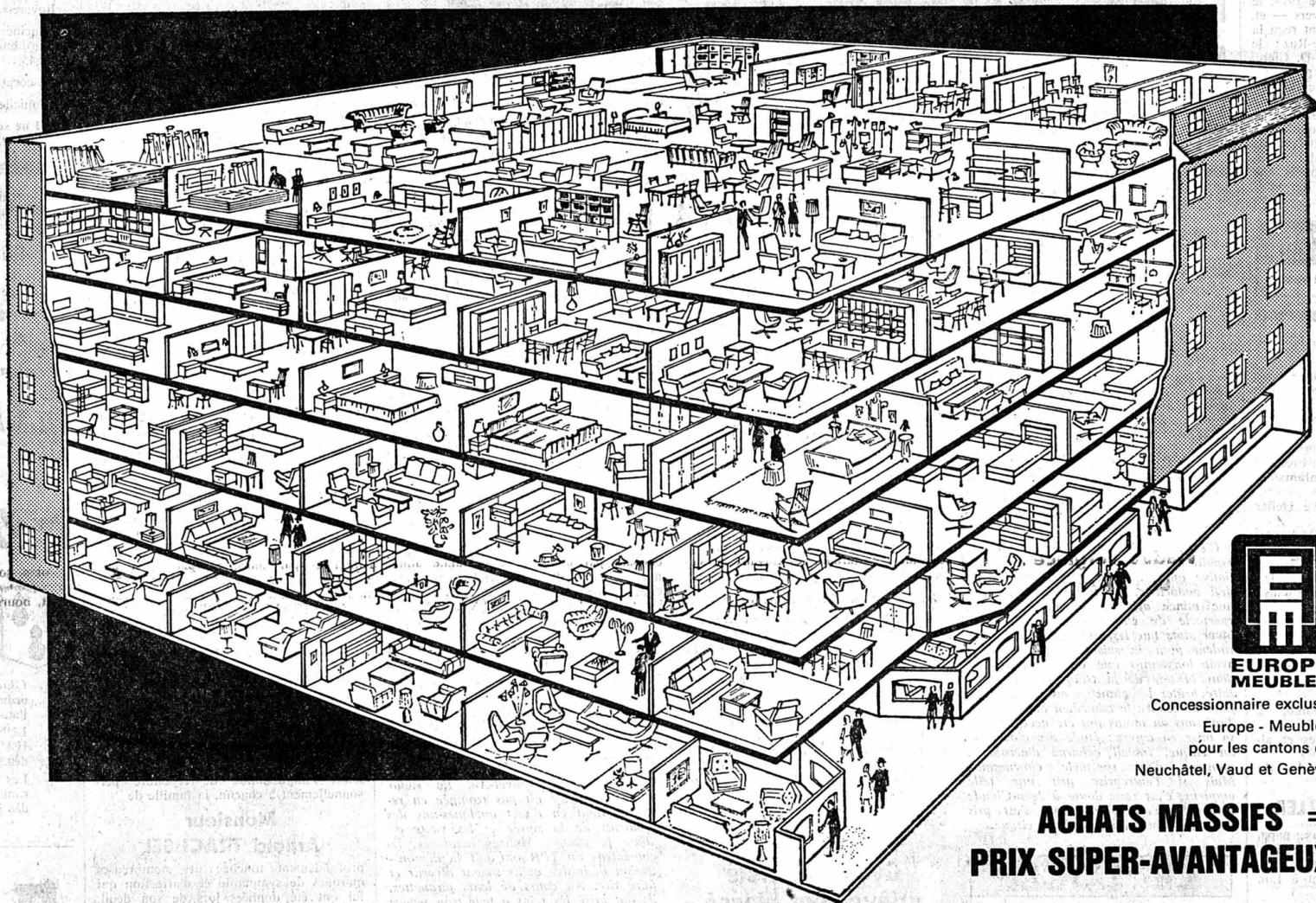
La nécessité d'un « ancrage » solide du Haut Jura au reste du canton devient donc de plus en plus évidente (Val-de-Travers compris) au fur et à mesure que se précisent les faits rappelés ci-dessus et c'est dans ce sens qu'une action aussi bien politique qu'économique doit être entreprise sans retard.

ARGUS

**Aujourd'hui vendredi
Demain samedi**

OUVERT

Profitez de vos jours de congé pour venir choisir vos meubles dans le plus grand centre de l'ameublement du canton de Neuchâtel



Concessionnaire exclusif
Europe - Meubles
pour les cantons de
Neuchâtel, Vaud et Genève

**ACHATS MASSIFS =
PRIX SUPER-AVANTAGEUX**

**Plus de 200 mobiliers exposés sur 6 étages
3000 m² d'ensembles modernes, classiques,
rustiques et de style. Département spécial de
tapis et rideaux
Voyez nos 30 vitrines**

**CRÉDIT-MEUBLES-MEYER, discret, avantageux
Reprise de vos anciens meubles
Livraisons franco domicile dans toute la Suisse**

Pas de problème de parage
Places de parc à proximité ou au bord du lac (Jeunes-Rives)
à 5 minutes de notre exposition

IMPORTANT !

*En achetant votre mobilier maintenant
vous bénéficiez encore des prix actuels*

Prix garantis jusqu'à la livraison

Garde-meubles gratuit d'ici à fin 1975

Heures d'ouverture:

**de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30
Samedi sans interruption de 8 h à 17 h**

meubles MEYER

neuchâtel

fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

FRIBOURG

Référéndum contre la loi sur la valeur officielle des immeubles

De notre correspondant :
Mardi après-midi a été déposée, à la chancellerie d'Etat, une demande de référendum contre la loi sur la valeur officielle des immeubles, votée par le Grand conseil, en novembre dernier. Le délai pour déposer une telle demande est le 2 janvier. Le premier signataire est M. Georges Macheret, président de la Chambre fribourgeoise immobilière (anciennement association fribourgeoise des intérêts immobiliers). Suivent deux membres connus du comité du 26 mai, MM. Oscar Papaux, syndic des Ecasseys, agriculteur et Paul Bussard, d'Epagny-Gruyères, agriculteur. M. Papaux était le premier signataire du « référendum-pétition » touchant à la loi sur la formation professionnelle. La demande est signée par 119 personnes du canton. M. Macheret avait adressé aux députés une lettre ouverte, alors que la loi sur la valeur officielle des immeubles était discutée, et l'Association

fribourgeoise des fermiers avait protesté contre cette loi après qu'elle eut été votée, estimant que le Grand conseil avait choisi une solution « douteuse et coûteuse » qui s'écarterait des dispositions légales en vigueur, ce qui ne les mettrait pas à l'abri des conséquences de taxations fiscales fantaisistes. Les référendaires auront 90 jours pour recueillir les 6000 signatures nécessaires à l'aboutissement de leur action.

M. G.

Nouveau commandant d'un régiment fribourgeois

(c) Le major Hugo Baeriswyl, de Fribourg, a été promu lieutenant-colonel par le Conseil fédéral, avec effet au 1er janvier. Il a reçu le commandement du régiment d'infanterie 88, troupe fribourgeoise bilingue.

PORTALBAN

La vie communale

(c) Le Conseil communal de Portalban soumettra à l'assemblée communale du 7 janvier, un projet pour la création d'un camping qui se situera aux abords du lac.

Ces derniers jours, des chasseurs ont découvert les traces d'une escorte de sangliers au sud des Falaises.

Route Bulle-Fribourg Un pare-brise vole en éclats

(c) Mercredi, vers 11 h 45, un automobiliste de Bulle en direction de Fribourg. Au lieu dit « Es bou », sur le territoire de Corpataux, sa voiture empiéta sur la gauche de la chaussée et heurta le flanc d'une auto, conduite par un habitant de Laupen. Cette dernière dévala le talus à droite et s'immobilisa dans un champ. Une troisième voiture, conduite par un habitant de Marsens, recut dans le pare-brise une pièce métallique projetée, lors de la collision. Ce pare-brise vola en éclats. Dégâts estimés à 5500 francs.

Auto genevoise contre mur : 25.000 fr. de casse

(c) Hier, vers 9 h 45, un automobiliste genevois âgé de 33 ans circulait en direction de Fribourg, au volant d'une Lamborghini valant quelque 100.000 francs. A Chavannes-sous-Romont, dans la descente située en amont du café de l'Aigle, le conducteur fut surpris par un virage, perdit la maîtrise du véhicule qui dérapa sur le verglas, morda la banquette et se jeta contre un mur de soutènement. Les dégâts sont estimés à quelque 25.000 francs. Le conducteur n'est pas blessé.

Viaduc, verglacé : une blessée

(c) Mercredi, vers 22 h 40, un automobiliste de Marly, accompagné de sa femme, circulait au volant de sa voiture sur la RN 12, en direction de Fribourg. Sur le viaduc de Flamatt, la voiture dérapa sur le verglas et se mit en travers de la chaussée. Elle heurta de son arrière la glissière gauche, puis rebondit vers la droite où elle heurta le parapet. La passagère, Mme Maria Becheiraz, 51 ans, blessée à une jambe, dut être transportée à la clinique Sainte-Anne, à Fribourg. Dégâts estimés à 1000 francs.

JURA

SAIGNELEGIER

Choc frontal : un mort, neuf blessés

Une violente collision, dans laquelle quatre voitures ont été impliquées, s'est produite mercredi, vers 16 h 30, à la sortie de Saingnèler, en direction de Tramelan. Elle a coûté la vie à Mme Olga von Bergen, 71 ans, de La Chaux-de-Fonds.

La voiture dans laquelle se trouvait Mme von Bergen quittait Saingnèler en direction de Tramelan. En sens inverse arrivait une colonne de voitures. La première de celles-ci glissa sur la chaussée et fut déportée à gauche, entrant en collision frontale avec la voiture pilotée par M. von Bergen. Deux autres voitures arrivant de Tramelan emboutirent encore les deux premiers véhicules. Cette collision en chaîne provoqua non seulement la mort de Mme von Bergen, mais encore neuf blessés. Les dégâts se montent à quelque 20.000 francs.

MOUTIER

Violente collision : trois blessés

(c) Dans la nuit de mercredi à jeudi, vers 3 h 30, entre Moutier et Grandval, deux voitures circulant en sens inverse sont entrées en collision. Trois personnes ont été légèrement blessées, mais ont pu regagner leur domicile après avoir reçu des soins à l'hôpital de Moutier. Les dégâts se montent à 10.000 francs.

COURT

Le vice-maire est désigné

(sp) Pour l'année 1975, le conseil municipal a désigné M. Serge Lardon (UDC) comme vice-maire.

RECONVILIER

Nouvel-An avec Jacqueline Midinette

(sp) Un nombreux public a assisté à la soirée de Sylvestre au cours de laquelle il y eut des productions de la chanteuse Jacqueline Midinette.

RECLÈRE

Piéton tué

Mercredi soir, un piéton, M. Henri Monnin, âgé de 65 ans, de Reclère, cheminait sur le bord de la chaussée. A un certain moment il a été happé par une voiture. Violentement projeté sur le sol M. Monnin devait décéder sur place.

Décès d'une personnalité jurassienne

M. Hubert Piquerez, président du tribunal de Porrentruy, ancien député radical au Grand conseil bernois, est décédé mercredi, subitement, d'une crise cardiaque, alors qu'il séjournait à Zinal, à l'âge de 65 ans.

Personnalité jurassienne fort connue, M. Hubert Piquerez, avant d'être élu président du tribunal de Porrentruy, avait siégé au Grand conseil bernois de 1938 à 1951. Dans le cadre de son activité parlementaire, il avait présidé le groupe radical du Grand conseil bernois. Il a également siégé au comité directeur du parti radical suisse. A la suite de divergences de vues avec le parti libéral-radical jurassien concernant la question jurassienne, le président Hubert Piquerez fut un des membres fondateurs du parti libéral-radical indépendant du Jura, d'obédience autonomiste. Il avait pris une part active à la campagne plébiscitaire du 23 juin 1974 en faveur de la création d'un canton du Jura.

LES GENEVEZ

Assemblée communale

(c) Sous la présidence de M. Robert Humair, l'assemblée communale a siégé lundi soir. Le budget, basé sur une quotité inchangée de 9,8 a été accepté. La taxe des ordures a été augmentée et l'assemblée a accepté un bail, concernant la location des pâturages communaux au syndicat d'exploitation pastoral. Les règlements sur les taxes de séjour et sur la police des cimetières ont été modifiés. Enfin, M. André Froidevaux a été nommé vérificateur des comptes, et M. Marcel Humair, membre de la commission scolaire.

Piéton tué à Dompierre

(c) Mercredi, vers 17 h 50, un automobiliste genevois, 30 ans, circulait de Dompierre en direction de Payerne. Dans la traversée de Dompierre, sa voiture happa un piéton, M. Claude Dubey, 34 ans, domicilié à Estavayer-le-Lac, qui traversait la chaussée sur un passage de sécurité. M. Dubey fut tué sur le coup. Le défunt, marié, était père de deux enfants en bas âge.

Route des Marais : voiture démolie

(c) Mardi, vers 18 h 40, un automobiliste de Sugiez 61 ans, circulait de Morat en direction de son domicile. Route des Marais, il perdit la maîtrise de sa voiture qui quitta la route et dévala un talus. Le conducteur fut légèrement blessé à la tête. Les dégâts sont estimés à 7000 francs. La voiture est démolie.

Accidents dus au verglas

(c) Mercredi, vers 8 h 50, un automobiliste de Fribourg circulait de Payerne en direction de son domicile. Peu avant Grandsvivaz, dans un léger virage à droite, l'auto dérapa sur le verglas et heurta un véhicule qui arrivait en sens inverse. Dégâts estimés à 6000 francs. Tandis que la police procédait au constat, arriva, sur les lieux, une auto, également conduite par un habitant de Fribourg, qui se dirigeait vers Payerne. A la vue du signal « police », ce conducteur freina trop brusquement, et sa voiture glissa sur le verglas avant de se jeter contre un arbre, à gauche de la route. Le conducteur et deux passagers, superficiellement blessés, reçurent des soins à l'hôpital de Payerne, dégâts estimés à 3000 fr. L'auto est hors d'usage.

VAUD - VAUD - VAUD

Agriculture : année mi-figue, mi-raisin

LAUSANNE (ATS-CRIA). — Dans un tour d'horizon faisant le bilan de l'année écoulée à la campagne, l'Office de renseignements sur les prix de l'Union suisse des paysans relève le départ précoce de la végétation dû aux températures relativement élevées de janvier à mi-avril, provoquant une avance de trois semaines dans la pature du bétail. En revanche, l'hiver ne s'est pas laissé oublier en avril avec plusieurs nuits de gel, faisant perdre presque tout le temps gagné.

Le froid s'est ensuite maintenu et l'été, des plus courts, a introduit un automne précoce et long avec de pluies continuelles retardant les travaux de saison, créant de graves difficultés aux paysans de montagne.

Ces circonstances particulières ont exercé des répercussions sensibles sur les cultures, on s'en doute. Dans les blés, les rendements ont été de bons à très bons, aussi bien pour les céréales panifiables que pour les fourragères, le maïs faisant exception à cause du temps humide et froid. Le colza a produit jusqu'à plus de 40% en excédent sur 1973. La pomme de terre, moins cultivée, a cependant été très abondante. Les exportations et l'affouragement, en progrès à la suite du renchérissement général des denrées fourragères, ont absorbé les suppléments.

La betterave sucrière, en revanche, n'a pas donné satisfaction : jaunissement des feuilles (général en Europe), pluie persistante, faible teneur en sucre...

L'abricot et la cerise, chacun s'en souvenant, ont été les principales victimes du gel d'avril. On avait récolté 10 millions de kilos d'abricots en moyenne

La vie biennoise de 1973 en chiffres

De notre correspondant :

Les 80 pages de chiffres qui forment la chronique statistique 1973, publiée par l'Office de statistiques n'ont rien, à première vue, d'une lecture divertissante. Un peu de fantaisie et d'imagination comparative permet pourtant d'établir une foule de rapprochements instructifs ou insolites, sur la base des données 1973. Les lignes qui suivent ne constituent donc en aucune manière un résumé systématique de la chronique, tout au plus la mise en relief de quelques faits généralement peu connus.

Flash démographique d'abord. Bienne est une ville qui se dépeuple. Depuis 1964, où l'on dénombrait un nombre record de 64.848 habitants, la commune a régulièrement perdu chaque année quelques centaines de résidents, pour atteindre le total de 61.301 personnes en 1973. Tout le monde connaît en gros, la répartition des groupes linguistiques. On sait moins, généralement, que sur les 10 subdivisions urbaines de Bienne, Vigneulles est le quartier qui compte la population germanique la plus dense (75,2%), alors que le pourcentage le plus haut atteint par les Romands s'élève à 32,5% dans le quartier de l'Ancien Vignoble. Quant à la pyramide des âges, elle révèle qu'avec 1251 habitants de 65 ans et plus, la Nouvelle ville sud (c'est-à-dire la région gare - place Centrale - Palais des congrès - General Motors) offre la plus forte proportion de gens âgés ; à l'inverse, Mâche occupe la première place pour les enfants de moins de six ans (1066).

Un coup d'œil du côté de la consommation. Des multiples tableaux relatifs à l'évolution des prix, à la structure du commerce, on voit que Bienne compte 120 auberges avec débit d'alcool, soit une pour 536 habitants. Chiffre à rapprocher, pourquoi pas, de l'effectif du corps médical : un médecin pour 597 habitants, un dentiste pour 1425. Et tant qu'à parler boissons, relevons au passage les

24.276 litres de lait consommés en 1973, et les 10.978.985 m3 d'eau débités durant la même période (cubage dont l'eau buve, ne représente, il est vrai, qu'une infime fraction...). Le Biennois n'a d'ailleurs rien d'un alcoolique, puisque à la rubrique des causes de décès, on relève 18 cirrhoses (moins de 3% du nombre total des décès, alors que le cancer entre pour 22,1% et les maladies du cœur

pour 27,1% dans cette statistique). A noter, d'ailleurs, un léger excédent des naissances pour l'année en question : 703, contre 621 décès.

Côté emploi, signalements pour la petite histoire qu'avec sept chômeurs complets, le mois de juin 73 atteignait un record, la moyenne annuelle se situant à 3,5, ce qui ne représente pas 1% des 38.155 personnes occupées dans les exploitations biennoises.

Deux détails encore : en 1973, le service de la voirie a déblayé 19.806 tonnes d'ordures ménagères, soit une moyenne de 305 kg par habitant. Et pour ne pas conclure sur l'image obsédante de la pollution, relevons, côté tourisme, la popularité croissante de notre service de navigation qui, avec ses 542.791 passagers transportés, atteint un chiffre jamais atteint depuis que des bateaux sillonnent notre lac.

Doctorat peu commun

(c) L'Université de Berne a décerné, cette année, un titre honorifique peu habituel : elle a nommé M. Robert Mathys, fabricant à Bettlach, dans le canton de Soleure, docteur honoris causa. De nombreuses années de collaboration avec des médecins suisses lui ont non seulement permis de créer divers instruments pour le traitement des fractures, mais il fit lui-même des découvertes dans ce domaine. Il fut ainsi le premier à prendre part de façon significative à la confection d'os et d'articulations en matière synthétique, qui ne nécessitent plus la consolidation au moyen de ciment, mais qui s'adaptent d'eux-mêmes, l'os s'incarnant au matériel synthétique.

M. Robert Mathys débuta comme simple mécanicien et fonda, en 1946, une première société. Une communauté de médecins s'adressa à lui en 1958 avec le vœu de l'associer au développement et à l'amélioration de vis, plaques, clous, marteaux, ciseaux, pinces et perceurs, employés dans la chirurgie des os. M. Robert Mathys put, par la suite, assister à des opérations et se rendit rapidement compte de la vétusté des instruments et des méthodes utilisés. Avec ses yeux de mécanicien, il étudia donc non seulement le travail effectué par les médecins, mais également le squelette humain. Ses études l'amènèrent à des solutions nouvelles qui sont aujourd'hui chaleureusement honorées.

Collision

Mercredi vers 18 h, une voiture et un car sont entrés en collision au carrefour de la route de Soleure et de la rue Renfer ; le conducteur de la voiture a été légèrement blessé à un genou ; les dégâts matériels sont estimés à 7000 francs.

Promotions militaires

L'Office d'information et de documentation du canton de Berne communique que le premier lieutenant Jean Steiner de Langnau a été promu capitaine ainsi que les lieutenants Frédéric Donzè, Christoph Gerber, Jean-Claude Salomon Hans-Peter Grundisch et Jean-Pierre Wenger ont été promus au grade de premier lieutenant. Ces nominations ont pris effet au 1er janvier. D'autre part, les officiers suivants ont été libérés de l'obligation de servir : Roger Etienne, Edgar Köchli, Marcel Baillif, Germain Boinay, Heinrich Portmann.

Automobiliste tué à Penthaz

(c) Mercredi vers 3 h 50, M. Georges Schick, 45 ans, domicilié à Prilly, circulait à vive allure en auto, d'Ayens en direction de Lausanne, quand il est sorti de la route à droite. Son véhicule s'est alors écrasé contre la façade d'un immeuble. M. Schick, seul à bord, a été tué sur le coup.

HAUT-VULLY

Assemblée communale

(c) L'assemblée communale du Haut-Vully s'est déroulée à l'école de Lugnorre, sous la présidence de M. Gilbert Chautems, syndic. M. Ernest Gutknecht, boursier communal, a présenté le projet de budget pour 1975, prévoyant un déficit présumé de 1000 fr., sur un total de dépenses de 1.118.000 francs. D'autre part, les impôts communaux pour les années 1975-1976 ont été reconduits sans changements, sauf en ce qui concerne la taxe du service de voirie, qui a été portée de 25 fr. à 50 francs. L'assemblée a, également, voté un crédit de 97.000 fr. pour le goudronnage de la route du port, à Môtier et elle a autorisé l'exécutif à entreprendre la dernière étape des travaux d'adduction d'eau. Il s'agit de la construction d'un réservoir en « Vaux-de-Cour », qui doit permettre d'utiliser les sources de la « Lambertaz » captées en 1971. Il en coûtera à la commune une somme de 320.000 fr., qui n'aura pas besoin d'être empruntée, les disponibilités de la caisse communale étant suffisantes. En fin de séance, dix nouveaux citoyens et citoyennes ont été reçus officiellement, et salués par M. Philippe Chautems, vice-président.

GRANDCOUR

Un déficit de 39.000 francs (c) Dans sa dernière séance, le Conseil communal de Grandcour a approuvé le budget pour 1975, prévoyant un déficit présumé de 39.048 fr., sur un total de dépenses de 567.000 francs.

PAYERNE

La population diminue

(c) Le dernier recensement de la commune de Payerne indique que la population totale s'élève à 7045 habitants, soit une diminution de 110 unités par rapport à l'année précédente. Les étrangers sont au nombre de 1384 (-28) et représentent 19,65% de la population.

GRANDCOUR

Un déficit de 39.000 francs

(c) Dans sa dernière séance, le Conseil communal de Grandcour a approuvé le budget pour 1975, prévoyant un déficit présumé de 39.048 fr., sur un total de dépenses de 567.000 francs.

PAYERNE

La population diminue

(c) Le dernier recensement de la commune de Payerne indique que la population totale s'élève à 7045 habitants, soit une diminution de 110 unités par rapport à l'année précédente. Les étrangers sont au nombre de 1384 (-28) et représentent 19,65% de la population.

Cyclomotoriste contre auto

(c) Jeudi, vers 12 h 30, un accident de la circulation s'est produit route d'Yverdon, à Payerne. Le jeune Jean-Marie Vallélian, 18 ans, domicilié à Cugy (FR), circulait à cyclomoteur en direction du centre de la ville, transportant son frère jumeau Bernard sur le porte-bagages de sa machine. Soudain son véhicule est entré en collision avec une automobile vaudoise circulant normalement en sens inverse. Souffrant d'une fracture de la colonne vertébrale, Bernard Vallélian a été transporté à l'hôpital de zone, à Payerne.

La vie payernoise

(c) A l'issue de sa dernière séance de l'année, la municipalité de Payerne a reçu le personnel communal à la cave et lui a offert le verre de l'amitié. A cette occasion, M. Marcel Jomini, municipal de police, a remis la distinction d'appointé à l'agent Maurice Detry. Les appointés de gendarmerie, Henri Etter et Gérard Thomey, en poste à Payerne, ont été promus au grade de caporal.

En 1974, la commission de salubrité de Payerne a examiné 38 dossiers d'enquêtes publiques et 39 demandes de permis d'habiter. Les écoles de sous-officiers d'aviation et de DCA commencent le 6 janvier et dureront jusqu'au 1er février.

SUISSE ALÉMANIQUE

Pour sauver Augusta rauracorum

(c) Les fouilles et la conservation des ruines découvertes dans l'antique cité romaine d'Augusta rauracorum sont devenues à tel point coûteuses que ni la Société d'histoire, ni la fondation « Pro Augusta Raurica » ne peuvent plus en assumer les frais. Un accord vient donc d'être conclu entre ces deux groupements et les cantons d'Argovie, Bâle-ville et Bâle-campagne, aux termes duquel ce dernier prendra désormais la plus grande partie de ces frais à sa charge, de même que la gestion de la villa romaine et du musée d'August. S'il est ratifié par les trois gouvernements intéressés, cet accord entrera en vigueur l'an prochain avec effet rétroactif au 1er janvier. La Fondation « Pro Augusta Raurica » continuera de diriger les travaux de prospection et de conservation des ruines pour le compte du canton de Bâle-Campagne.

Dans la tradition

M. Blaise Baumann vient de réussir, avec succès l'examen de pilote militaire. Son frère, Denis, est déjà pilote militaire et leur père André Baumann, syndic de Cudrefin, est titulaire du brevet de pilote civil et un des habitués de la place d'aviation de Bellechasse.

Budget 1975 accepté par le Conseil général de Cudrefin

Le Conseil général a siégé récemment sous la présidence de M. Alexis Thoutberger. Une minute de silence a été observée en mémoire de M. André Bart, décédé. Pour l'année 1975, le bureau a été nommé comme suit : président, M. Max Richard ; vice-président, M. René Tschannen ; secrétaire, M. Claude Roulin ; scrutateurs, MM. Henri Maeder et Roland Hirschi ; scrutateurs suppléants, Mmes Colette Kaufmann et Claire Berner. Le conseil a désigné la commission de gestion en la personne de Mmes Rose-Marie Hirschi, Josiane Baumann ; MM. Maurice Pelet, Michel Baud et Jean Siegfried ; suppléants, MM. Jean Steiner et Claude Fuhrer.

M. Arthur Baumann, syndic donna quelques précisions au sujet du projet de budget, qui se solde par un déficit de quelques milliers de francs. Les recettes et les dépenses approchent le million. Pour la première fois, l'exploitation de l'épuration figure au budget.

Deux questions sont posées, l'une à propos des frais de gérance du camping, l'autre au sujet de la création d'un port. Le syndic répondit que la Municipalité n'avait pas d'une part, obtenu le crédit nécessaire pour le port et que d'autre part, l'exploitation et la gérance seraient portés sur un compte spécial.

RECETTES ET DÉPENSES

Le montant des recettes est de 934.950 fr., réparties comme suit : administration générale : 10.500 fr. ; finances : 378.000 francs. Les domaines rapportent 506.500 francs (bâtiments, location des terres, forêts, vente de l'eau, lotissement, camping et taxes d'épuration des eaux) ; travaux : 3500 fr. ; police : 15.450 fr. ; instruction et cultes : 21.000 francs.

Le montant des dépenses s'élève à 940.528 francs. Elles se répartissent comme suit : administration générale : 174.620 fr. ; finances : 215.658 fr. ; domaines : 258.500 fr. ; travaux : 107.800 francs ; hygiène et police : 67.400 fr. ; instruction et cultes : 116.550 francs.

Le conseil a accepté le budget pour 1975, qui se solde par un déficit de 578

de 1968 à 1972 : 1,5 million en 1974, hélas !

Pour les fruits à pépins, la récolte a légèrement baissé dans les cultures intensives et beaucoup dans les vergers traditionnels. Pourtant, à fin octobre, les stocks de pommes de table du pays étaient à peine de 16% inférieure à ceux de l'année précédente. Les livraisons de fruits à cidre ont diminué de moitié et n'ont atteint que les faibles quantités de 1972. Cet hiver s'achèvera la campagne d'abattage d'arbres du plan quinquennal.

Sur le marché des bois, les prix ont atteint un point culminant au printemps, baissant par la suite, la demande diminuant du fait de la réduction des activités du bâtiment et de la détente conjoncturelle. La demande de bois à papier est demeurée forte, d'où une majoration de prix en automne.

Le bétail comptait 1,97 million de bêtes en avril (plus 3,2 en un an). Le bétail de rente et d'élevage s'est mal écoulé en automne, en particulier à cause du marasme économique en Italie, l'exportation atteignant à peine plus de la moitié de celle de 1973. Les abattages de gros bétail ont fourni environ 25% de plus de viande qu'en 1973. La consommation de porc s'est accrue tant que celle de bœuf et de veau, surdit, a baissé de 2,6% pour le bœuf et de 10,7% pour le veau.

Les livraisons de lait ont peu changé : 27,5 millions de quintaux contre 27,6 millions pour l'exercice précédent. Au chapitre des prix, nul ne l'ignore, l'année a été agitée, tout récemment encore du fait de l'augmentation des prix des engrais et des produits antiparasitaires ou à la suite de la forte majoration des taux hypothécaires. De nouvelles revendications de prix seront présentées en mai prochain, comme l'USP en a fait part au Conseil fédéral.

Le rendement brut épuré total passerait de 5,9 milliards de fr. en 1973 (résultat définitif) à 6,3 milliards en 1974 (résultat provisoire). Cependant, le taux d'accroissement a été encore plus élevé dans les coûts puisque l'indice des prix des moyens de production agricoles s'est accru de 16,9%.

Les allocations familiales aux travail leurs agricoles et aux petits paysans, révisées, ont passé de 30 à 50 fr. par enfant et par mois, en plaine, et de 35 à 60 fr. en montagne. Si l'occupation de main-d'œuvre étrangère a connu des difficultés par suite des mesures limitatives du Conseil fédéral du 9 juillet dernier, les ouvriers suisses devraient en revanche être plus nombreux à reprendre du service dans l'agriculture étant donné l'incertitude actuelle sur le plan économique.

Après avoir discuté deux ans de la loi sur l'aménagement du territoire, les chambres fédérales ont mis un point final à leurs travaux le 4 octobre dernier. Bien que toutes les aspirations de l'agriculture n'aient pu être réalisées, il a été tenu compte d'importantes demandes, de sorte qu'une occupation rationnelle du territoire et une utilisation judicieuse du sol devraient être possibles.

YVERDON

Kiosque cambriolé

(c) Au début de la semaine, le kiosque de l'avenue de Grandson à Yverdon a été cambriolé. Après avoir cassé une vitre pour pénétrer dans le kiosque, le cambrioleur s'est emparé de diverses marchandises.

A la police cantonale

(c) A la gendarmerie d'Yverdon, le sergent-major Louis Maillefer d'Yverdon, chef de brigade régionale, a été nommé au grade d'adjudant.

Collision en chaîne

(c) Jeudi vers 14 h, rue des Remparts, un automobiliste qui circulait en file en provenance de l'avenue Haldimand, s'est arrêté à la hauteur d'un passage de sécurité pour laisser traverser des enfants. La voiture suivante s'arrêta également, mais le conducteur de la troisième fut surpris par cette manœuvre. Une collision en chaîne s'ensuivit. Les trois voitures ont subi des dégâts, particulièrement celle du milieu, qui, prise en sandwich, est démolie.

SUISSE ALÉMANIQUE

Pour sauver Augusta rauracorum

(c) Les fouilles et la conservation des ruines découvertes dans l'antique cité romaine d'Augusta rauracorum sont devenues à tel point coûteuses que ni la Société d'histoire, ni la fondation « Pro Augusta Raurica » ne peuvent plus en assumer les frais. Un accord vient donc d'être conclu entre ces deux groupements et les cantons d'Argovie, Bâle-ville et Bâle-campagne, aux termes duquel ce dernier prendra désormais la plus grande partie de ces frais à sa charge, de même que la gestion de la villa romaine et du musée d'August. S'il est ratifié par les trois gouvernements intéressés, cet accord entrera en vigueur l'an prochain avec effet rétroactif au 1er janvier. La Fondation « Pro Augusta Raurica » continuera de diriger les travaux de prospection et de conservation des ruines pour le compte du canton de Bâle-Campagne.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Un petit miracle à l'aérodrome de Sion Un parachutiste fait une chute libre de 3000 m, mais il a la vie sauve!

De notre correspondant : L'émotion fut grande le dernier jour de l'année à l'aérodrome de Sion où se déroule actuellement un stage international de parachutisme groupant un cin-

quantaine de sportifs appartenant à plusieurs pays.

Un avion des glaciers avait gagné de l'altitude. A 3000 m, le pilote, M. Luthy, fit signe aux « paras » qu'ils pouvaient sauter. L'un d'eux, Bernhard von Burren, 23 ans, de Lyss, près de Bienna, s'élança dans le vide comme il l'avait fait des centaines de fois. Normalement, il ne se gonfle que partiellement. Le sportif fonça alors à vive allure vers le sol d'une hauteur de 3000 mètres.

Au sol, les spectateurs étaient figés de terreur. Le jeune homme s'écrasa bientôt près de la ligne du chemin de fer, non loin de l'aérodrome. Chacun le croyait mort, mais Bernard von Burren était bel et bien vivant.

Il eut la chance d'arriver tout d'abord dans les branches d'un arbre, ce qui ralentit un peu son allure. Puis il s'écrasa dans un sol marécageux situé à proximité d'un canal, ce qui amortit sa chute.

Police, ambulance, spectateurs accou-

rent près de lui. Von Burren souffrait de blessures à la colonne vertébrale. Il a été conduit à l'hôpital de Sion, puis, vu son état, acheminé sur l'hôpital de Berne. Il a la vie sauve.

ENCORE DE LA CHANCE!

Jeu, un autre parachutiste l'a échappé belle sur ce même aérodrôme de Sion. Il s'agit de Dieter Zragren, de Kirchberg. Celui-ci sauta également de 3000 m et connut trois ennemis de taille. Son parachute ordinaire s'ouvrit partiellement et il dut l'abandonner en cours de route. Zragren, alors qu'il était à 500 mètres du sol environ, ouvrit alors son parachute ventral, parachute de secours qui ne fonctionna pas normalement non plus.

Celui-ci était déchiré et portait des traces de brûlures lorsqu'il fut examiné au sol. Le sportif heurta le sol avec violence, mais il n'a pas été blessé. Il évita de justesse, en arrivant à terre, une ligne à haute tension, dans l'impossibilité qu'il était de pouvoir diriger son engin.



On évacue le blessé qui, après une chute libre de 3000 m, eut la chance de tomber dans un terrain marécageux et d'avoir sa chute amortie par un arbre (sur la gauche de notre photo Valpresse)

Le feu ravage un chalet

(c) Le feu a ravagé un chalet de vacances le jour du premier de l'An dans la station valaisanne de Nax près de Sion. Ce grand chalet de deux appartements était inhabité lorsque le sinistre éclata, de telle sorte que l'on se demande vraiment comment il a pu flamber. Le propriétaire, M. Camille Melly de Saint-Gingolph avait quitté les lieux il y a plusieurs semaines après avoir retiré tous les fusibles pour éviter précisément un court-circuit.

Rien n'a pu être sauvé. Il y a pour plus de 200.000 fr. de dégâts. Ce chalet, comble de malchance, venait d'être restauré en fin d'année et les travaux n'étaient même pas totalement terminés. On attendait le retour de la bonne saison pour achever le nouvel aménagement. La police enquête.

Manœuvre imprudente : cinq blessés

(c) Un accident a fait cinq blessés hier entre Champéry et Trois-Torrents. Une collision s'est produite entre une auto pilotée par M. Michel Varpelin, de Monthey et une autre conduite par M. Marius Gex-Collet, de Monthey également. C'est en faisant marche arrière que le premier véhicule entra en collision avec le second. Cinq personnes ont été blessées, soit les deux conducteurs et trois passagers.

NOUVELLES FINANCIÈRES

Cours des billets de banque		
	Achat	Vente
Angleterre (1£)	5.80	6.20
U.S.A. (1 \$)	2.48	2.63
Canada (1 \$ can.)	2.50	2.65
Allemagne (100 DM)	103.50	107.50
Autriche (100 sch.)	14.65	15.15
Belgique (100 fr.)	6.70	7.15
Espagne (100 pts)	4.25	4.65
France (100 fr.)	55.50	58.50
Danemark (100 cr. d.)	42.—	46.—
Hollande (100 fl.)	99.50	104.—
Italie (100 lit.)	—37	—40
Norvège (100 cr. n.)	46.—	50.—
Portugal (100 esc.)	9.80	10.80
Suède (100 cr. s.)	60.—	64.—

Marché libre de l'or		
	Achat	Vente
suisses (20 fr.)	162.—	177.—
françaises (20 fr.)	158.—	173.—
anglaises (100 £)	152.—	167.—
américaines (20 \$)	162.—	177.—
américaines (100 \$)	740.—	800.—
Lingots (1 kg)	15.300.—	15.700.—

Cours des devises		
	Achat	Vente
Etats-Unis	2.50	2.55
Canada	2.52	2.57
Angleterre	5.86	5.96
ES	2.34	2.35
Allemagne	103.90	105.40
France étr.	56.20	57.20
Belgique	6.89	6.99
Hollande	100.10	101.60
Italie est.	—3830	—3930
Autriche	14.71	14.91
Suède	61.30	62.30
Danemark	44.25	45.25
Norvège	47.90	48.90
Portugal	10.10	10.35
Espagne	4.44	4.54
Japon	—8250	—8550

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

NEW-YORK	30 déc.	2 janvier
Allied Chemical	26	29-1/4
Allum. Americ.	29-1/8	29-7/8
Am. Smelting	13-5/8	14-1/8
Am. Tel. & Tel.	13-1/8	14-1/2
Amco	15-1/2	16-1/4
Böding	49-1/4	51
Burroughs	74-1/2	74
Canadian Pacific	13-5/8	14-1/8
Caterp. Tractor	46-1/8	49-1/4
Chrysler	7-1/8	8
Coca-Cola	51-1/8	55
Colgate Palmolive	23	23-1/4
Control Data	10	10-7/8
C.P.C. Int.	32-1/2	33-1/2
Dow Chem.	52-3/4	54-3/4
Du Pont	91-3/4	95-1/8
Eastman Kodak	61	63-3/4
Ford Motors	33-1/4	33-7/8
General Electric	32	33-3/4
General Foods	17-1/4	18-7/8
General Motors	30-1/4	31-7/8
Gillette	25-1/4	25-3/4
Goodyear	12-3/4	13-3/8
Gulf Oil	12-3/4	13-1/2
I.B.M.	164-1/4	168-7/8
Int. Nickel	20-1/2	22-1/4
Int. Paper	33-7/8	36-5/8
Int. Tel. & Tel.	14-1/4	15-1/8
Kennecott	36-1/4	36-3/8
Liton	3-1/8	3-1/2
Merck	63-3/4	67-1/4
Monsanto	40-5/8	42-1/2
Minnesota Mining	47	44-7/8
Mobil Oil	36-1/4	37-1/4
National Cash	14-7/8	15-1/4
Panam	1-7/8	2-1/8
Penn. Central	1-1/8	1-3/8
Phillip Morris	47-1/2	49
Polard	18-1/4	18-7/8
Procter Gamble	79-5/8	82-1/4
R.C.A.	10-1/8	11-1/4
Royal Dutch	25-1/4	24-3/4
Std Oil Calif	21-3/4	23-5/8
EXXON	63-1/8	66-1/4
Texaco	20-7/8	22-1/4
T.W.A.	5-1/8	6
Union Carbide	41-1/8	42-3/8
United Aircraft	32-1/4	32
U.S. Steel	37-1/8	38-1/2
Westingh. Elec.	9-1/2	10-1/8
Woodworth	9	9-7/8
Werox	50-1/2	52

Indice Dow Jones	30 déc.	2 janvier
industrielles	603.26	632.04
chemins de fer	141.27	146.47
services publics	66.69	72.02
volume	184.700	14.800.000

Cours communiqués par « Reynolds Securities S.A., Lausanne »

Rendez-vous des vedettes

Les chanteurs Charles Aznavour et son épouse Ulla, avec Gilbert Bécaud se souviendront longtemps du réveillon qu'ils ont passé à 2200 mètres, à Crans-Montana, en compagnie de Mme Jacqueline Onassis-Kennedy, au restaurant des Violettes, sous le glacier de la Plaine-Morte.

En compagnie de leurs amis, ces personnalités ont « fraternisé » et devisé autour d'une polenta valaisanne. Mme Onassis était accompagnée de son fils John et de sa fille Caroline. Tout au long de la soirée, Charles Aznavour et Gilbert Bécaud, qui possèdent tous deux des chalets dans la région de Crans, se sont mués en caméraman pour réaliser le classique film de famille.

A l'issue du repas de fin d'année, au milieu de la nuit, le petit groupe d'amis



Nouvel-An sous terre

De notre correspondant : Trente-cinq spéléologues emmenés par le professeur Alfred Bogli, de Lucerne, ont passé la nuit du 31 décembre au 1er janvier plusieurs centaines de mètres sous terre. Les spéléologues, qui ont quitté Muotathal (SZ) entre Noël et Nouvel-An, avaient l'intention de conti-

nuer leurs investigations dans les galeries souterraines, qui mesurent environ 124 kilomètres. Au cours des semaines précédant leur expédition, 400 tonnes de matériel avaient été transportées dans le « trou géant ». Mais les spéléologues n'avaient pas compté avec les eaux. Le professeur Bogli et son équipe ont été surpris le 30 décembre au soir par des irrptions d'eau, qui les forcèrent à se rendre dans des galeries sèches.

Comme nous l'avons appris de source autorisée, il n'y aurait pas le moindre danger pour les hommes enfermés sous terre, qui disposent de suffisamment de vivres et de vêtements chauds pour attendre que la situation s'améliore.

Hit parade de la Radio romande

1. Sonorita (Christophe); 2. Sur le chemin de la vie (Gérard Lenorman); 3. Chanson pour Anna (Daniel Guichard); 4. Baby boy (C. Jérôme); 5. Ne fais pas tanguer le bateau (Sheila); 6. I'm leaving it all up to you (Donny & Mary Osmonds); 7. Glory Alléluia (Nicoletta); 8. Difficile de choisir (Noam); 9. El bimbo (Bimbo Jet); 10. Le téléphone pleure (Claude François); 11. Pussy cat c'est la vie (Anarchic System); 12. Kung Fu fighting (Carl Douglas); 13. Nabucco (Waldo de los Rios); 14. Tant que je vivrai (Frédéric François); 15. L'amour la première fois (Crazy Horse); 16. On se fâche on se quitte (Patricia Lavila); 17. Mon ami mon maître (Serge Lama); 18. Tu t'en vas (Alain Barrière - Noelle Cordier); 19. Johnny Rider (Johnny Hallyday); 20. Le premier pas (C. M. Schönberg).

Récession dans l'industrie automobile

ZURICH (ATS). — Une récession évaluée à 10 % par l'Union de banques suisses a été enregistrée d'une manière générale dans l'industrie automobile en 1974, en Suisse, par rapport à l'année précédente. Au début 1973, ce secteur de l'industrie comptait quelque 7.000 entreprises et occupait 80.000 personnes. En 1974, le ralentissement des affaires a nécessité le licenciement d'une centaine d'employés. Et pour 1975, les pronostics sont sombres: l'industrie automobile devrait connaître en effet une récession plus importante encore.

Les vœux des Suisses pour 1975

ZURICH (ATS). — La votation du 20 octobre sur l'initiative de l'Action nationale contre l'emprise étrangère, la crise de l'énergie et la faim dans le monde sont les événements les plus importants de 1974 pour les Suisses. Pour 1975, ceux-ci souhaitent, dans l'ordre, la stabilisation des prix, la sécurité de l'emploi et une amélioration de la qualité de la vie.

L'enquête de l'institut de sondage de l'opinion publique « Isopublic » menée à la demande du « Téléjournal » a touché 986 personnes, entre le 29 novembre et le 20 décembre 1974, dans toute la Suisse, Tessin excepté.

77 % des personnes interrogées habitaient la Suisse alémanique, 23 % la Suisse romande, 50 % vivaient dans des villes de plus de 10.000 âmes, 52 % étaient des femmes. En outre, 38 % des personnes interrogées étaient âgées de 18 à 34 ans, 34 % de 35 à 54 ans et 28 % avaient plus de 55 ans.

Sur le plan social, on relève 7 % de personnes très aisées, alors que 36 % appartenaient à la classe aisée, 50 % à la classe moyenne et que 7 % peuvent être considérées comme économiquement faibles.

LES ÉVÉNEMENTS LES PLUS IMPORTANTS DE 1974

24 % des personnes interrogées ont donc estimé que la votation du 20

octobre qui a vu le rejet de l'initiative de l'Action nationale est l'événement de l'année (26 % en Suisse alémanique, 17 % en Romandie).

La crise de l'énergie a été retenue par 18 % des personnes interrogées (23 % des Romands, 16 % des Alémaniques). Si l'époque n'est pas encore aux restrictions, un Suisse sur cinq est néanmoins conscient du problème.

Quant à la faim dans le monde, elle prend la troisième place: les conférences de Bucarest et de Rome sur la population et l'alimentation ont frappé l'opinion, peut-être par leur côté académique alors que le tiers-monde subit toujours plus durement le fléau de la famine.

POLITIQUE NATIONALE EN TÊTE

Une constatation est immédiate: la politique nationale est en tête, suivie de problèmes généraux comme l'énergie et la faim. Les événements politiques étrangers comme Watergate (8 %), le rétablissement de la démocratie en Grèce et au Portugal (4 %), et les changements de gouvernements en Grande-Bretagne, en Allemagne fédérale et à Paris (1 %), n'ont été retenus que par d'infimes pourcentages des personnes interrogées.

En politique suisse, un clivage entre Romands et Alémaniques appa-

rait à propos de la création du canton du Jura: 9 % des Romands y voient l'événement de l'année contre 1 % des Alémaniques seulement.

LES VŒUX DES SUISSES POUR 1975

Le sondage réalisé par « Isopublic » pour le « Téléjournal » a aussi porté sur les vœux des Suisses pour 1975. En premier lieu, on espère que les prix se stabiliseront (43 %). L'inflation est considérée comme le premier mal de l'année écoulée, les personnes âgées s'y montrant plus sensibles (près de 47 %).

Deuxième souhait: la sécurité de l'emploi, prédominant chez les jeunes. Elle est retenue par 17 % de l'ensemble des personnes interrogées (21 % des jeunes). Les problèmes conjoncturels — prix et emploi — s'inscrivent en tête des inquiétudes des Suisses, sensibilisés sans doute par les nombreuses fermetures d'usines ou réductions de personnel.

En troisième position figure le vœu de voir s'améliorer la qualité de la vie (15 % du total, mais 21 % des Romands et 14 % des Alémaniques).

Enfin, la stabilité politique est souhaitée par 10 % des Suisses interrogés, alors qu'un pour cent espère que les élections fédérales d'octobre 1975 entraîneront des changements importants.

Deux morts durant la première nuit de l'année

De notre correspondant :

Une vieille tradition italienne a coûté la vie dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier à une jeune femme, mère de deux enfants. Deux familles italiennes, habitant Bad-Ragaz (GR), avaient décidé de fêter ensemble la nuit de Sylvestre. Comme le veut une vieille tradition italienne, le premier jour de l'an est fêté par deux coups de feu.

A peine les douze coups de minuit avaient-ils sonné, que le locataire de l'appartement, où avait lieu la fête, alla chercher son revolver. Il se pencha à la fenêtre de son appartement et tira deux coups en l'air.

Follement applaudi par les personnes

présentes, il referma la fenêtre et voulut décharger son arme. A la suite d'une fausse manipulation, un coup partit, la balle traversant une paroi en bois, atteignant Mme Rosetta Migliore-Vacaro, âgée de 25 ans qui se trouvait par hasard dans l'autre chambre. La malheureuse ressortissante italienne fut touchée par la balle. Grièvement blessée, elle fut transportée à l'hôpital, où elle devait rendre le dernier soupir.

A Doettingen (AG) c'est le conducteur d'un cyclomoteur qui devait perdre la vie. Une heure après le début de l'an neuf, le malheureux Urs Sigenthaler, qui traitait chez lui, perdit le contrôle de son véhicule et termina sa course contre un mur. Il a été tué sur le coup.

Pour effacer leurs traces, des voleurs mettent le feu

(c) Des inconnus, qui se sont introduits le dernier jour de l'an dans un appartement de Beromunster (LU), ont dérobé des antiquités pour une valeur de 40.000 francs. Pour effacer les traces de leur passage, ils mirent le feu à l'appartement, occasionnant pour 30.000 fr. de dégâts. Le propriétaire de l'appartement, qui n'était pas chez lui, fut alerté par des habitants qui avaient entendu du bruit. Lorsqu'il ouvrit la porte de son appartement, il le trouva en flammes et alerta les pompiers.

La police suppose que les inconnus cherchaient la clef du coffre-fort, mais le propriétaire de l'appartement l'avait cachée. Un pistolet russe de grande valeur et des tableaux ont été dérobés.

Chaos routier hier en Suisse centrale

De notre correspondant :

Si tout s'est bien passé sur les routes de Suisse centrale entre le 23 décembre et le 1er janvier, il n'en a pas été de même hier, où un véritable exode a eu lieu en direction des stations de montagne. Contrairement à ce que supposait la police, la situation s'est déjà détériorée jeudi vers 9 heures. Dans certaines parties de cette région du pays, les routes ont été bloquées, des colonnes de voitures à l'arrêt, mesurant jusqu'à 20 km, rendant toute aide de la police impossible. La situation a été alarmante sur la N 6 et la N 3, où des automobilistes, perdant patience, arrêtaient leur voiture sur l'autoroute, ce qui a occasionné d'autres situations chaotiques.

Dans certaines stations de montagne de Suisse centrale — Einsiedeln, Stoss, Ibergeregg, Soerenberg, Hochibirg, Engelberg, etc. — il n'y avait plus la

Auto contre un arbre: un mort, un blessé

ELSAU (ZH) (ATS). — Un excès de vitesse est à l'origine d'un accident de voiture qui a coûté la vie à un jeune homme de 22 ans, Waldemar Voegli, mercredi, à l'aube, à Weiler Fulau, dans la commune d'Elsau (ZH).

Le malheureux était passager d'une voiture dont le conducteur — commotionné par le choc — avait pris la fuite à pied à travers champs, abandonnant son compagnon de route qui avait cessé de vivre.

Le permis de conduire du conducteur fautif a été saisi par les policiers, alertés par un automobiliste de passage.

OÙ ALLER SKIER ?...

Bulletin d'enneigement communiqué par les CFF

du jeudi 2 janvier

Station	Hauteur de la neige Temps °C	Station cm	Champ de ski cm	Etat de la neige du champ de ski	Etat des pistes
JURA					
Mont-Soleil	+1	0	10	dure	défavorable
Chasseral - Prés-d'Orvin	Pas d'annonce				
Saint-Cergue	0	5	35	dure	praticable
Sainte-Croix - Les Rasses	-3	20	40	dure	bonne
Tête-de-Ran, Neuchâtel	Pas d'annonce				
Tramelan	Pas d'annonce				
Vallée de Joux	Pas d'annonce				
Val-de-Travers	-2	20	40	dure	praticable
ALPES VAUDOISES					
Château-d'Ex/Rougemont	-4	20	100	poudreuse	bonne
Les Diablerets	-5	60	140	poudreuse	bonne
Les Pléiades/Orgevaux	Pas d'annonce				
Leysin/Col des Mosses	Pas d'annonce				
Caux/Rochers-de-Naye	-4	200	200	poudreuse	bonne
Villars	-5	30	140	poudreuse	bonne
ALPES FRIBOURGEOISES					
Charmey/Bellegarde	0	20	80	printemps	bonne
Lac Noir/La Berra	-4	5	45	poudreuse	praticable
Les Paccots	-1	10	30	dure	bonne
Moléson	0	10	130	dure	praticable
OBERLAND BERNOIS					
Adelboden	-2	20	120	poudreuse	bonne
Grindelwald	-3	20	130	poudreuse	bonne
Gstaad	-6	20	140	poudreuse	bonne
Kandersteg	-3	15	130	dure	bonne
Lenk i.s.	-8	20	170	poudreuse	bonne
Muerren	+1	70	170	poudreuse	bonne
Saanenmeyer/Schönried	-6	30	140	poudreuse	bonne
Wengen/Kleine Scheidegg	-2	30	130	poudreuse	bonne
VALAIS					
Bruson	Pas d'annonce				
Champéry/Morgins	-1	5	130	poudreuse	bonne
Les Marécottes	-4	15	130	poudreuse	bonne
Leukerbad/Torrent	-2	100	220	dure	bonne
Montana / Crans / Anzère	-2	40	180	poudreuse	bonne
Nendaz/Thyon	Pas d'annonce				
Saas-Fee	-5	70	120	poudreuse	bonne
Super-Saint-Bernard	-5	70	150	poudreuse	bonne
Verbier	-8	30	180	poudreuse	bonne
Zermatt	-7	100	150	poudreuse	bonne
Val d'Anniviers	-3	100	150	poudreuse	bonne
GRISONS					
Arosa	-8	160	180	poudreuse	bonne
Davos	-10	90	220	poudreuse	bonne
Saint-Moritz	-11	20	80	poudreuse	bonne
SUISSE CENTRALE					

hockey sur glace

48me Coupe Spengler à Davos: une page s'est tournée



LA «BANDE A KILLIAS». — Un bilan positif. (A.S.L.)

Bilan positif pour l'équipe de Suisse

Vainqueur pour la troisième fois consécutivement de la coupe Spengler, Slovan la conservera définitivement. Ainsi, le club de Bratislava rejoint LTC Prague, ACBB Paris et Davos, les seuls à avoir gagné définitivement le trophée grison au cours des 48 éditions du tournoi davosien.

UNE PAGE SE TOURNE

Avec la victoire de Slovan une page s'est tournée: c'était la dernière apparition d'une équipe de club à la coupe Spengler. Dès décembre 1975, seules des formations nationales seront invitées à Davos. Avec la Finlande et la Pologne, la Slovan, un premier grand pas a été amorcé en 1974, le Japon (1971) ayant été une des premières équipes nationales à fouler la patinoire à ciel ouvert de Davos, Or, pour les organisateurs grisons, la possibilité de couvrir leur patinoire n'entre pas dans leurs vus, pour l'instant du moins. Et cela malgré l'insistance du président de la Ligue suisse M. Reto Tratschin. Ce dernier fait remarquer qu'en raison de la conjoncture c'est le moment de construire. Pour leur part, les Davosiens avancent des arguments défavorables à la construction: infiltration d'eau dans le terrain, (les caves de la buvette sont munies de pompes afin de refouler l'eau), coût de la construction en montage plus chère qu'en plaine (environ 30%), obligation de réaliser une construction esthétique s'inscrivant dans le cadre de la «Maison des

congrès» et la piscine qui sont à proximité de la patinoire (les autorités de la station refusent la pose d'un toit style hangar). La patinoire davosienne restera donc à ciel ouvert. Dès lors, le problème de l'engagement des équipes nationales risque de devenir ardu.

EN RODAGE

Actuellement, les Fédérations nationales proferent des fêtes de fin d'année pour router leur équipe nationale en vue des championnats du monde. Or, venir à Davos et jouer sous la neige, n'est pas précisément ce que recherchent les entraîneurs nationaux. Vraiment, les Finlandais Heikkilä et le Canadien Jastrzemski, le patron de la Hollande, l'ont fait remarquer à l'instar du Soviétique Jigorow (Pologne) et des responsables suisses, MM. Killias et Anken.

Il est vrai que pour l'équipe de Suisse, par exemple, cette coupe Spengler s'est résumée à un match arrêté contre la Pologne, à un autre joué sous la neige face à la Finlande, seul celui contre Slovan Bratislava s'étant déroulé dans des conditions normales. Dès lors, quel bilan tirer de l'expédition Suisse à Davos?

EXPERIENCE POSITIVE

« Ces rencontres nous ont tout d'abord permis d'aligner plusieurs combinaisons de joueurs, que ce soit en défense ou en attaque » explique Rudi Killias.

« Sur ce plan » poursuit l'entraîneur helvétique « l'expérience fut positive. Nous avons constaté la complémentarité d'une grande majorité de nos joueurs ». Pour sa part, M. Anken, le patron des équipes nationales, explique: « En fait, un seul match nous a apporté quelques enseignements, celui contre Slovan. Ce soir là, nos joueurs ont démontré leurs possibilités... et leurs limites ! Lui nous faisons abstraction des deux buts concédés en fin de rencontre, après la blessure de Molina, notre équipe a réalisé un « petit exploit ». Il est vrai que Slovan a joué en-dessous de sa valeur. En revanche, ce qui est inquiétant, c'est la carence offensive en regard des occasions de buts que nous nous sommes créées. Je pense que nos attaquants ont fait preuve d'un manque d'esprit de décision devant le but. Sur le plan de l'application des consignes nous sommes satisfaits: chacun a joué concentré, sans jamais se relâcher... »

FOND TECHNIQUE

Comme quoi, quand les Suisses le désirent, ils peuvent se hisser à un niveau acceptable, d'autant plus que le fond technique est présent. Ce fond technique qui leur a permis de battre la Hollande dont les progrès furent constants tout au long de cette coupe Spengler. Or, à Sapporo les Bataves ne seront pas des adversaires faciles à manier en raison de leur puissance physique. Cette puissance qui manque terriblement aux Suisses.

A Davos, l'expédition s'est soldée par cinq blessés: Molina, Durst, Tschiemer, Y. Croci-Torti, Lott. Abstraction faite du gardien de Lugano (index cassé à l'échauffement avant le match contre Slovan), les quatre autres blessés le furent lors de contacts avec l'adversaire. Or, Rudi Killias mit ses blessures sur le compte de vieilles blessures mal soignées. Sur le fond, preuve à l'appui (le Genevois Friedrich en est un exemple), l'entraîneur suisse a raison.

Toutefois, les Suisses « répugnent » à s'engager dans la voie de la puissance physique. Ils redoutent les chocs et, quand ceux-ci sont rugueux, ils font mal. En fait, cela provient qu'en championnat Suisse l'engagement physique reste au stade « d'aimables bousculades ». Ce qui n'est pas le cas sur le plan international où la tendance est au durcissement du jeu, où la virilité à sa place, où l'arbitrage est plus coulant » lors des contacts. Davos en fut une preuve.

REGRETS

Et, à propos d'arbitrage, il est à regretter le parti pris des directeurs de jeu helvétique, M. Ehrensperger particulièrement, pour les pays de l'Est, Slovan Bratislava spécialement.

Ce fut l'unique fausse note avec celle des organisateurs lorsqu'ils décidèrent de faire jouer des matches (Suisse-Finlande de entre autres) malgré les conditions atmosphériques déplorables...

P.-H. BONVIN

Grâce aux tirs de penalties... La passe de trois pour Slovan

SLOVAN BRATISLAVA - POLOGNE 6-6 (2-4 2-2 2-0)

MARQUEURS: Szeja 3me; Stastny 3me; Zabara 9me; Obloj 10me; Bukowinsky 17me; Potz 17me; Jaskierski 23me (deux fois); Zizka 28me; Mruk- via 39me; Bukowinsky 45me; Miklos-ovic 48me.

SLOVAN: Sakac; Ujvary, Bukovinsky; Kecka, Tajcnar; Misovic; Hantak, Zizka; Stastny, Hejck, Kordiak. Entraîneur: Mitosinka.

POLOGNE: Kosyl; Slovakiwicz, Feter; Koczynski, Potz; Marcinczak, Gruth; Zietara, Jaskierski, Chowaniec; Obloj, Zurek, Szeja; Csorich, L. Tokarz, Zabawa. Entraîneur: Jegorow.

ARBITRES: MM. Ehrensperger et Weidmann (Suisse).

NOTES: Patinoire de Davos. 2900 spectateurs. Neige durant les 35 premières minutes de jeu. Slovan joue sans Ducaj (blessé) et la Pologne sans V. Tokarz (blessé). Slovan « tourne » à cinq défenses. Après le coup de sirène sanctionnant la fin de la première période, Haas abat sa canne sur Zietr, le blessant au visage; le Polonais ne jouera plus, alors que le Tchecoslovaque écope de cinq minutes de pénalité. A la 23me, Melisko prend la place de Sakac. A la 48me, sur un tir de Gruth, Misovic reçoit le palet en plein visage

et devra recevoir des soins. A la 56me, tir d'Ujvary sur la latte. Pénalités: cinq fois deux minutes contre Slovan, plus cinq minutes à Haas; neuf fois deux minutes contre la Pologne.

ET DE TROIS!

Slovan Bratislava revient de loin: après avoir sérieusement douté de la victoire finale — il était mené 6-2 à la marque après 23 minutes de jeu — il égalisa à douze minutes du coup de sifflet final pour, finalement, s'imposer aux tirs des penalties. De ce fait, le grand club slovaque remportait, pour la troisième fois consécutivement, la coupe Spengler, et ceci à titre définitif. Face à une Pologne volontaire, manquant toutefois d'imagination sur le plan de la conception, Slovan fut emprunté durant la période où la neige fut de la partie. Les Haas, Stastny, Ujvary et autre Tjcnr ne parvinrent que difficilement à manœuvrer sur une glace recouverte de neige où le palet était constamment freiné, impossible à contrôler.

PUISSANCE PHYSIQUE

En revanche, les Polonais tirent parti de cet état de fait en raison surtout de leur puissance physique. Or, une fois les chutes de neige arrêtées (35me), Slovan, retrouvant une glace quasi parfaite, put exprimer sa plus grande maturité technique. La manœuvre devint rapide, spontanée, coulée. Elle déborda une formation polonaise qui dut au calme et excellent gardien Kosyl de ne point céder la victoire avant la fin du temps réglementaire.

Alors survinrent les tirs de penalties afin de désigner le 48me vainqueur de la coupe Spengler. Assommés, démoralisés par la remarquable remontée à la marque des Tchecoslovaques, les joueurs de Varsovie tirèrent leurs penalties sans conviction, ne parvenant pas à tromper Melisko entré pour Sakac (23me), tant le gardien numéro un de Slovan porta une part de responsabilité sur deux des six buts concédés. En revanche, si Tajnar réussit le premier penalty, il faut attendre Stastny (4me penalty) pour que Slovan assure sa victoire, la Pologne ne pouvant plus la rejoindre... P.-H. B.

Classements

Table with 2 columns: Rank and Score. 1. Slovan 4 2 2 - 6 19-12, 2. Pologne 4 2 2 - 6 17-12, 3. Finlande 4 2 1 1 5 18-9, 4. Suisse 4 1 - 3 2 7-18, 5. Hollande 4 - 1 3 1 11-21

Les marqueurs: 1. Stastny (Slovan) 7 points (4 buts - 3 assists); 2. Jarkko (Fin) 7 (3-4); 3. Jaskierski (Pol) 5 (5-0); 4. Obloj (Pol) et Bukowinsky (Slovan) 5 (4-1); 6. De Cloe (Ho) 5 (2-3); 7. Szeja (Pol) 5 (1-4).

Les pénalités: 1. Suisse 16'; 2. Finlande 21'; 3. Pologne 49'; 4. Hollande 52'; 6. Slovan Bratislava 69'.

Coupe d'Europe: option pour Berne

SC BERLIN - BERNE 3-4 (1-2 0-1 2 1)

Patinoire de la Jassestrasse: 4500 spectateurs. Arbitres: Westreicher Va lentin (Aut). Buts: 4me Leuenberger 0-1; 4me Koepf 11; 15me Dellsberger 1 2; 38me Krupicka 13; 42me Koepf 2 3; 48me Holzer 2-4; 56me Ferenc Vozar 34. Pénalités: 1 x 2' contre Berlin, 2 x 2' contre Berne.

SC BERLIN: Richter; Koivunen, Huettmann; Metz, Braemstroem; Hofherr, Lorenz, Funk, Koepf; Hinter Stocker, Ferenc, Vozar, Nilsson; Mangold, Tibor, Vozar, Wannier.

BERNE: Jaeggi; Hofmann, Kaufmann; Baumgartner, Leuenberger; Holzer, Wittig, Zahnd; Dolder, Krupicka, Dellsberger; Messer, Cadieux, Racine; Pfammatter, Locher, Nyffenegger.

Performance inattendue du CP Berne en match aller du 2me tour de la coupe d'Europe des clubs champions. Devant

4500 spectateurs, les Bernois ont pris une option sérieuse sur leur qualification en battant, à Berlin, le SC Berlin par 4-3 (2-1, 1-0, 1-2). Les Allemands ont longtemps dominé. Mais le succès des champions suisses est néanmoins mérité. Ces derniers ont su imposer des séquences de « fore-checking » lourdes de conséquences et surtout mener des contre-attaques payantes.

Le gardien Jaeggi a pris une part prépondérante, dans cette victoire. Les Bernois eurent le handicap d'évoluer sans leurs jeunes Nigg et Fuhrer (en Finlande) et sans l'international Wyss, blessé.

Matches amicaux: à Lucerne, Pologne - Slovan Bratislava 6-4 (3-1, 0-2, 3-1). A Zoug, Zoug - Sonp Kladno (Tch) 1-5 (1-0, 0-1, 0-4). Arosa - Langnau 5-4 (0-2, 3-1, 2-1). L'Argental - Humber Collège Canada 5-6 (1-2, 4-1, 0-3).

Championnat de première ligue Groupe 4: Montana Crans dégringole

Saas Grund est sans aucun doute l'équipe la plus fantasque de cette subdivision. Ne craignant pas de faire forfait quand certain déplacement lui semble fastidieux, elle bande toute son énergie à l'occasion de la venue d'un adversaire paraissant à sa mesure. C'est ainsi que samedi dernier, Saas Grund a « passé » un sec 5-0 à Montana Crans qui n'a donc pas réussi à effacer son échec du premier tour (3-5).

Grâce à cette victoire, Saas Grund est presque sûr de conserver sa place en première ligue, une place que, rappelons-le, il avait retrouvée après le retrait de Pérolles Fribourg. Montana, par contre, commence d'inquiéter ses plus chauds partisans. Il y a bien longtemps qu'il n'a plus goûté à la victoire et, s'il ne se ressaisit pas énergiquement, il va se faire dépasser par ceux qui le suivent encore au classement. Toutefois, Charrat ne paraît pas être en mesure d'inquiéter très sérieusement l'équipe du Haut Plateau. Il vient de subir au Sentier, une nouvelle défaite qui le plaque à l'ultime rang. En revanche, les gens de la Vallée se trouvent désormais fort bien placés, la première moitié du classement convenant en effet mieux que la seconde à leurs capacités.

A peine le Nouvel-An est-il passé que la bataille reprend pour la majorité des équipes Charrat et Yverdon ouvriront les feux ce vendredi déjà, à Martigny. Les Vaudois, battus à la surprise générale lors du premier match, s'apprentent à

prendre leur revanche. Il faudrait qu'ils « se forcent » pour ne pas gagner! Samedi, Sion montera à Saas Grund où il vainera une nouvelle fois sans avoir à user de tout son talent, à moins qu'il décide déjà de se préserver pour le tour final. Serrières, qui monte à la patinoire d'Y-Coor, peut légitimement nourrir l'espoir de s'imposer, Montana traversant une difficile période. C'est une belle occasion pour les hommes de Paroz de consolider leur position. Dimanche, Vallée de Joux s'en ira affronter Monthey à Villars. C'est un voyage assez périlleux, Monthey ayant montré à plus d'une occasion qu'il savait se battre jusqu'au bout. R.N.

Derniers résultats: Vallée de Joux Charrat 8 - 3; Saas Grund - Montana Crans 5 - 0.

Table with 2 columns: Rank and Score. 1. Sion 10 10 - 113 16 20, 2. Saint-Imier 10 7 - 3 71-51 14, 3. Serrières 10 6 1 3 24-47 13, 4. Yverdon 10 6 - 4 53-48 12, 5. Val de Joux 11 5 2 4 53-45 12, 6. Saas Grund 11 4 1 6 41-51 9, 7. Montana Cr. 11 3 1 7 41-60 7, 8. Monthey 10 3 1 6 36-59 7, 9. Le Locle 10 2 1 7 28-65 5, 10. Charrat 11 2 1 8 31-73 5

Vendredi: Charrat - Yverdon. — Samedi: Saas Grund - Sion, Montana Crans - Serrières. — Dimanche: Monthey - Vallée de Joux.

ski

La «Tournée des quatre tremplins» à Garmisch L'avènement des jeunes loups autrichiens

Le saut mondial est en pleine mutation. Amorcé à Obersdorf, le bouleversement des valeurs établies depuis quelques années a pris une nouvelle tournure sur le tremplin olympique de Garmisch Partenkirchen où les Autrichiens ont donné un nouvel aperçu de leur talent naissant. La victoire est revenue à Karl Schnabl, un étudiant domicilié à Feistritz qui, deux mois avant son 20me anniversaire (il est né le 8 mars 1954), signe ainsi, dans le cadre de la «Tour née des 4 tremplins», le premier succès important de sa carrière.

Avec deux sauts de 92 et 93 mètres et un total de 226,2 points, Schnabl a brûlé la politesse au Finlandais Ylianttila (21 ans) qui a longtemps fait figure de vainqueur avec ses 226,0 points (91,5/90,5 m). Les Autrichiens ont d'ailleurs réalisé un tir groupé impressionnant, plaçant cinq des leurs parmi les dix premiers: Milonig (19 ans) 3me, Federer (18 ans) 4me, Purstl (19 ans et demi) 5me et Lippurger 8me.

C'est le triomphe de la jeunesse. C'est,

aussi celui de l'entraîneur autrichien Baldur Preiml, médaillé de bronze sur le petit tremplin lors des J.O. de Grenoble, dont le travail en profondeur commence à porter ses fruits. Véritables révélations de ce début de saison, les sauteurs autrichiens tirent le bénéfice d'une entraînement poussé et d'une discipline rigoureuse imposée par celui qu'il considère avec respect comme leur «professeur». De plus, les tenues simplifiées qu'ils revêtent (elles sont reconnues par la FIS) semblent leur assurer un avantage substantiel, notamment sur le plan de la distance de vol.

Néanmoins, il faut reconnaître que Schnabl, Milonig, Federer, Purstl et Consorts ne s'embarassent d'aucun complexe. Téméraires, ils ont pris l'habitude de «tirer» leurs sauts au maximum alors que l'an passé encore ils semblaient manquer d'assurance dans les airs. C'est bien cette qualité qui leur a fait dominer de façon presque outragieuse le 2me concours marqué, comme dimanche passé, par l'échec évident des

Allemands de l'Est. Ces derniers, malgré un entraînement démentiel, ne parvinrent pas encore à jouer les premiers rôles.

Dans la station bavaroise, ils ont dû se contenter de sauver l'honneur par Rainer Schmidt. Le vainqueur de la tournée il y a deux ans, 3me à Oberstdorf, a pris une 6me place (220,3 p) qui confirme toutefois son retour en forme. Derrière lui, à 2 dixièmes, le double champion du monde Hans-Georg Aschenbach (20me à Oberstdorf alors qu'il avait délibérément choisi de sortir des traces afin de gagner de la vitesse) court toujours après un réhabilitation qui se fait attendre.

Seuls le Finlandais Ylianttila et le jeune Soviétique Suslikov (15 ans) ont pu s'immiscer parmi cette coalition austro-allemande qui est l'un des faits marquants de cette manifestation. En revanche, les Suisses sont demeurés bien modestes malgré un excellent 2me saut de Ernst von Gruenigen. Privée de Walter Steiner (blessé), la formation helvétique est

encore à pâtir du forfait regrettable de son «leader», Hans Schmid. Victime d'une chute la veille à l'entraînement, le Soleurois n'a pu défendre ses chances. Son renoncement (il a un œil fermé, plusieurs points de suture sur le front et souffre d'une légère commotion cérébrale) a porté un nouveau coup dur à l'équipe suisse déjà décimée...

CLASSEMENTS

Table with 2 columns: Rank and Name. 1. Karl Schnabl (Aut) 226,2 points (92-93 m); 2. Ylianttila (Fin) 226,0 (91,5-90,5); 3. Milonig (Aut) 222,2 (91,5-91,5); 4. Federer (Aut) 221,6 (89-93,5); 5. Purstl (Aut) 220,7 (89-93,5); 6. Schmidt (RDA) 220,3 (87,5-91,5); 7. Aschenbach (RDA) 220,1 (88-90,5); 8. Lippurger (Aut) 216,2 (89,5-90,5); 9. Suslikov (URSS) 212,5 (86-91); 10. Danneberg (RDA) 209,9 (87-88,5); 11. Borovtine (URSS) 209,3 (85,4-88,5); 12. Kalinine (URSS) 209,2 (85,5-87); 13. Glass (RDA) 209,1 (89,5-84); 14. Kodejska (Tch) 208,8 (86,5-87,5); 15. Berbergerud (Nor) (89,0-87). Puis: 31. Von Gruenigen 202,4 (85-88); 45. Moesching 188,1 (84,5-84); 53. Egloff 182,1 (84,5-81,5). 81 concurrents classés.

Classement intermédiaire: 1. Willy Purstl (Aut) 439,1 p.; 2. Schmidt (RDA) 430,9; 3. Federer (Aut) 422,1; 4. Bobak (Pol) 416,9; 5. Kalinine (URSS) 408,5; 6. Saetre (Nor) 407,8; 7. Ylianttila (Fin) 406,0; 8. Aschenbach (RDA) 404,6; 9. Halvorsen (Nor) 403,8; 10. Kodejska (Tch) 402,2; 36. Von Gruenigen (S) 379,8; 36. Moesching (S) 358,8; 51. Egloff (S) 321,8.

football

Bayern Munich se sépare de Lattek

Bayern Munich, champion d'Allemagne et champion d'Europe, et son entraîneur Udo Lattek se sont séparés d'un commun accord. Celui-ci est intervenu entre Lattek et le président du club bavarois, M. Wilhelm Neudecker.

Ainsi, Udo Lattek quitte-t-il l'équipe avec laquelle, depuis cinq ans, il avait

ACTUALITES...

Forestier - Citherlet: accord conclu

Le gardien chaud-fonnier, Pierre Forestier, défendra, au second tour du présent championnat, les couleurs de Neuchâtel Xamax. Il a été acquis à titre définitif par le club de la Maladière. Ce dernier, en couverture partielle de ce transfert, a cédé en prêt, pour le second

Championnats jurassiens: déplacement des Bois au Mont-Soleil

Les championnats jurassiens de ski de fond se dérouleront ce week-end dans la région du Mont-Soleil. Telle est la décision qu'ont dû prendre les organisateurs du SC Les Bois chargés de mettre sur pied ces retrouvailles annuelles en raison du temps printanier régnant dans le Jura. La neige a pratiquement disparu dans la région des Fonges et de La Chaux-d'Abel où devaient se dérouler initialement ces championnats.

tennis

Connors s'incline face à Newcombe

John Newcombe est toujours là quand il faut. Il l'a encore prouvé sur le gazon du central de Kooyong, à Melbourne, où, alors que personne ne croyait à ses chances, il a facilement battu l'Américain Jimmy Connors, favori des internationaux d'Australie. Le «vétéran» australien (30 ans) s'est imposé par 75, 36, 64, 76. C'est une victoire assez nette surtout si l'on sait que dans le 4me set, Newcombe a eu une balle de 63 sur son service.

Cette finale entre les deux vainqueurs de l'épreuve — Newcombe en 1973 et Connors l'an dernier — était aussi celle entre les deux meilleurs joueurs du monde. C'est l'Australien, ce coup-ci, qui s'est montré supérieur à son jeune rival. Et pourtant, au départ, Newcombe paraissait handicapé par des douleurs aux jambes alors que son adversaire n'avait pas l'air d'être tellement éprouvé par la fatigue.

Surprise à Melbourne

Corrida de Sao-Paulo

En 174 minutes qui lui rapportent 10.000 dollars, Newcombe a rassuré ses «supporters». Au terme d'un match très dur, joué tout en puissance, il a déjoué les pronostics. Totalement retrouvé, l'Australien n'a pas laissé beaucoup d'initiatives à l'Américain, triomphant en toute logique.

Après son succès, le nouveau lauréat devait déclarer: « Connors s'est battu en vrai champion du début à la fin. Quant à moi, fatigué par les derniers matches que j'avais joués, j'ai dû faire de gros efforts pour gagner. J'y suis finalement arrivé. Mais mon objectif majeur, cette saison est Wimbledon: j'ai tout axé sur cette épreuve ».

Chez les dames, victoire rapide et logique d'Evonne Goolagong en deux sets. L'Australienne a défendu avec succès son titre face à la Tchecoslovaque Martina Navratilova (18 ans).

athlétisme

La 50me au Costaricain Perez

Le Costaricain Rafaël Angel Perez, a remporté la 50me édition de la traditionnelle «Corrida» de la Saint-Sylvestre courue la nuit dans les rues de Sao-Paulo. Il a bouclé les 8,9 km du parcours en 23'58, précédant finalement de 3 secondes le Mexicain Palomares et de 600 l'Allemand de l'Ouest Detlef Uhlemann.

C'est à 23 h 40 (03 h 40 heure suisse) que le gouverneur de l'Etat de Sao-Paulo donna le départ de cette épreuve à laquelle ont participé 215 athlètes de 35 pays. Précédés des motards de la police et escortés par des automobiles et des camions qui transportaient les journalistes, les concurrents franchirent la ligne de départ et s'élançèrent dans les rues de la capitale économique du Brésil sous une pluie de confettis.

Très vite le peloton s'est étiré. Le Roumain Floriu est passé en tête après 3,7 km en compagnie du Chilien Warnke, de Perez, le futur vainqueur et du Mexicain Palomares, l'un des favoris

en l'absence du colombien Victor Mora, suspendu par sa Fédération. Six cents mètres plus loin, Perez a pris seul le commandement. Jusqu'à l'arrivée, il n'a jamais quitté cette position alors que dans son sillage, Palomares et l'Allemand Uhlemann étaient à la lutte. Tous deux se livrèrent un duel fantastique dans la ligne droite finale pour la place de dauphin de Perez qui n'était pas inquiété.

Les Sud-Américains ont donc à nouveau dominé cette fameuse course à pied. Perez, l'un des favoris au départ, avait remporté en novembre le 10.000 mètres du tournoi de Coubertin à Buenos-Aires. La «Corrida de Sao-Paulo», ouverte aux concurrents étrangers depuis 1947, a été gagnée 16 fois par les Européens dont à 4 reprises par le Belge Gaston Roelants (37 ans), lequel a pris ce coup-ci la 8me place. Des Suisses engagés, c'est le Bernois Albrecht Moser qui a réussi la meilleure performance (15me) alors que le «vétéran» Alfons Sidler terminait 29me.

Dix experts vous proposent 1 x 2
1. Bologne - Sampdoria 6 2 2
2. Cagliari - Fiorentina 4 3 3
3. Cesena - Milan 2 4 4
4. Internazionale - Juventus 4 3 2
5. Lazio Rome - Naples Turin 5 4 2
6. La Vicenza - Rome 3 3 4
7. Ternana - Ascoli 5 3 2
8. Turin - Varèse 6 3 1
9. Leeds United - Cardiff City 6 2 2
10. Liverpool - Stoke City 4 3 3
11. Newcastle United - Manchester City 4 3 3
12. Wolverhampton Wand. - Ipswich Town 4 3 3

OFFRES D'EMPLOIS

MIGROS

Nous cherchons

pour nos CAMIONS-MAGASINS partant de notre siège central de Marin :

chauffeur - vendeur
catégorie D**vendeuse - convoyeuse**

Nous offrons :

- places stables
- salaires intéressants
- nombreux avantages sociaux

 **M-PARTICIPATION**

Veuillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à :
Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL,
service du personnel, case postale 228,
2002 Neuchâtel.

IMPORTANTE FILIALE GROUPE HACHETTE

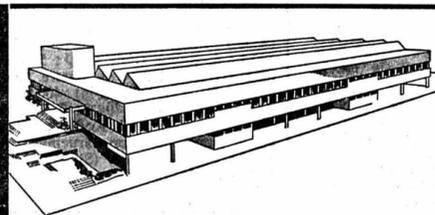
cherche pour son réseau de Suisse

5 collaboratrices (teurs)

pour le service extérieur dans la région de Neuchâtel

- Expériences précédentes indifférentes
- Formation et soutien assurés
- Minimum garanti, intéressement important
- VOITURE FOURNIE si nécessaire.

Téléphoner à M. BLEUER

LIVRE DE PARIS-HACHETTE, 4, rue des Poteaux,
NEUCHÂTEL, tél. (038) 25 10 44.HOPITAL D'ORBE cherche pour entrée immédiate
ou à convenir :**1 assistant (e) technique en radiologie****1 sage-femme expérimentée****1 nurse****1 infirmière diplômée**Places stables, bonnes conditions de travail.
 Salaire selon le barème cantonal.
Semaine de 5 jours.Faire offres avec curriculum vitae et copies de diplômes
et certificats, à la Direction de l'hôpital
d'Orbe, 1350 Orbe. Tél. (024) 41 12 12.

Dickson & Cie - DEKO - 2034 PESEUX
Rue du Tombet Tél. (038) 31 52 52
cherche

PERSONNEL FÉMININ

pour exécuter des travaux de contrôle de
qualité relatifs à la fabrication de pièces
d'horlogerie et d'appareillage.L'activité offerte est intéressante et bien rétribuée.
La mise au courant est assurée par nos soins.Les candidates sont invitées à téléphoner à
notre service du personnel (interne 33).

AVIS DIVERS



L'annonce
reflet vivant
du marché

ROCHFORD

Le premier samedi de chaque mois
Marché aux puces
Prochain: samedi 4 janvier dès 9 h.

MILAN 26^{me} MIPEL MARCHÉ ITALIEN DE MAROQUINERIE

du 10 au 14 janvier 1975 au Pavillon 30 (piazza 6-Febraio)
dans l'enceinte de la Foire de Milan.Panorama unique et complet de l'industrie de la maroquinerie, où les fabricants
de toute l'Italie se rencontrent deux fois l'an avec les acheteurs
de tous les pays du monde.Au MIPEL sont exposés :
articles pour cadeaux, articles pour bureau, malles, valises, sacs de voyage,
sacs à main, ceintures, parapluies, petite maroquinerie, portefeuilles,
articles divers.L'unique marché spécialisé réservé exclusivement aux acheteurs professionnels.
Y seront présentés les échantillonnages des nouveautés pour la saison
printemps - été 1975.

Demandez à temps les cartes d'acheteurs à :

SEGRETARIA GENERALE DEL MIPEL
via G. Leopardi 14, 1-20123 MILANO (Italie)
Tél. 872 120 - 872 182 - 898 372

ACADÉMIE MAXIMILIEN DE MEURON

Cour de l'hôtel DuPeyrou,
Neuchâtel

Trimestre d'hiver, du 6 janvier au 29 mars 1975

Atelier et cours :

Prix par trimestre :

- 1) PEINTURE** M. Daniel Aeberli
 - a) sans modèle vivant - mercredi 16-18 h Fr. 50.—
 - b) avec modèle vivant - mercredi 20-22 h Fr. 65.—
- 2) MODELAGE** M. Marcel Mathys
 - a) sans modèle vivant - lundi 10-12 h Fr. 50.—
 - b) avec modèle vivant - vendredi 20-22 h Fr. 65.—
- 3) DESSIN** MM. Gérald Comtesse, Raymond L'Epée,
Daniel Aeberli
 - a) sans modèle vivant - mercredi 14-16 h Fr. 50.—
 - b) avec modèle vivant - mardi 20-22 h Fr. 65.—
 - c) avec modèle vivant - vendredi 14-16 h Fr. 65.—
- 4) ÉTUDES DOCUMENTAIRES** M. Gérald Comtesse
lundi 16-19 h
- 5) ATELIER POLYVALENT** M. Abel Rejchland
vendredi 16-19 h Fr. 65.—
- 6) HISTOIRE DE L'ART** M. Maurice Billeter
architecte FAS-SIA
Cours public : L'ART ROMAN
Grande salle du Conservatoire
mardi 17-18 h Fr. 35.—

Inscriptions et renseignements : un quart d'heure
avant chaque cours à l'Académie (pour l'Histoire de
l'art, au Conservatoire)
Tél. 46 17 58, de 10 à 12 h.

Société anthroposophique
de Suisse

CONFÉRENCE

à Neuchâtel

Quels sont les véritables problèmes de l'environnement

par Monsieur EMILE RINCK

Docteur ès sciences physiques
ancien professeur à l'École de
Chimie de Paris.Samedi 4 janvier
au collège des Terreaux-Sud,
20 h 15.

Participation aux frais à la sortie.

SINGER

vous propose
des tapis à faire
vous-même

SMYRNE
et des
CANEVAS

J. Monnier
rue du Seyon 11
Neuchâtel
Tél. (038) 25 12 70

L'annonce
reflet vivant
du marché
dans votre
journal

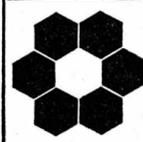
PRIX INATTENDU 15.-

2 pièces

Pullover en acryl
Gr. S, M, L, XL



Chaque prix: une performance!



AU LOUVRE
La nouveauté sa

NEUCHÂTEL

LES PREMIÈRES BONNES AFFAIRES DE L'ANNÉE

INCROYABLE !... JAMAIS VU ÇA

KARADJA 80 X 50 cm environ **98.-** net

Véritables tapis chinois
Noués main 300 X 200 cm environ **690.-** net

SHIRAZ
300 X 200 cm environ **1090.-** net

E. GANS-RUEDIN - TAPIS
Grand-Rue 2 Neuchâtel

Beau choix de cartes
de visite à l'imprimerie
de ce journal

A LA GRENETTE-FRIBOURG (à proximité de la cathédrale)

Vendredi 3 janvier 1975, dès 20 h 15

SENSATIONNEL LOTO RAPIDE

20 quines	20 lots apéritifs et vins	
20 doubles quines	10 jambons de campagne	Fr. 75.—
	10 paniers garnis super	Fr. 75.—

20	3 lots de viandes	Fr. 100.—
cartons	4 corbeilles d'alimentation	Fr. 100.—
	4 lots de 20 bt. vin + porte-bouteilles	Fr. 110.—
	4 fours à raclettes avec fromage	Fr. 120.—

4^{me} partie	1 corbeille d'alimentation	Fr. 300.—
8^{me} partie	1 carnet d'épargne	Fr. 400.—
12^{me} partie	1 carnet d'épargne	Fr. 400.—
16^{me} partie	1 carnet d'épargne	Fr. 400.—
20^{me} partie	1 lot de divers articles	Fr. 500.—

Abonnement : Fr. 10.—

Carton : Fr. 1.—



Tél (038) 25 83 48

11, rue de l'Hôpital - 2000 Neuchâtel

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi
de 9 h 30 à 12 h et 14 h à 21 h.

REPRISE DES COURS: lundi 6 janvier 1975

Pour bien commencer l'année... LES BONNES AFFAIRES!

Gaines, gaines-culottes

à partir de **12.-**Corselets à partir de **49.-**Chemises de nuit,
dusters,
combinaisons.

20% et 30% de rabais

Profitez !!!

Magasin spécialisé

Claudine

Chavannes 6 - Neuchâtel - C. Vautravers

Nous invitons instamment les personnes répondant à des

annonces
sous chiffres

à ne jamais joindre de certificats ou autres documents

ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Dem. à acheter

On cherche à acheter des

montres

lots de 100 à 10.000

V. Mayer,
19, rue des Préalpes,
1723 Marly.
Tél. (027) 46 18 60.

Je paie

de Fr. 50.—**à Fr. 500.—**poupées anciennes,
tête porcelaine.
Achète également
tous trains anciens
et accessoires.
Tél. (024) 71 17 49 -
71 17 45.

«L'être humain au centre de tout»
(Gottlieb Duttweiler)

Merci de tout cœur.

Cette année, la Migros fête ses 50 ans d'existence. C'est moins en tant qu'entreprise qu'elle célèbre son jubilé qu'en tant qu'idée, que Gottlieb Duttweiler lança en 1925. En voici les principes généraux:

offrir des marchandises, prestations de services et activités culturelles avantageuses à tout point de vue et, par la réduction des marges commerciales, agir non seulement dans l'intérêt du consommateur, mais aussi du producteur, pour contribuer à la création d'une véritable solidarité entre les partenaires.

Pendant les années de crise économique, cette idée de réforme du système de distribution constituait une entreprise hasardeuse. Seule une forte personnalité pouvait faire en sorte que ce projet ne fût pas voué à l'échec dès le début.

Mais le soutien qu'apporta l'acheteur à l'entreprise qui se consacrait vraiment à sa cause fut plus important encore.

Beaucoup d'entre vous se souviennent certainement des obstacles apparemment insurmontables auxquels la Migros

a dû faire face pendant de longues années, avant de parvenir finalement au succès.

Cependant, cette victoire, elle n'aurait jamais pu la remporter toute seule. La façon dont les clients sont restés fidèles à leur Migros, dans les bons moments comme dans les périodes difficiles, est une preuve indéniable de véritable coopération et montre que le consommateur se sent vraiment concerné par l'idée de la Migros.

C'est pour cette raison que la Migros appartient finalement à chacun. Et comme elle est à tout le monde, elle est aussi l'obligée de tous.

Merci de tout cœur.

Afin que nos remerciements ne restent pas de vains mots, nous aimerions fêter ce demi-siècle d'existence avec vous, comme il se doit. Sous le M fleuri symbolisant le jubilé, nous vous proposerons des actions, activités et prestations spéciales dans tous les domaines.

Pendant toute une année.

Votre Migros.



50 ans
au service d'une idée

PFISTER AMEUBLEMENT, Neuchâtel / Avry-sur-Matran

VENDREDI 3 et SAMEDI 4 JANVIER:

OUVERT TOUTE LA JOURNÉE!

Viennent d'arriver les plus récents modèles aux prix les plus intéressants.
Profitez, vous aussi, de cette occasion d'achat!

Académie Maximilien de Meuron

Histoire de l'art

L'ART ROMAN

PAR M. MAURICE BILLETER,
architecte FAS-SIA

12 conférences avec projections
le mardi de 17 à 18 h, à la

Grande salle du Conservatoire
(fbg de l'Hôpital 106)

PREMIÈRE CONFÉRENCE: MARDI 7 JANVIER 1975

Inscriptions et renseignements sur place,
dès 16 h 45.

Nos clients affirment!

les skis intersport
sont les moins chers
et les mieux finis

ET C'est VRAI!!!

Pour 149.— 185.— 198.—
218.— 289.—

des skis **INTERSPORT**
impeccables.

La lutte pour les prix et la qualité arbitrés
par le magasin **INTERSPORT**.

- qui sait conseiller
- qui a le tout grand choix
- qui offre des parcs devant son magasin
- qui fait économiser de l'argent.
- c'est **TOSALLI sports** à Colombier.

Soyez les bienvenus chez

Tosalli SPORTS

Av. de la Gare, COLOMBIER. Tél. 41 23 12



★ **BONNE ET HEUREUSE ANNÉE** ★
Restaurant de la Grappe
La Courde
Neuchâtel
Famille **L. MARINI**

CABARET-DANCING
LA ROTONDE
NEUCHÂTEL

DEMAIN
LES ADIEUX
DE **JAN KRÉYON**
avec
La Nuit de La Folie

Dimanche 5 janvier, 17 heures,
Temple de Pesieux
concert de l'Épiphanie

Eric Weber et Elisabeth Mülli, flûtes à bec, Etienne Quinche, flûte traversière, François Altermath, orgue et clavecin. Un ensemble de cordes sous la direction de Mme Pascale Bonnet. Œuvres de Charpentier, Blavet, Bach, Pez.
Entrée libre. Collecte.

Yvan Challandes
CARROSSERIE DU NORD
2207 COFFRANE

présente à sa fidèle clientèle ses
meilleurs vœux pour la nouvelle
année.



Tectyl
VALVOLINE
protège
votre
voiture de
la rouille
pour longtemps.
Faites confiance au
spécialiste
CARROSSERIE
P. Schoelly
Hauterive.
Tél. (038) 25 93 33.

La bonne
cuisine
café
du Théâtre

Beau choix de cartes
de visite à l'imprimerie
de ce journal

Les entreprises Hildenbrand

Neuchâtel et Saint-Blaise
installations sanitaires, ferblanterie,
informent leur aimable clientèle
que leurs bureaux et ateliers se-
ront fermés du 31 décembre à
12 h au 6 janvier 1975 et lui pré-
sentent leurs meilleurs vœux.

Propriétaires de jeunes chats ATTENTION

Contrairement à ce qu'on croit générale-
ment, les jeunes chats se perdent avec une
facilité déconcertante jusqu'à l'âge d'un an.
Ne laissez donc pas vos bêtes vadrouiller
des heures sans les rappeler.

Amis des Bêtes.

VÉHICULES À MOTEUR

Je vends

Cortina 1300

de luxe, 62.000 km
expertisée.
Tél. 25 41 26.

A vendre

Mini 1000

1970, 2000 fr.
Tél. (038) 31 17 86.

VW 1300

à vendre, 2100 fr.
modèle 1966,
107.000 km,
expertisée,
très bon état.

B. Tripet
rue Soguel 80,
2053 Cernier.

Occasion unique

Peugeot 204

1969, expertisée
Fr. 3600.—

Garage M. Bardo,
S.A., Sablons 47,
Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 -
24 18 44.

J'achèterais
d'occasion

R 4

Adresser offres avec
prix, année et
kilométrage à
BK 3463 au bureau
du journal.

GARAGE WASER
NEUCHÂTEL

1200 break

avec porte
arrière, modèle
1973, 19.000 km,
expertisée.
Prix: Fr. 8600.—
Garantie 3 mois,
échange.

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

Prêts

immédiatement
remboursement par
petits acomptes
plus avantageux

Depuis 1912
une seule adresse:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00-12.15 et 13.45-18.00
TÉL. 038-24'63'63

Je désire Fr.

Nom

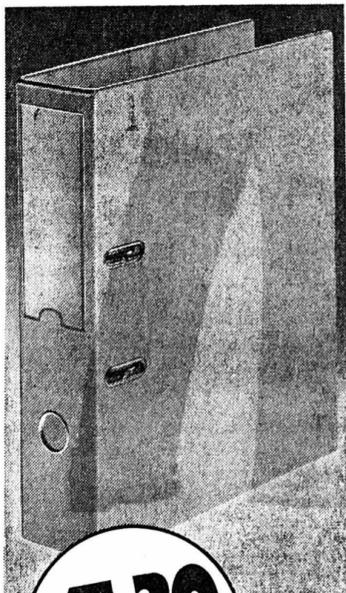
Prénom

Rue

Localité

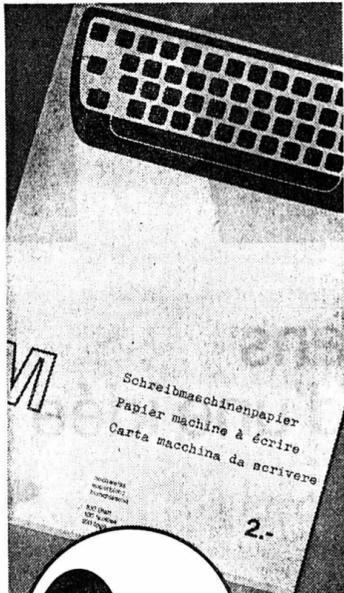
Prix MIGROS

Profitez-en!



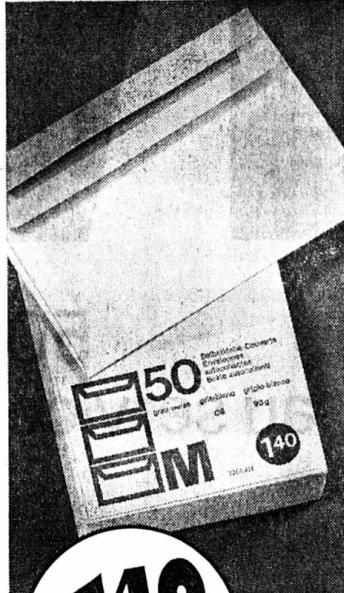
4³⁰

Classeur en matière plastique
Format classeur fédéral, dos de
7 cm, diverses couleurs.



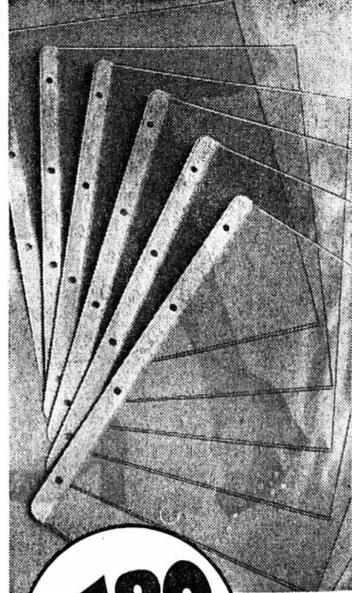
2.-

Papier pour machine à écrire
A 4, blanc, sans bois. Bloc de
100 feuilles.



1⁴⁰

Enveloppes
C 6, autocollantes, blanches.
50 pièces.



1⁸⁰

Chemises en plastique
pour classeurs à anneaux,
4 perforations. 6 pièces.

MIGROS

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

12.25 (C) Saut à skis
14.30 Fin
17.00 Un bémol à la clé
17.30 (C) Téléjournal
17.35 (C) Taxisville
17.55 (C) L'âge en fleur
18.25 (C) Le manège enchanté
18.30 (C) Dédicé
19.00 (C) Formule 4
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Les faucheurs de marguerites
20.55 (C) Retour aux sources
22.00 (C) Léo Ferré
22.35 (C) Téléjournal

19.00 (C) Chiffres et lettres
19.20 (C) Actualités régionales
20.00 (C) In.F. 2
20.45 (C) M.N.F. Ami
20.35 (C) Le pain noir
22.05 (C) Italiques
22.50 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.55 (C) Inter 3
19.00 (C) L'île aux enfants
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Paul et Virginie
20.10 (C) Traits de mémoire
20.35 (C) Saint-Germain-des-Prés
22.05 (C) Inter 3 dernière

SUISSE ALÉMANIQUE

12.25 Tournoi des quatre tremplins
17.15 (C) L'heure des enfants
18.40 Fin de journée
19.00 Téléjournal
19.50 L'Ouest sauvage
19.30 Où le vent nous pousse
20.00 Téléjournal
20.20 Le tour du monde en 80 jours
21.45 Téléjournal
22.00 L'île de Shakespeare

SVIZZERA ITALIANA

12.25 (C) Sci : Salto
14.30 Fine
16.45 (C) Per i ragazzi
19.30 (C) Divenire
19.50 (C) Telegiornale
19.45 (C) Casacosì
20.10 (C) Regionale
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) Il costo di una vacanza
21.50 (C) Ritrovi
23.20 (C) Telegiornale

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 Heures sur la une
13.30 Cours de la bourse
13.35 Fin
18.20 Au-delà des faits
18.40 Pour petits et grands
19.15 Minute pour les femmes
19.20 Actualités régionales
19.45 24 Heures sur la une
20.15 Chéri-Bibi
20.30 Les Shadocks
20.35 Au cinéma ce soir
22.45 24 Heures dernière

ALLEMAGNE I

15.50, téléjournal. 15.55, saut à skis.
16.40, pour les enfants. 17.10, scène 75.
17.55, téléjournal. 18h, programmes régionaux. 20h, téléjournal, météo.
20.15, meurtre à Francfort. 21.35, conseils de la police criminelle. 21.40, ici Bonn. 22.05, téléjournal, météo.
22.20, coup d'Etat. 0.05, téléjournal.

ALLEMAGNE II

11h, pour les petits. 11.30, La princesse. 11.55, ski. 15.35, l'île au trésor. 17h, pour les jeunes. 17.40, plaque tournante. 18.20, pour les jeunes. 18.55, Barbapapa. 19h, téléjournal. 19.30, journal du soir. 20.15, les rues de San-Francisco. 21.15, téléjournal. 21.30, il n'y a pas de fumée sans feu. 23.30, sports-jeudi. 24h, téléjournal.

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui Madame
15.15 (C) Témoin
16.15 Fin

RADIO

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 13 h, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 20 h, 21 h, 22 h, 23 h, 24 h, 25 h, 26 h, 27 h, 28 h, 29 h, 30 h, 31 h, 32 h, 33 h, 34 h, 35 h, 36 h, 37 h, 38 h, 39 h, 40 h, 41 h, 42 h, 43 h, 44 h, 45 h, 46 h, 47 h, 48 h, 49 h, 50 h, 51 h, 52 h, 53 h, 54 h, 55 h, 56 h, 57 h, 58 h, 59 h, 60 h, 61 h, 62 h, 63 h, 64 h, 65 h, 66 h, 67 h, 68 h, 69 h, 70 h, 71 h, 72 h, 73 h, 74 h, 75 h, 76 h, 77 h, 78 h, 79 h, 80 h, 81 h, 82 h, 83 h, 84 h, 85 h, 86 h, 87 h, 88 h, 89 h, 90 h, 91 h, 92 h, 93 h, 94 h, 95 h, 96 h, 97 h, 98 h, 99 h, 100 h, 101 h, 102 h, 103 h, 104 h, 105 h, 106 h, 107 h, 108 h, 109 h, 110 h, 111 h, 112 h, 113 h, 114 h, 115 h, 116 h, 117 h, 118 h, 119 h, 120 h, 121 h, 122 h, 123 h, 124 h, 125 h, 126 h, 127 h, 128 h, 129 h, 130 h, 131 h, 132 h, 133 h, 134 h, 135 h, 136 h, 137 h, 138 h, 139 h, 140 h, 141 h, 142 h, 143 h, 144 h, 145 h, 146 h, 147 h, 148 h, 149 h, 150 h, 151 h, 152 h, 153 h, 154 h, 155 h, 156 h, 157 h, 158 h, 159 h, 160 h, 161 h, 162 h, 163 h, 164 h, 165 h, 166 h, 167 h, 168 h, 169 h, 170 h, 171 h, 172 h, 173 h, 174 h, 175 h, 176 h, 177 h, 178 h, 179 h, 180 h, 181 h, 182 h, 183 h, 184 h, 185 h, 186 h, 187 h, 188 h, 189 h, 190 h, 191 h, 192 h, 193 h, 194 h, 195 h, 196 h, 197 h, 198 h, 199 h, 200 h, 201 h, 202 h, 203 h, 204 h, 205 h, 206 h, 207 h, 208 h, 209 h, 210 h, 211 h, 212 h, 213 h, 214 h, 215 h, 216 h, 217 h, 218 h, 219 h, 220 h, 221 h, 222 h, 223 h, 224 h, 225 h, 226 h, 227 h, 228 h, 229 h, 230 h, 231 h, 232 h, 233 h, 234 h, 235 h, 236 h, 237 h, 238 h, 239 h, 240 h, 241 h, 242 h, 243 h, 244 h, 245 h, 246 h, 247 h, 248 h, 249 h, 250 h, 251 h, 252 h, 253 h, 254 h, 255 h, 256 h, 257 h, 258 h, 259 h, 260 h, 261 h, 262 h, 263 h, 264 h, 265 h, 266 h, 267 h, 268 h, 269 h, 270 h, 271 h, 272 h, 273 h, 274 h, 275 h, 276 h, 277 h, 278 h, 279 h, 280 h, 281 h, 282 h, 283 h, 284 h, 285 h, 286 h, 287 h, 288 h, 289 h, 290 h, 291 h, 292 h, 293 h, 294 h, 295 h, 296 h, 297 h, 298 h, 299 h, 300 h, 301 h, 302 h, 303 h, 304 h, 305 h, 306 h, 307 h, 308 h, 309 h, 310 h, 311 h, 312 h, 313 h, 314 h, 315 h, 316 h, 317 h, 318 h, 319 h, 320 h, 321 h, 322 h, 323 h, 324 h, 325 h, 326 h, 327 h, 328 h, 329 h, 330 h, 331 h, 332 h, 333 h, 334 h, 335 h, 336 h, 337 h, 338 h, 339 h, 340 h, 341 h, 342 h, 343 h, 344 h, 345 h, 346 h, 347 h, 348 h, 349 h, 350 h, 351 h, 352 h, 353 h, 354 h, 355 h, 356 h, 357 h, 358 h, 359 h, 360 h, 361 h, 362 h, 363 h, 364 h, 365 h, 366 h, 367 h, 368 h, 369 h, 370 h, 371 h, 372 h, 373 h, 374 h, 375 h, 376 h, 377 h, 378 h, 379 h, 380 h, 381 h, 382 h, 383 h, 384 h, 385 h, 386 h, 387 h, 388 h, 389 h, 390 h, 391 h, 392 h, 393 h, 394 h, 395 h, 396 h, 397 h, 398 h, 399 h, 400 h, 401 h, 402 h, 403 h, 404 h, 405 h, 406 h, 407 h, 408 h, 409 h, 410 h, 411 h, 412 h, 413 h, 414 h, 415 h, 416 h, 417 h, 418 h, 419 h, 420 h, 421 h, 422 h, 423 h, 424 h, 425 h, 426 h, 427 h, 428 h, 429 h, 430 h, 431 h, 432 h, 433 h, 434 h, 435 h, 436 h, 437 h, 438 h, 439 h, 440 h, 441 h, 442 h, 443 h, 444 h, 445 h, 446 h, 447 h, 448 h, 449 h, 450 h, 451 h, 452 h, 453 h, 454 h, 455 h, 456 h, 457 h, 458 h, 459 h, 460 h, 461 h, 462 h, 463 h, 464 h, 465 h, 466 h, 467 h, 468 h, 469 h, 470 h, 471 h, 472 h, 473 h, 474 h, 475 h, 476 h, 477 h, 478 h, 479 h, 480 h, 481 h, 482 h, 483 h, 484 h, 485 h, 486 h, 487 h, 488 h, 489 h, 490 h, 491 h, 492 h, 493 h, 494 h, 495 h, 496 h, 497 h, 498 h, 499 h, 500 h, 501 h, 502 h, 503 h, 504 h, 505 h, 506 h, 507 h, 508 h, 509 h, 510 h, 511 h, 512 h, 513 h, 514 h, 515 h, 516 h, 517 h, 518 h, 519 h, 520 h, 521 h, 522 h, 523 h, 524 h, 525 h, 526 h, 527 h, 528 h, 529 h, 530 h, 531 h, 532 h, 533 h, 534 h, 535 h, 536 h, 537 h, 538 h, 539 h, 540 h, 541 h, 542 h, 543 h, 544 h, 545 h, 546 h, 547 h, 548 h, 549 h, 550 h, 551 h, 552 h, 553 h, 554 h, 555 h, 556 h, 557 h, 558 h, 559 h, 560 h, 561 h, 562 h, 563 h, 564 h, 565 h, 566 h, 567 h, 568 h, 569 h, 570 h, 571 h, 572 h, 573 h, 574 h, 575 h, 576 h, 577 h, 578 h, 579 h, 580 h, 581 h, 582 h, 583 h, 584 h, 585 h, 586 h, 587 h, 588 h, 589 h, 590 h, 591 h, 592 h, 593 h, 594 h, 595 h, 596 h, 597 h, 598 h, 599 h, 600 h, 601 h, 602 h, 603 h, 604 h, 605 h, 606 h, 607 h, 608 h, 609 h, 610 h, 611 h, 612 h, 613 h, 614 h, 615 h, 616 h, 617 h, 618 h, 619 h, 620 h, 621 h, 622 h, 623 h, 624 h, 625 h, 626 h, 627 h, 628 h, 629 h, 630 h, 631 h, 632 h, 633 h, 634 h, 635 h, 636 h, 637 h, 638 h, 639 h, 640 h, 641 h, 642 h, 643 h, 644 h, 645 h, 646 h, 647 h, 648 h, 649 h, 650 h, 651 h, 652 h, 653 h, 654 h, 655 h, 656 h, 657 h, 658 h, 659 h, 660 h, 661 h, 662 h, 663 h, 664 h, 665 h, 666 h, 667 h, 668 h, 669 h, 670 h, 671 h, 672 h, 673 h, 674 h, 675 h, 676 h, 677 h, 678 h, 679 h, 680 h, 681 h, 682 h, 683 h, 684 h, 685 h, 686 h, 687 h, 688 h, 689 h, 690 h, 691 h, 692 h, 693 h, 694 h, 695 h, 696 h, 697 h, 698 h, 699 h, 700 h, 701 h, 702 h, 703 h, 704 h, 705 h, 706 h, 707 h, 708 h, 709 h, 710 h, 711 h, 712 h, 713 h, 714 h, 715 h, 716 h, 717 h, 718 h, 719 h, 720 h, 721 h, 722 h, 723 h, 724 h, 725 h, 726 h, 727 h, 728 h, 729 h, 730 h, 731 h, 732 h, 733 h, 734 h, 735 h, 736 h, 737 h, 738 h, 739 h, 740 h, 741 h, 742 h, 743 h, 744 h, 745 h, 746 h, 747 h, 748 h, 749 h, 750 h, 751 h, 752 h, 753 h, 754 h, 755 h, 756 h, 757 h, 758 h, 759 h, 760 h, 761 h, 762 h, 763 h, 764 h, 765 h, 766 h, 767 h, 768 h, 769 h, 770 h, 771 h, 772 h, 773 h, 774 h, 775 h, 776 h, 777 h, 778 h, 779 h, 780 h, 781 h, 782 h, 783 h, 784 h, 785 h, 786 h, 787 h, 788 h, 789 h, 790 h, 791 h, 792 h, 793 h, 794 h, 795 h, 796 h, 797 h, 798 h, 799 h, 800 h, 801 h, 802 h, 803 h, 804 h, 805 h, 806 h, 807 h, 808 h, 809 h, 810 h, 811 h, 812 h, 813 h, 814 h, 815 h, 816 h, 817 h, 818 h, 819 h, 820 h, 821 h, 822 h, 823 h, 824 h, 825 h, 826 h, 827 h, 828 h, 829 h, 830 h, 831 h, 832 h, 833 h, 834 h, 835 h, 836 h, 837 h, 838 h, 839 h, 840 h, 841 h, 842 h, 843 h, 844 h, 845 h, 846 h, 847 h, 848 h, 849 h, 850 h, 851 h, 852 h, 853 h, 854 h, 855 h, 856 h, 857 h, 858 h, 859 h, 860 h, 861 h, 862 h, 863 h, 864 h, 865 h, 866 h, 867 h, 868 h, 869 h, 870 h, 871 h, 872 h, 873 h, 874 h, 875 h, 876 h, 877 h, 878 h, 879 h, 880 h, 881 h, 882 h, 883 h, 884 h, 885 h, 886 h, 887 h, 888 h, 889 h, 890 h, 891 h, 892 h, 893 h, 894 h, 895 h, 896 h, 897 h, 898 h, 899 h, 900 h, 901 h, 902 h, 903 h, 904 h, 905 h, 906 h, 907 h, 908 h, 909 h, 910 h, 911 h, 912 h, 913 h, 914 h, 915 h, 916 h, 917 h, 918 h, 919 h, 920 h, 921 h, 922 h, 923 h, 924 h, 925 h, 926 h, 927 h, 928 h, 929 h, 930 h, 931 h, 932 h, 933 h, 934 h, 935 h, 936 h, 937 h, 938 h, 939 h, 940 h, 941 h, 942 h, 943 h, 944 h, 945 h, 946 h, 947 h, 948 h, 949 h, 950 h, 951 h, 952 h, 953 h, 954 h, 955 h, 956 h, 957 h, 958 h, 959 h, 960 h, 961 h, 962 h, 963 h, 964 h, 965 h, 966 h, 967 h, 968 h, 969 h, 970 h, 971 h, 972 h, 973 h, 974 h, 975 h, 976 h, 977 h, 978 h, 979 h, 980 h, 981 h, 982 h, 983 h, 984 h, 985 h, 986 h, 987 h, 988 h, 989 h, 990 h, 991 h, 992 h, 993 h, 994 h, 995 h, 996 h, 997 h, 998 h, 999 h, 1000 h.

SECOND PROGRAMME

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, études. 9 h, portrait sans paroles. 10.03, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, le point sur. 11 h, les chemins de la romance, l'information (fin). 11.30, du concert du vendredi à l'heure musicale. 11.55, le disque des enfants. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, au pays du blues et du gospel. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émissions d'ensemble. 20 h, informations. 20.10, faites vos jeux. 23 h, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, réveil en musique. 6.50, méditation. 7.10, musique légère. 8.30, tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 9.30, la robe barolée de Dame Musique. 11.05, guide touristique sonore. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, musique légère. 15.05, santé, émission médicale. le disque de l'auditeur malade. 16.05, concert pour le thé. 17 h, jeunes musiciens. 17.30, l'heure des enfants. 18.15, nouveautés du disque. 19 h, sport. 19.15, actualités. 20 h, sinfonietta studiosa, par les étudiants de Beromunster. 21 h, histoires à pleurer. 22.20, rapide de nuit.

L'annonce reflète le vivant du marché dans la Feuille d'avis de Neuchâtel

HOROSCOPE

Une atmosphère reposante et l'élégance facilitera les contacts et les réalisations.

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront déboués, combattifs, imaginatifs mais très désordonnés.

BÉLIER (21-3 au 19-4) Santé: Soyez prudent dans vos déplacements. Amour: Votre entourage peut vous être utile. Affaires: Prenez une décision rapidement.

TAUREAU (20-4 au 20-5) Santé: Résistance un peu faible. Amour: Suivez plus souvent la voix de la raison. Affaires: Ne vous laissez pas intimider en affaires.

GÉMEAUX (21-5 au 21-6) Santé: Voyez un spécialiste pour vos boutons. Amour: Consacrez plus de temps à vos enfants. Affaires: Donnez une nouvelle impulsion à vos activités.

CANCER (22-6 au 22-7) Santé: Portez des chaussures confortables. Amour: Vous serez très sollicité. Affaires: Vos efforts doivent être soutenus et réguliers.

LION (23-7 au 23-8) Santé: N'abusez pas des calmants. Amour: Ne vous précipitez pas pour donner une réponse. Affaires: Ne vous laissez pas duper par tous.

VIERGE (24-8 au 23-9) Santé: En nette amélioration. Amour: Vous obtiendrez gain de cause.

Votre esprit est trop critique. Affaires: Apportez des modifications à votre projet.

BALANCE (24-9 au 23-10) Santé: Troubles divers à redouter. Amour: Surveillez vos propos et votre comportement. Affaires: Tout moment perdu diminue vos chances.

SCORPION (24-10 au 22-11) Santé: Consultez plus souvent votre médecin. Amour: Votre goût de l'indépendance est trop poussé. Affaires: N'entretenez pas les discussions d'intérêt.

SAGITTAIRE (23-11 au 21-12) Santé: Ne négligez pas les soins oculaires. Amour: Pas d'optimisme exagéré. Affaires: Ne tentez pas de démarches importantes.

CAPRICORNE (22-12 au 19-1) Santé: Votre circulation du sang est très mauvaise. Amour: Évitez les discussions orageuses. Affaires: De profonds bouleversements se préparent.

VERSEAU (20-1 au 18-2) Santé: Vous suivez trop strictement votre régime. Amour: Faites des efforts de conciliation. Affaires: Ne cherchez pas à imposer vos conceptions.

POISSONS (19-2 au 20-3) Santé: Vos malaises sont plus psychiques que physiques. Amour: Allez au devant des désirs de vos proches. Affaires: Vous obtiendrez gain de cause.

MOTS CROISÉS

Problème N° 107. Grid for crossword puzzle with numbers 1-10.

HORIZONTELEMENT
1. On la donne au choucho. 2. Rendra uni. 3. Apporte la condractio. 4. Pour un bouchage hermétique et réfractaire. 5. Personne. 6. Il a toujours le dernier mot. 7. Célébrité de Tonnerre. 8. Tombe. 9. Aucun ne vaudra jamais la santé. 10. Ne sait que répondre. 11. Prisonnier de guerre. 12. Endroit propre aux saignées. 13. Qui connaît plus d'un tour. 14. Elle change de forme. 15. Abrisseau. 16. Tourne et retourne dans son esprit. 17. Olympio en revint après 18 ans. 18. Série d'alertes.

Solution du N° 106. HORIZONTELEMENT: 1. Quolibets. 2. Turne. 3. InRI. 4. Ai. 5. Dura. 6. Il. 4. Beau. 7. Entée. 8. Etoles. 9. Es. 6. Remus. 10. El. 7. Lit. 8. Inès. 9. Te. 9. Os. 8. Iranien. 10. Lullité. 11. Se. VERTICALEMENT: 1. Tabellion. 2. Quiet. 3. Inu. 3. Ur. 4. Aorte. 4. Ondule. 5. Si. 5. Leu. 6. Ernu. 7. Ri. 6H Résultat. 7. Bien. 8. Siyenne. 8. En. 8. Té. 8. SAI. 9. Trières. 10. Es. 10. Syllabe.

POUR VOUS MADAME

Un menu Pommes de terre forestières Crutés de saison Tartes aux pommes

LE PLAT DU JOUR: Pommes de terre forestières

600 g de pommes de terre, 400 g de champignons, 300 g de viande hachée, 200 g de tomates concassées, 4 œufs, 1 verre de bouillon, sel, poivre, fines herbes, 1 cuillerée à soupe d'huile. Blanchir 10 min les pommes de terre coupées en fines tranches; les égoutter et les disposer dans un plat allant au four. Faire revenir champignons et viande hachée avec les tomates et verser le tout sur les pommes de terre. Ajouter les tomates et les œufs battus avec le bouillon. Cuire au four 30 à 40 minutes.

eau savonneuse, savon blanc en paillettes. Rincez-les. Plongez-les dans un bain tiède additionné d'acide tartrique (4 cuillerées à soupe pour un litre d'eau). Foulez. Laissez macérer quelques heures, rincez et faites sécher à plat.

Eteindre efficacement un feu

L'eau est en général la meilleure alliée pour éteindre un feu d'une certaine ampleur et un verre d'eau bien projeté est souvent plus efficace qu'une casserole d'eau versée brutalement sur le foyer. Le bon geste consiste à envoyer l'eau horizontalement et très rapidement en attaquant la base des flammes. Sinon on perd son temps. Ne jamais oublier le vinyle adage des pompiers « dans la première minute, une verre d'eau, dans la troisième minute, un seau d'eau, dans la troisième, une tonne d'eau. »

Œufs pochés Crécy à la béchamel

(Pour 6 personnes) Ingrédients: 6 œufs, 500 g de carottes, 2 oignons, 40 g de beurre, 1 œuf, du sel, du poivre, de la muscade, du vinaigre, 3 cuillerées à soupe de crème fraîche, 1 tasse de béchamel. Pelez les carottes et les oignons. Coupez-les et faites-les cuire une demi-heure à l'eau salée. Egouttez-les et passez-les au mixer. Incorporer le beurre et assaisonnez de sel, de poivre et de muscade. Préparez une béchamel et, hors du feu, délayez-y la crème fraîche et le jaune d'œuf. Faites chauffer de l'eau dans une casserole avec une cuillerée à soupe de vinaigre par litre d'eau. Cassez-y les œufs doucement, un à un. Laissez frémir trois minutes. A l'aide d'une écumoire, retirez les œufs et posez-les sur une serviette pliée. Dressez un lit de purée de carottes dans un saladier profond. Posez-y les œufs et nappez-les avec la béchamel. Préparation: 20 min et cuisson: 35 minutes.

A méditer Le rire est un tranquillisant sans effet secondaire. M.G.

DE TOUT POUR FAIRE UN MONDE

Les hôtesses ont gagné Les hôtesses de la compagnie aérienne américaine « North-West Orient Airlines » ont gagné: elles viennent d'obtenir le droit de la maternité dans leur travail. Leur employeur, plein de sollicitude, a déjà fait dessiner un joli uniforme de grossesse. Pan dans le mille... Les Américains viennent d'adapter le laser au fusil. Désormais, ce soldat pourra abattre l'ennemi sans que ce dernier ait pu détecter le danger. L'arme produite par les usines du milliardaire Howard Hughes est également efficace contre les tanks. Il ne reste plus, maintenant, qu'à attendre l'invention de la parade. Le Kid n'oublie pas la monnaie Homme riche, Charlie Chaplin n'en a pas moins accepté avec empressement que son effigie orne les emballages d'une nouvelle marque de cigarettes: les « Tramps ». Ce n'est pas tellement pour le plaisir, mais parce que l'ex-kid percevra des royalties sur chaque paquet vendu. Tel est qui croyait résolu Tout Manchester en rit... Des malfaiteurs masqués ont pris à l'abordage un énorme camion bûché. Première déception: toute la marchandise était constituée par des chaussettes. Deuxième et ultime déconvenue: des sousliers étaient des pieds gauches!

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL EXPOSITIONS. - Musée des beaux-arts. Musée d'art et d'histoire: Trépaniques suisses; Stravinski; collection du musée. Musée ethnographique: Thaïlande. Musée cantonal d'archéologie. Musée d'histoire naturelle: Réservé du Creux-du-Van et gorges de l'Areuse. Galerie des Amis des arts. Centre culturel neuchâtelois: Philippe Scrive, sculpteur.

TOURISME. - Bureau officiel de renseignements: Place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. - Studio: 15 h, le nouvel amour de Coccinelle. Enfants admis. 18 h 45, Le trésor de la Sierra Madre. 21 h, La fille 16 ans. Bio: 14 h, Astérix et Cléopâtre. Enfants admis. 16 h et 23 h 15, Décaméron 300. 18 ans. 18 h, Il momento di uccidere. 18 ans. 20 h 45, Les 1001 nuits. 18 ans. Apollo: 15 h et 20 h 30, James Bond 007 - L'homme au pistolet d'or. 12 ans. 17 h 30, La mélodie du bonheur. 7 ans. Palace: 15 h et 20 h 30, Les bidasses s'en vont en guerre. Enfants admis. Arcades: 20 h 30, Verdict. 16 ans. Rex: 15 h, 17 h 30 et 20 h 45, Borsalino and Co. 18 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escal, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h) Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin, Bar du Vieux Vapeur.

Pharmacie d'

PREMIÈRES BONNES AFFAIRES



Jaquette en lainage uni ou fantaisie

97.-

Chemisier uni, divers coloris

17.-



Pull en acryl, divers coloris

15.-



Robe de maison, très jolies impressions, manches 3/4

27.-

Jupe écossaise, beau lainage

50.-



Combinaison de travail, 100% coton Sanfor, bleu

45.50

Chasuble en jersey Courtelle

17.-

Veste pour dames, en ciré, doublée chaudement

47.-



Chemise de nuit longue, jersey nylon, 4 coloris

17.-

Modèle «shorty»

10.-



Pull messieurs, col roulé

10.-



armourins

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.- à 10,000.-
Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.
BANQUE
COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôtel 21
Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom _____
Prénoms _____
Age _____
Localité _____ **FAN**

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 40 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce » il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

SKIS HEAD, fixations Kandahar, 1 m 90, 160 francs. Tél. 25 07 58.

ASPIRATEUR PROGRESS, état impeccable, 200 fr. cause départ. Tél. 53 29 40.

1RE TELEVISION Philips (marche), 70 fr.; plusieurs lampes bois et laiton, toute grandeur; lustres; bouilloire; crémalières; régulateur. Téléphone 31 17 17.

FAUTE DE PLACE, armoire peinte, ancienne, deux portes. Tél. 25 19 20.

UNE PRESSE A REPASSER ELECTRIQUE, neuve, jamais servie, bon marché. Téléphone 31 33 79.

BUFFET DE SERVICE en acajou; prix à discuter. Tél. 31 77 25.

SKIS, longueur 210 cm; souliers à boucles, pointure 40. Tél. 25 98 57.

1 FRITEUSE, 1 gril à gaz, 1 distributeur automatique à cigarettes, 1 machine à crème, 1 salamandre, matériel de restaurant. Téléphone 46 15 24.

TELEVISEUR Philips, noir et blanc, état neuf, avec table: 500 fr. Tél. 24 11 18.

SKIS neufs et occasions avec fixations de sécurité modernes. 20%. Tél. 31 60 55.

Demandes à acheter

D'OCCASION POUR UN CHALET, couvertures et literie. Tél. 31 77 25.

A louer

A CUDREFIN, appartement tout confort, 3 pièces et demie, cuisine agencée. Tél. (037) 77 16 91, dès 19 h 30.

APPARTEMENT 1 1/2 pièce, cuisinette, salle d'eau, dans ferme au Val-de-Ruz, 20 minutes de Neuchâtel, place de parc, dépendance, loyer raisonnable. Tél. 24 01 51.

BELLE CHAMBRE tout confort, 190 fr.-Tél. 25 07 58.

STUDIO MEUBLE, cuisinette, centre, libre 1er janvier. Tél. 25 10 36, dès 10 heures.

APPARTEMENT 4 1/2 pièces, avec service de conciergerie. Pour tous renseignements: Tél. 24 77 41.

AU CENTRE, chambre meublée, chauffée, bains à monsieur. Tél. 25 26 75.

STUDIO MEUBLE, avec cheminée de salon, téléphone, antenne. Tél. 41 28 15.

CHAMBRE près de la gare, 1 ou 2 lits. Tél. 24 72 66.

APPARTEMENT 2 pièces, balcon, à Cortaillod dès le 24 janvier. Tél. 41 26 84, 42 23 10.

STUDIO MEUBLE, à monsieur seul, à Cormondrèche. Tél. 31 15 57.

CHAMBRE MEUBLEE à monsieur, situation tranquille, quartier université. Tél. 25 98 57.

BEL APPARTEMENT meublé, boisé, ensoleillé tout confort, trois chambres (cinq lits) disponibles janvier et février aux Hauts-Geneveys, prix avantageux selon arrangement. Tél. 53 11 65.

TRES BEL APPARTEMENT, deux chambres boisées, tout confort, dans vieille maison rénovée, aux Hauts-Geneveys, 290 fr. plus charges. Tél. 53 11 65.

AU CENTRE, meublé, 1 chambre, cuisine, bains, à couple. Tél. 25 16 89.

CHAMBRE MEUBLEE, vue, bains, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

CHAMBRE MEUBLEE, indépendante. Téléphone 24 56 92.

2 BELLES CHAMBRES CONTIGUES avec véranda et cuisine, conviendraient à couple ou jeunes filles. Tél. 25 89 89.

A JEUNE FILLE, chambre indépendante, possibilité de cuisiner. Té. 25 46 72.

Demandes à louer

CHERCHE APPARTEMENT à Saint-Blaise, 3-4 pièces avec confort ou mi-confort; pour avril 1975 ou date à convenir. Adresser offres écrites à AJ 3459 au bureau du journal.

Offres d'emplois

DAME OU DEMOISELLE pour travail à la cuisine et au ménage. Téléphoner au 33 56 67 de 9 heures à 11 heures.

URGENT. QUELLE MAMAN garderait petite fille d'une année à la journée, au Landeron. Bonne rémunération. Tél. 51 31 08.

Demandes d'emplois

BERGER marié cherche place pour l'été 1975, environ 100 gémises. Adresser offres écrites à AJ 3462 au bureau du journal.

mode
André DESAULES
Claude-A. DESAULES
teinturiers depuis 1931
spécialistes en nettoyage
chimique
vous savent gré de
votre confiance et
vous souhaitent une
heureuse année 1975
... sans taches!
NEUCHÂTEL - PESEUX
LE LOCLE
LA CHAUX-DE-FONDS
SAINT-IMIER
LA NEUVEVILLE - MORAT

vitasec
NETTOYAGE A SEC

net matic

transports trolliet
neuchâtel
Dime 80
ttn
Transports
et déménagements
Suisse et étranger
Tél. 038 33 23 94
La Chaux-de-Fonds 039 31 42 87
Le Locle
Déplacement de planos
Garde-meubles sec et aéré
Devis sans engagement
Prix modérés

Les réparations de votre voiture
à des prix avantageux
et discutés d'avance, seront exécutées par le garage H. Comtesse.
Parcs 40, Neuchâtel. Tél. 25 28 77.

HOSTELLERIE J.-J. ROUSSEAU
La Neuveville - Tél. (038) 51 36 51
Samedi 4 janvier
Petit Nouvel-An
Danse avec orchestre.
Ambiance, cotillons.
Réservez votre table s.v.p.

SUBITO

31/12

31/12

Copyright 1974 - M. M. M.

Giscard d'Estaing lance un programme d'action gouvernementale de six mois

PARIS (AFP). — Le président français Giscard d'Estaing a lancé, jeudi matin, au cours du premier conseil des ministres de 1975, un programme d'action gouvernementale, pour les six premiers mois de l'année, qui comportera l'amorce de la réforme de l'entreprise, le « redéploiement de la production indus-

trielle française, différents projets qui s'inscriront dans un code de l'environnement, la mise au point d'un projet visant à la réduction des inégalités sociales et le réexamen de tout le système de la construction en France».

En définissant ainsi ce programme — qui constitue le premier essai d'une véritable planification du travail gouvernemental en France — le président Giscard d'Estaing dont les propos ont été cités par le porte-parole du gouvernement, M. Rossi, a précisé que cette action se propose de « continuer le changement » et de « poursuivre l'action réformatrice » du gouvernement français,

dans la perspective de quatre objectifs généraux :

- Le développement de la responsabilité et de la participation ;
- Le renforcement de la solidarité sociale et la réduction des inégalités ;
- La poursuite de la modernisation de l'économie française ;
- L'amélioration de la qualité de la vie.

Le programme, qui s'accompagne d'un calendrier précis et détaillé, mois par mois, de janvier à juin compris, des délibérations gouvernementales, comprend aussi l'examen ou la « réflexion » sur de nombreux problèmes intérieurs qui ont déjà fait l'objet d'études ou de réformes : le système éducatif français et l'accès à l'enseignement des enfants des travailleurs manuels, l'accélération des procédures judiciaires dans les grandes villes, le statut de Paris, la politique de l'urbanisme et la réforme foncière, la condition féminine, la politique culturelle et un problème qui innove : l'étude du problème du financement des campagnes électorales, c'est-à-dire des « rapports de la politique et de l'argent », selon l'expression même du porte-parole.



« Aston Martin » sauvé en extremis ?

LONDRES (AFP). — Un mystérieux groupe d'investisseurs arabes aurait proposé de renflouer « Aston Martin », la société britannique de construction automobile qui a récemment annoncé sa mise en liquidation, affirme le « Daily Mail ».

Le groupe d'investisseurs arabes avait informé la direction de la compagnie, qui emploie 500 personnes et est l'une des plus prestigieuses en Grande-Bretagne, qu'une « aide financière » serait accordée à Aston Martin en échange d'une « participation considérable » dans le capital de la firme. (Téléphoto AP).

Watergate : verdict de culpabilité

WASHINGTON (AP). — Trois des principaux collaborateurs de l'ancien président Nixon, MM. John Mitchell, H.P. Haldeman et John Ehrlichman, ont été reconnus coupables mercredi de participation à un complot en vue de faire obstruction à la justice dans le scandale du Watergate.

Après 15 heures de délibérations, le jury a acquitté l'un des accusés : l'avocat du comité pour la réélection du président Nixon, Me Kenneth Parkinson. Il a par contre retenu la culpabilité du cinquième, M. Robert Mardian.

Toutefois, alors que MM. Mitchell, Haldeman et Ehrlichman sont reconnus coupables de tous les chefs d'accusations retenus contre eux, le jury n'a retenu contre M. Mardian qu'une accusation de complot.

Le juge John Sirica ne prononcera les sentences qu'ultérieurement.

Pour l'ancien ministre de la justice, M. Mitchell, la peine maximum peut aller jusqu'à 25 ans de prison et 37.000 dollars. Il a en effet été reconnu coupable de faux témoignages devant le jury du Watergate, d'obstruction à la justice et de parjure devant la commission sénatoriale chargée de l'enquête sur l'affaire.

CROUPABLES DE COMPLIT

M. Haldeman, ancien conseiller du président, l'ancien secrétaire général de la Maison-Blanche M. Ehrlichman et l'ancien adjoint de M. Mitchell à la direction du comité électoral, M. Mardian, sont reconnus coupables de complot. En outre, les deux anciens responsables de la Maison-Blanche sont reconnus coupables d'obstruction à la justice et de faux témoignages.

M. Haldeman risque une peine

maximum de 25 ans de prison, Ehrlichman 20 ans et M. Mardian cinq ans.

Les avocats de la défense ont déjà annoncé leur intention de faire appel.

Ce verdict, en attendant les sentences, met pratiquement un point final au scandale du Watergate qui devait contraindre un président des Etats-Unis à démissionner de ses fonctions, pour la première fois dans l'histoire du pays.

M. Nixon avait été cité comme témoin par M. Ehrlichman. Mais ses ennuis de santé, qui nécessitèrent une longue hospitalisation, ont conduit le juge à renoncer à l'entendre.

PARDON ?

Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Nessen, a déclaré qu'aucun des quatre n'avait sollicité le pardon présidentiel. En réalité c'est encore trop tôt. La sentence n'a pas encore été rendue — aucune date n'a été fixée à ce sujet — et les quatre condamnés attendront sans doute de connaître la peine prononcée contre eux pour solliciter le pardon présidentiel.

Pour beaucoup d'observateurs, il sera difficile au président Ford de ne pas leur accorder son pardon, puisqu'il l'a fait pour Richard Nixon.

M. Ecevit à Chypre

NICOSIE (AP). — M. Ecevit, ancien président du Conseil turc, qui ordonna, cet été le débarquement à Chypre, est arrivé jeudi dans l'île pour un voyage de cinq jours. Il restera dans la partie occupée par les Turcs, qui représente 40 % de la superficie de Chypre.

Des milliers de Chypriotes turcs, qui considèrent l'ancien chef du gouvernement d'Ankara comme leur libérateur, lui ont réservé un accueil enthousiaste.



Le juge Sirica doit encore prononcer les sentences

(Téléphoto AP)

Offensives communistes au Viet-nam du Sud

SAIGON (AP). — Le Vietcong et les Nord-Vietnamiens ont pénétré jeudi dans Phuoc-binh chef-lieu de la province de Phuoc-long à la frontière cambodienne, où de violents combats se déroulaient, parfois au corps à corps. Les forces communistes ont également pénétré dans un chef-lieu de district, Hoi-duc, à 120 km au nord-est de Saïgon.

Un porte-parole de Saïgon a déclaré que la situation était « critique » (dans les deux villes, mais qu'aux dernières nouvelles, les forces gouvernementales tenaient toujours.

A Phuoc-binh, une dizaine au moins de tanks de construction soviétique ont été repérés en bordure sud de l'agglomération.

Le gouvernement sud-vietnamien a demandé une réunion d'urgence avec la délégation du G.R.P. à Saïgon pour organiser l'évacuation des 25.000 civils de

Phuoc-binh, déclarant que beaucoup étaient blessés, sans soins et sans nourriture. La délégation du G.R.P. a rejeté cette proposition qu'elle a dénoncée comme un « faux stratagème humanitaire » de la partie de Saïgon destiné à tromper l'opinion publique ». Elle a répété que le G.R.P. ne négociera pas avec le gouvernement Thieu, et a demandé la mise en place d'une nouvelle administration à Saïgon pour permettre le rétablissement de la « paix et de la concorde nationales ».

AU CAMBODGE

D'autre part, les forces gouvernementales cambodgiennes, qui viennent de recevoir des renforts, ont livré jeudi de durs combats aux rebelles retranchés sur la rive orientale du Mékong à portée de canon de Pnom-penh.

Le commandement a signalé que les gouvernementaux ont pu reprendre le village de Arey-Khsat, après un pilonnage

massif du terrain par l'aviation et l'artillerie.

Les insurgés n'ont toujours pas évacué le secteur et des combats continuent de se dérouler à proximité de Svay-chhrun, l'un des quatre villages de la rive orientale dont les Khmers rouges se sont emparés en début de journée mercredi.

Opération « cœurs jumeaux » au Cap

LE CAP (AFP). — Le professeur Christian Barnard a donné des détails jeudi sur la transplantation d'un second cœur greffé, sur un homme Blanc de 47 ans pour assister son propre organe défaillant, qui s'est déroulée à l'hôpital de Groote Schuur au Cap, la veille du Nouvel-An.

Le patient a reçu le cœur d'une jeune fille de 17 ans ce qui prouve, a-t-il dit, que la cavité cardiaque peut contenir deux cœurs adultes. Lors de la première opération de ce genre pratiquée dans le monde, le professeur Barnard avait greffé le cœur d'une fillette de dix ans.

Le chirurgien a précisé que le patient avait déjà subi auparavant deux opérations, dont la dernière en 1969, au cours de laquelle une valve aortique avait été insérée dans le cœur.

L'opération a été faite comme la précédente, il y a un mois, le côté gauche du cœur greffé a été relié au côté

gauche du cœur malade « qui était très défaillant ». Le patient a supporté l'intervention « extrêmement bien », a souligné le professeur. Les deux cœurs ne sont pas synchronisés mais le chirurgien a estimé que cela était « peu important ».

L'idéal, a-t-il cependant souligné, serait que les deux cœurs battent alternativement, l'un se reposant pendant que l'autre bat. Nous constatons que le côté gauche du cœur greffé prend à sa charge de plus en plus le travail qu'effectuait le cœur original, a souligné le professeur Barnard. « Le cœur original va bien aussi et notre seule préoccupation est qu'il peut devenir paresseux puisque l'organe transplanté tend à effectuer son travail ».

Le chirurgien a précisé que le patient se remettrait du choc de l'opération et qu'il regagnerait peu à peu l'usage du bras et de la jambe gauches.

Le prix de l'or

Et pourtant, jusqu'en 1968, on estimait que l'or était un investissement peu rentable, le prix de 35 dollars l'once étant resté stable depuis 30 ans. De plus, on ne reçoit pas de dividende sur l'or.

Mais après la dévaluation de la livre en 1967, et surtout avec l'affaiblissement croissant du dollar, les spéculateurs commencèrent à se tourner vers la valeur refuge qu'ils jouèrent à la hausse.

DEUX MARCHÉS

Pour tenter d'enrayer ce mouvement, les gouvernements des pays les plus industrialisés décidèrent d'instaurer deux marchés de l'or. Sur l'un les banques centrales continuent à commercer sur la base du prix fixe à 35 dollars l'once. Sur l'autre, les prix sont fixés en fonction de l'offre et de la demande.

Sur ce « marché libre », ouvert le 8 mars 1968 au niveau de 37 dollars, l'or ne monta que très lentement et l'on put croire que le nouveau système fonctionnait parfaitement.

Le 19 novembre 1969, le prix de l'or à Londres était même descendu à 36,65 dollars l'once. Le mark allemand avait

été réévalué peu avant et la confiance dans le papier monnaie semblait rétablie.

SPÉCULATION

Mais en décembre 1971, le président Nixon décida de dévaluer le dollar et le prix de l'or atteignit 50,45 dollars l'once. En mai 1972, alors que la guerre du Viet-nam continuait à affaiblir l'économie américaine, le doute s'instaura à nouveau et à la suite de la nouvelle dévaluation de la monnaie américaine, en février 1973, le prix de l'once d'or dépassait les 100 dollars, pour arriver à 102,25 dollars le 14 mai 1973.

En février 1974, l'once d'or franchissait la barre des 150 dollars. Beaucoup s'attendaient alors à ce que les pays européens, notamment la France, réévaluent leur stock d'or. La méfiance devant le papier monnaie avait encore augmenté.

La décision du Congrès américain de rétablir, après 41 ans d'interdiction, la vente libre du métal précieux, encouragea la spéculation. Le lundi 30 décembre le prix de l'once d'or dépassait les 200 dollars à Paris.

Paul VI lance un appel à la paix

« Le baromètre de la paix, aujourd'hui, ne vire-t-il pas au mauvais temps ? » Telle est la question qu'a posée le pape Paul VI, mercredi matin, dans la basilique Saint-Pierre, où se trouvaient plus de vingt mille fidèles.

Dans son allocution, il s'est exprimé à plusieurs reprises en termes imagés, inhabituels mais percutants, pour brosser de l'humanité un tableau peu réjouissant. Le souverain pontife est inquiet, plein d'angoisse, et il a lancé « un vibrant appel à la paix », dont il a dit qu'elle est « comme le soleil du monde ».

Paul VI souffre presque physiquement de la haine qui anime les hommes, et il ne se lasse pas de les conjurer de se réconcilier. Il a pris l'initiative, voilà déjà huit ans, de faire du premier janvier, chaque année, une « journée mondiale de la paix ». En l'occurrence, il a parlé « avec un fervent brûlant, sur un ton d'une profonde dignité », qui n'a pas manqué de frapper ses auditeurs. A la messe ont participé quelque dix mille petites chanteuses (« pueri cantores »), venus de toutes les parties du globe, et il s'est, bien sûr, adressé à eux, souli-

gnant qu'ils ont offert « un exemple admirable d'harmonie et d'allégresse ».

« La paix est l'objet de devoir, la paix est possible », s'est écrié le pape, mais il a été obligé de constater qu'elle est très lointaine.

Le seul remède valable, pour le chef de l'Eglise catholique, est la réconciliation, cette réconciliation qui se trouve au cœur du programme de l'année sainte. « Pour avoir une vraie paix, a-t-il dit, il faut lui donner une âme ». L'âme de la paix est l'amour... l'amour-charité « engendre la réconciliation dans le cycle des rapports humains, il est un acte créateur ».

Jacques FERRIER

LE NOUVEL-AN DE GISCARD

PARIS (AFP). — Le président de la

République française et Mme Giscard d'Estaing ont partagé mercredi à midi le repas des pensionnaires de l'hospice d'Ivry-sur-Seine, le plus important établissement de ce genre de la région parisienne.

Dans une brève allocution, le président a expliqué son geste par son souci de « marquer la fraternité que la France doit manifester » à l'égard des personnes âgées.

A Londres, quelque trente mille Londoniens se sont rassemblés sur Trafalgar Square, dans la nuit de mardi à mercredi. Les plus courageux d'entre eux ont pris le traditionnel bain de minuit dans les fontaines de la place. Selon la police, la capitale britannique a été par ailleurs exceptionnellement calme.

L'IRA prolonge la trêve de 14 jours

DUBLIN (Reuter). — L'armée républicaine irlandaise (I.R.A.), l'organisation terroriste catholique en Irlande du Nord, a annoncé jeudi une prolongation de quatorze jours de la trêve qu'elle avait proclamé à l'occasion de Noël et du Nouvel-An.

Le cessez-le-feu, qui était entré en vigueur le 22 décembre, devait expirer à minuit.

La prolongation de la trêve était généralement attendue, à la suite des initiatives de paix prises par le secrétaire britannique aux affaires d'Irlande du Nord, M. Merlyn Rees. Mardi, M. Rees a ordonné la libération de vingt prisonniers détenus à titre administratif, et la remise de peine de cent autres prisonniers qui auraient dû demeurer en prison jusqu'à fin mars.

Il a également offert des congés de trois jours sur parole à cinquante autres détenus.

Une déclaration du conseil militaire de l'aile provisoire de l'I.R.A. remise aux journaux et radios de Dublin, affirme que la réaction du gouvernement britannique à la trêve ne justifiait pas un cessez-le-feu permanent.

Si des progrès substantiels n'étaient pas réalisés d'ici le 16 janvier, la situation sera réexaminée, et la reprise des opérations offensives de l'I.R.A. étudiée, affirme la déclaration.

Dans certains milieux de l'I.R.A. on pensait que la trêve serait prolongée d'un mois. Le fait qu'elle ait été prolongée d'une période plus courte pourrait être une concession aux « faucons » de l'organisation.

De son côté, M. Wilson, premier ministre britannique, s'est entretenu à Londres avec les chefs des quatre principales Eglises d'Irlande du Nord. Un communiqué du 10 Downing Street qualifie ces entretiens de « francs et encourageants ».

POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE

AFRIQUE

La situation en Erythrée

ADDIS-ABEBA (AFP). — Un accrochage a eu lieu dans la nuit de mercredi à jeudi à proximité d'Asmara, entre l'armée éthiopienne et des maquisards érythréens.

Cet incident s'est produit alors que, selon diverses sources, des négociations secrètes se dérouleraient actuellement entre le gouvernement éthiopien et des représentants des fronts de libération. Le comité des 38, créé au début de la semaine pour discuter avec la délégation éthiopienne, aurait dès à présent pris contact avec des chefs rebelles.

Une femme premier ministre en Afrique

BANGUI (Reuter). — Pour la première fois en Afrique, une femme a été nommée premier ministre : en vertu d'un décret publié à Bangui, Mme Elisabeth Domitien, qui occupe les fonctions de vice-président du Mesan, le parti unique du pays, devient premier ministre de la République centrafricaine.

Le président de la République, le maréchal Jean-Bédel Bokassa, a aussi le titre de « président du gouvernement ».

Deux autres pays dans le monde ont à l'heure actuelle une femme à la tête du gouvernement : Mme Gandhi en Inde et Mme Bandaranaike au Sri Lanka (Ceylan).

AMÉRIQUE

Déraillement aux Etats-Unis : 226 blessés

NEW-YORK (AP). — Neuf voitures de deux trains de banlieue de la Penn Central ont déraillé jeudi matin, faisant 171 blessés, dont douze grièvement atteints.

L'accident a immobilisé pendant une heure et demie des milliers de banlieusards.

La plupart des blessés grièvement atteints étaient touchés au dos ou aux jambes. Les autres avaient des lésions au visage.

Le non-respect d'un feu rouge est apparemment à l'origine de l'accident.

UN FAIT PAR JOUR

L'avortement en R.F.A.

Tout comme en France et en d'autres pays, la libéralisation de l'avortement est depuis longtemps à l'ordre du jour en Allemagne fédérale. Le Bundestag avait adopté le 26 avril dernier, par 247 voix socialistes et libérales contre 233 voix démocrate-chrétiennes (avec quelques transfuges dans les deux camps), un projet de loi légalisant l'avortement durant les trois premiers mois de la grossesse et en mettant tous les frais à la charge de la sécurité sociale. Prenant prétexte du fait que ledit projet n'avait pas obtenu la majorité absolue à la Chambre des Laender, où elle dispose d'une voix de majorité, l'opposition démocrate-chrétienne fit déposer, par les cinq provinces où elle détient le pouvoir (Bade-Wurtemberg, Bavière, Rhénanie-Palatinat, Sarre et Schleswig-Holstein), un recours contre cette décision devant le Tribunal constitutionnel de Karlsruhe, dont le verdict sera rendu le 29 janvier prochain. La libéralisation de l'avortement, aux yeux de l'opposition, est contraire à l'article de la loi fondamentale prescrivant le respect de la vie humaine.

Dans les polémiques passionnées qui se sont déroulées et se déroulent encore à ce sujet, les partisans du projet font en revanche valoir que la législation actuelle ne répond plus aux exigences d'un pays où sont annuellement pratiqués quelque 10.000 avortements légaux et 100.000 illégaux, et qu'elle favorise par trop, de surcroît, les femmes à même de payer « n'importe quel prix » au détriment de celles qu'une maternité non souhaitée parce dans une situation de réelle détresse.

L'arrêt de la Cour fédérale, dans ces conditions, est attendu avec une compréhensible impatience par les uns et par les autres. Si elle conclut à l'anticonstitutionnalité du projet, la coalition socialo-libérale (mais aussi l'opposition) se trouveront devant une impasse juridique de taille, qui pourrait bien n'être pas sans influence sur le résultat des élections générales de 1976. Cette éventualité paraît pourtant peu probable aux milieux politiques de Bonn, surtout après le récent vote de l'Assemblée nationale française sur le même sujet. On ne sera toutefois fixé qu'à fin janvier.

Léon LATOUR